

POUR UNE ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ DES GENRES



GUIDE DE SURVIE EN MILIEU SEXISTE - TOME 2

Table des matières

1. Regards sur le tome 1	5
2. Les concepts: définitions et compléments d'informations	13
3. Comment utiliser ce guide?	18
4. Déconstruire les mythes	19
Mythe 6: «Les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes muscles, ni la même morphologie et ne peuvent donc pas faire les mêmes choses!»	20
Mythe 7: «C'était quand même mieux avant, quand l'homme et la femme savaient où était leur place.»	48
Mythe 8: «Les gays ne sont pas de vrais hommes; les lesbiennes ne sont pas de vraies femmes.»	70
Mythe 9: «Le capitalisme et le patriarcat, c'est ce qu'on a fait de mieux pour tout le monde!»	97
Mythe 10: «Aujourd'hui, c'est l'égalité, chacun-e est libre de faire ce qu'il ou elle veut!»	125
5. Bibliographie non exhaustive	149
6. Remerciements	153



« La création d'Eve » - Lorenzo Maitani

1. Regards sur le tome 1

Deux ans... Il aura fallu deux années pour qu'aboutisse le tome 2 de notre « **Guide de survie en milieu sexiste** ». Pourquoi tant de temps ? Un rappel de l'origine du projet et des modalités de travail de notre groupe s'impose.

Un groupe militant engagé dans un travail participatif

Le projet « Pour une éducation à l'égalité des genres » des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active est porté depuis 2012 par un groupe hétérogène, composé d'une trentaine de militant-e-s : des femmes et des hommes, jeunes ou plus expérimenté-e-s, certain-e-s issu-e-s de l'associatif, du travail social ou de l'enseignement, étudiant-e-s ou retraité-e-s, mais tous et toutes sensibles aux inégalités de genre présentes dans notre société et animé-e-s d'une même envie de se questionner, de déconstruire les assignations qui pèsent sur chacun-e et de faire bouger les choses. Un groupe mixte, dynamique, ouvert, qui se réunit tout au long de l'année, dans un cadre formalisé sécurisant, pour partager les vécus, décortiquer nos modes d'interactions, nos comportements, nos attitudes du quotidien, vivre des activités variées et s'amuser ou s'indigner de ce qui fait l'actualité... Un cadre, surtout, **où l'on débat, on argumente, on s'outille les un-e-s les autres, pour agir pour plus d'égalité, chacun-e à son niveau.**

Début 2015, lors de rencontres de notre groupe où nous échangeons sur des vécus compliqués, nous avons pris conscience que **nous étions toutes et tous confronté-e-s, à un moment ou à un autre dans notre quotidien, aux mêmes idées reçues** dans notre lutte pour l'égalité hommes-femmes. Que ce soit au cours d'un repas de famille, d'une soirée entre ami-e-s ou d'une discussion entre collègues, nous avons réalisé qu'il arrive en effet toujours un moment où l'on nous assène (souvent pour clore le débat) une « vérité » afin de légitimer le système inégalitaire et les traitements différenciés : « *De toutes façons, c'est comme ça depuis la préhistoire !* », « *Les femmes et les hommes n'ont pas la même musculature, c'est normal qu'on ne sache pas faire les mêmes choses !* », « *Les femmes ne sont pas faites pour le pouvoir et les prises de décisions, c'est comme ça depuis toujours !* ». Ce genre de petites phrases dont nous sentons pertinemment en les entendant qu'elles relèvent du cliché et de l'intox, mais que nous avons du mal à infirmer, faute de ressources, de références et d'avoir pris le temps de réfléchir à un contre-argumentaire.

Notre groupe s'est alors donné comme objectif de **déconstruire ces idées reçues** et de **trouver des stratégies de contre-discours efficaces et simples à utiliser**, aussi simples que ces « vérités » sexistes et aliénantes dont on nous rebat les oreilles !

Déconstruire les mythes: un exercice passionnant, mais complexe

Au départ de nos expériences personnelles et de nos vécus militants, nous avons commencé par lister ces idées reçues que l'on nous présente comme des vérités pour expliquer et justifier les inégalités... et nous avons rapidement constaté que **ces mythes sont à l'origine de nombreux stéréotypes sexués**, les légitimant et leur donnant de la consistance ! D'un même mythe peuvent ainsi découler plusieurs stéréotypes et assignations... Le mythe autour de l'instinct maternel, par exemple, fonde des assignations comme « *Pour être une vraie femme, il faut être une mère.* », « *La maternité est l'accomplissement de la vie d'une femme.* », « *Les femmes sont en recherche d'un futur père plus que d'un conjoint.* », « *Une mère est plus compétente qu'un père pour s'occuper des enfants.* », etc.

Nous avons donc identifié les grands mythes, c'est-à-dire ceux auxquels nous étions le plus souvent confronté-e-s dans notre quotidien et nous avons formalisé leur déclinaison en stéréotypes, avec une vigilance à en balayer toutes les dimensions descriptives et prescriptives. Le travail s'est réparti : en sous-groupes d'abord, pour les recherches préliminaires, ensuite avec des personnes référentes par thématique, enfin dans un aller-retour plus inter-personnel pour des relectures, des ajouts, des précisions, des recherches complémentaires...

Au fur et à mesure de l'avancée de notre travail, notre groupe a réalisé qu'il s'agissait **d'un exercice extrêmement riche** et qu'il pourrait intéresser d'autres personnes. Nous avons alors décidé que notre recherche **ferait l'objet d'une publication** : un carnet, destiné à toute personne confrontée à une idée reçue et qui souhaiterait avoir des contre-arguments sous la main ! Notre projet a ensuite été sélectionné dans le cadre d'un **appel à projets d'Alter-Égales**, de la Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances, Isabelle Simonis.

Durant la phase de rédaction, nous avons voulu étayer la déconstruction de chaque mythe par **des références solides, croisant différentes dis-**

ciplines (sociologie, anthropologie, psychanalyse, neurosciences, histoire, ethnologie, biologie...), se référant à des sources et des auteur-e-s varié-e-s. Nous souhaitons **une déconstruction en profondeur** de chaque mythe, sans rogner sur l'espace nécessaire à l'explicitation de notre propos, tout en conservant le côté pratique et ludique que permet une publication sous forme de carnet. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de répartir le contenu de notre travail **en deux tomes, comprenant la déconstruction de cinq mythes chacun**.

Accueil et critiques du premier tome

Le premier tome de notre « Guide de survie en milieu sexiste » est paru en octobre 2016, en version informatique téléchargeable d'abord, en version papier ensuite. Nous avons été agréablement surpris-es de l'accueil très favorable qui lui était réservé, **que ce soit dans le milieu associatif ou dans le monde scolaire et académique**. Nous avons reçu de multiples demandes d'envois d'exemplaires, en provenance de bibliothèques, de centres de documentation, d'associations féministes, d'écoles secondaires, supérieures ou d'universités, de centres de planning familial... ainsi que de particuliers-particulières, notre publication étant envisagée autant pour un usage professionnel que privé.

Les sollicitations pour parler de notre publication ont également été nombreuses, que ce soit sous la forme d'articles de presse, d'ateliers, de conférences ou de débats, dans diverses associations belges et françaises, dans des écoles supérieures ou des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ou encore dans le cadre du Festival du Film d'Éducation. Évoquer nos recherches sur le mythe de l'homme préhistorique, notre étonnement face à l'interprétation de certaines découvertes archéologiques, partager notre espoir d'une vision moins clivée des rôles masculin et féminin à la Préhistoire grâce à des auteur-e-s comme **Claudine Cohen^B**, **Marylène Pathou-Mathis^B** ou **Alain Testart^B**... Débattre des découvertes récentes sur la plasticité cérébrale, des progrès des neurosciences ou de l'imagerie médicale qui permet aujourd'hui de montrer un cerveau humain en activité, faire se positionner chacun-e sur l'influence réelle ou supposée des hormones sur notre comportement... Parler de **Darwin** et d'instinct maternel, proposer une contextualisation historique et politique des mouvements natalistes qui ont favorisé la propagation de sa théorie, faire prendre conscience des pressions que subissent aujourd'hui encore les femmes qui décident de ne pas avoir d'enfant... Tels étaient (et sont encore) les objectifs poursuivis durant ces temps de rencontres et d'échanges, à travers les contenus de notre publication.

Nous avons bien entendu reçu des critiques, certaines bien moins constructives que d'autres, témoignant de toute la tension que peut provoquer chez certaines personnes l'idée même de vouloir déconstruire des modèles d'identification dominants et de proposer une autre lecture du monde, de l'Histoire et des relations hommes-femmes.

Fort heureusement, ces critiques à caractère essentialiste n'ont pas été très nombreuses et la majorité des retours qui nous ont été faits visaient à une amélioration de notre publication. Quelques coquilles nous ont été signalées, ainsi que des maladresses de mise en page, mais l'interpellation la plus fréquente concernait **l'absence de légendes des illustrations choisies pour ce premier tome**.

Nous avons en effet pris le parti d'ajouter dans notre publication (tomes 1 et 2) **des reproductions d'œuvres d'art**, dont quelques-unes très célèbres : « *La création d'Adam* » de Michel-Ange en couverture, « *L'annonciation* » de Léonard de Vinci... S'agissant d'illustrer la déconstruction de mythes, c'est-à-dire de théories ancrées dans l'Histoire, dans la culture et l'inconscient collectif, nous trouvions intéressant d'accompagner notre propos d'images d'œuvres d'art « classiques », témoignages d'un héritage artistique et culturel. Chaque illustration a donc été sélectionnée et placée dans la publication parce que son sujet, son titre ou sa symbolique était en résonance avec le mythe analysé.

Il nous apparaît clairement aujourd'hui qu'**il aurait été intéressant d'expliciter cette démarche dans le premier tome** de notre « Guide de survie en milieu sexiste », de même que de légender chaque illustration afin de donner une clef de compréhension supplémentaire aux lecteurs et lectrices. Nous avons donc décidé de proposer en 2018 (et avant la parution du tome 2) **une version corrigée et augmentée du premier tome**, disponible en téléchargement.

Cette décision a nécessité de retrouver les références précises des œuvres d'art choisies pour illustrer le premier tome, notamment le nom de leurs auteur-e-s (beaucoup d'images ayant en effet été sélectionnées pour leur titre ou la symbolique de leur contenu, sans préoccupation du nom des artistes). Et c'est en effectuant ce travail de recherche *a posteriori* que nous avons constaté que **toutes les œuvres d'art illustrant le tome 1 avaient été réalisées par des artistes masculins !** En effet, à l'exception de quelques œuvres d'auteur-e-s anonymes, les peintures sont de Lucas Cranach L'Ancien (« *Adam et Eve* » et « *Madone* »), John Clark Ridpath (« *Origin*

of Mankind when and where »), Le Pérugin (« *La Vierge à l'enfant entre Sainte Catherine d'Alexandrie et une sainte* »), Maître de la Prise de Tarente, Herbert James Draper (« *Lancelot et Guenièvre* »)... sans oublier de Vinci et Michel-Ange !

Ce constat nous a interpellé-e-s : **comment, dans un ouvrage à visée émancipatrice comme le nôtre, avons-nous pu manquer à ce point de vigilance** et passer à côté de la préoccupation d'avoir un équilibre femmes-hommes dans la sélection des artistes ? D'autant plus que nous nous étions mis ce point d'attention pour les références bibliographiques et la rédaction des ressources complémentaires... Nous avons donc voulu comprendre et, après avoir analysé nos modalités de fonctionnement, nous pouvons apporter quelques éléments de réponse.

Il s'agit tout d'abord d'un indicateur intéressant quant à **la différence de considération accordée au contenu d'une publication par rapport à son illustration !** Que ce soit pour un article de presse ou un manuel scolaire (se référer, pour plus de détails, à notre étude exploratoire « *Manuels scolaires et stéréotypes sexués : éclairages sur la situation en 2012* »⁸), ce qui importe, c'est le texte : le fond et la forme, le choix du vocabulaire, le style... Les images ne sont souvent envisagées que comme un agrément, une « respiration » dans la lecture. Il arrive d'ailleurs régulièrement que les auteur-e-s (journalistes, écrivain-e-s ou didacticien-ne-s pour ce qui concerne les livres scolaires) ne soient pas consulté-e-s sur le choix des illustrations ou de l'image de couverture qui vont accompagner leur écrit, cette décision revenant au rédacteur ou à la rédactrice en chef du journal ou à la maison d'édition.

Or, croire que l'image n'a pas d'importance et n'a aucune influence sur la perception du sens d'un écrit est une erreur. Notre étude exploratoire sur les manuels scolaires l'a démontré : nombre d'activités ou d'exercices dont les contenus avaient été rédigés dans une perspective de déconstruction des stéréotypes sexués, par exemple, se trouvaient infirmés par des illustrations renforçant ces mêmes stéréotypes ! **Il est donc essentiel d'avoir une cohérence entre les messages explicites et implicites véhiculés par le texte et par l'image, pour ne pas mettre le lecteur-la lectrice face à des discours paradoxaux.** Cette cohérence, nous y avons été attentifs et attentives dans la sélection des illustrations du premier tome de notre « Guide de survie en milieu sexiste », mais nous nous sommes arrêté-e-s là... négligeant ainsi

une dimension essentielle dans la mise en avant d'une œuvre d'art, surtout pour une publication comme la nôtre : son auteur-e.

Un autre élément à prendre en compte, c'est **la multitude de références à des hommes célèbres (artistes, écrivains, peintres, sculpteurs...) dans les moteurs de recherche internet et dans les banques d'images, comparativement aux femmes!** Faites le test de lancer une recherche sur Wikipédia (encyclopédie collective en ligne et en libre accès) ayant par exemple pour objet « *Peinture de la Renaissance* » et vous serez dirigé-e-s sur une page qui vous fournira une liste **de trente-cinq noms de peintres célèbres... tous masculins!** Du « *Principal peintre flamand* », Jan van Eyck, aux « *Principaux peintres italiens, français, allemands ou espagnols* »¹, pas une seule référence à une femme!

Cela signifie-t-il qu'il n'y avait pas de femmes peintres à la Renaissance ? Pas du tout. Mais si vous voulez les trouver sur le site, vous devrez effectuer quelques recherches supplémentaires. De « *Femmes peintres à la Renaissance* », page qui n'existe pas, vous serez orienté-e-s vers la page « *Femme peintre* » (au singulier), qui commence par cette définition : « *Une femme peintre est une artiste qui pratique la peinture. Identifiées dès l'Antiquité, des femmes pratiquèrent la peinture à toutes les époques, mais furent plus ou moins marginalisées selon les périodes.* »²

Une jolie mise en abîme... car la marginalisation se poursuit apparemment aujourd'hui sur internet. Si vous cliquez ensuite sur le chapitre « Renaissance » de cette page, vous y trouverez en effet les noms de trois femmes : la portraitiste *Marietta Robusti*, la miniaturiste *Levina Teerlinc* et *Sofonisba Anguissola*, qui fut nommée « peintre officiel » (sic) de la cour d'Espagne. Des femmes peintres à la Renaissance, il en existait donc, même si elles étaient peu nombreuses (ou que leur nom n'est pas parvenu jusqu'à nous !), mais aucune n'est citée dans la page généraliste du site concernant la peinture de cette époque, page la plus rapidement et facilement accessible.

Trouver des illustrations d'œuvres de femmes célèbres, artistes peintres ou sculpteuses, sur internet, demande donc un effort et relève d'une démarche consciente et volontaire, en comparaison à la facilité avec laquelle

1/ https://fr.wikipedia.org/wiki/Peinture_de_la_Renaissance (mai 2018)

2/ https://fr.wikipedia.org/wiki/Femme_peintre (mai 2018)

on vous fournit des références d'artistes masculins. Dans le travail de recherche et de mise en page du premier tome de notre publication, nous n'avions pas encore conscience de ce phénomène...

Rédaction du deuxième tome

Tenant compte de l'expérience de cette première publication et des retours qu'elle a suscités, nous nous sommes attelé-e-s à l'écriture et à la mise en page du second tome. Pour rétablir une forme d'équilibre, nous avons décidé que **celui-ci ne comporterait que des illustrations d'artistes féminines**, les deux publications étant conçues au départ pour former un tout. Avec une seule exception, pour la photo de couverture: «*La création d'Eve*», reproduction d'un bas-relief de **Lorenzo Maitani** qui se trouve dans la cathédrale d'Orvieto (Italie, vers 1320-1330). Nous avons en effet envisagé dès la publication du premier tome que les deux couvertures «se répondraient»: **la création d'Adam d'un côté, celle d'Eve de l'autre... en forme de pied de nez**, à la fois par rapport au contenu de notre publication (déconstruire les grands mythes liés aux représentations du masculin et du féminin... Adam et Eve en étant un éminent symbole) et au regard de la binarité et de l'hétéronormativité omniprésentes dans notre société. Malheureusement, nous avons cherché une reproduction d'une œuvre autour de la création d'Eve dont l'auteure serait une femme... en vain.

Comme expliqué précédemment, cette publication est issue des réflexions de notre groupe de militant-e-s. Le processus rédactionnel des deux tomes a été intéressant et complexe. Notre volonté d'un travail collectif et participatif, nécessitant des allers-retours réguliers entre membres du groupe pour l'écriture et la relecture, a été d'une énorme richesse, mais a compliqué le respect de certaines échéances. De plus, nous avons été confronté-e-s, pour la formalisation de ce deuxième tome, à une difficulté à laquelle nous n'étions pas préparé-e-s: l'appel de la perfection. Les retours sur le premier tome ont été tellement positifs, voire élogieux, et nous avons été tellement surpris-es de l'accueil qui lui était réservé... que **nous nous sommes mis une pression énorme quant au niveau d'exigence à atteindre pour le second!** Nous avons en effet publié le premier tome en 2016 de manière un peu naïve, sans autre enjeu que l'envie de partager les résultats de notre travail de recherche et de déconstruction avec d'autres. Il n'en a pas été de même en 2018... et l'ambition de ne pas décevoir les attentes de nos lectrices et lecteurs a parfois paralysé la finalisation de certains chapitres.

Les cinq mythes analysés dans cette publication n'étaient pas non plus les plus simples à déconstruire! Ces mythes sont ceux dont le travail de recherche était le moins abouti en 2016 : certains ont dû être beaucoup plus approfondis et étayés, avec des sources plus diversifiées et pluridisciplinaires ; d'autres ont été complètement réécrits, car ils étaient trop longs ou pas assez accessibles dans leur première version...

Le contenu du mythe 9, qui s'intitulait initialement « *Le capitalisme, c'est ce qu'on a fait de mieux pour tout le monde!* » a ainsi été réorienté, avec une analyse plus fine et plus documentée **des liens entre capitalisme et patriarcat**. Quant au mythe 8, « *Les gays ne sont pas de vrais hommes ; les lesbiennes ne sont pas de vraies femmes* » **autour de l'orientation sexuelle**, il a été travaillé dans plusieurs réunions de notre groupe, notamment avec le concours de personnes-ressources d'associations LGBTQI et a été ensuite proposé pour relectures à différent-e-s partenaires afin de garantir au maximum la qualité de notre travail de déconstruction.

Pour arriver au bout de ce deuxième tome, nous avons donc dû revenir à nos objectifs initiaux, relâcher la pression et admettre que **nous ne pouvions que rédiger une publication perfectible, reflet en l'état des résultats de nos recherches**. Car, dans les études de genre comme dans bien d'autres disciplines scientifiques, rien n'est figé : régulièrement des recherches innovantes viennent infirmer ou confirmer certaines théories et de nouvelles spécialisations apparaissent et se développent, comme la *neurobiologie*, l'*ethnoscience* (branche de l'ethnologie qui étudie les concepts et les systèmes de classification que chaque société élabore pour comprendre la nature et le monde) ou encore la *paléoanthropologie* (branche de l'anthropologie ou de la paléanthropologie qui étudie l'évolution humaine)... qui apportent d'autres grilles d'analyse des rapports hommes-femmes.

Notre « Guide de survie en milieu sexiste » n'a donc pas pour ambition de fournir un travail immuable et exhaustif, mais plutôt de **proposer une autre lecture d'évènements, de concepts ou de théories, autour de l'égalité des genres**. Une manière différente de voir les choses, que ce qui nous a été transmis depuis notre enfance, par l'école, l'art, la religion, les sciences ou les médias...

Afin d'ouvrir pour chacun-chacune de nouvelles perspectives de compréhension de notre Histoire et de notre société... et plus particulièrement des relations entre les femmes et les hommes, les garçons et les filles.

2. Les concepts: définitions et compléments d'informations

Genre

« Le genre est un concept binaire qui se réfère aux différences sociales entre les femmes et les hommes qui sont acquises, susceptibles de changer avec le temps, largement variables tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures. » - **Commission européenne^B**, « 100 mots pour l'égalité », 1998.

« Le concept de genre utilisé pour nommer la différence des sexes nous vient de l'anglais. Les auteurs (ou autrices) anglophones utilisent « gender » parce que « sex » en anglais renvoie beaucoup plus strictement qu'en français à une définition biologique du masculin et du féminin. Gender renvoie à la dimension culturelle de la sexuation du monde à laquelle correspondent les termes français de masculin et féminin » - **Anne-Marie Daune-Richard^B**, sur le site www.genreenaction.net.

Si la notion de sexe fait référence au biologique (ce avec quoi l'on naît), la notion de genre fait référence à ce qu'une société donnée, à une époque donnée, fait des garçons et filles, des femmes et hommes, à partir de ces facteurs biologiques: hiérarchisation des rôles, attribution de tâches, assignations de compétences, naturalisation de qualités et de défauts, etc. Il ne s'agit donc pas de nier les facteurs biologiques, ni de les indifférencier, mais d'analyser la construction culturelle et sociale mise en œuvre au départ de ceux-ci.

Identité de genre et expression de genre

« **L'identité de genre** est l'expérience intérieure et personnelle que chaque personne a de son genre. Il s'agit du sentiment d'être une femme, un homme, les deux, ni l'un ni l'autre, ou d'être à un autre point dans le continuum des genres. L'identité de genre d'une personne peut correspondre ou non au genre généralement associé au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Pour certaines personnes, leur identité de genre est différente du genre généralement associé au sexe qui leur a été assigné à la naissance; c'est souvent ce que l'on appelle une personne transgenre. L'identité de genre est fondamentalement différente de l'orientation sexuelle de la personne.

L'expression de genre est la manière dont une personne exprime ouvertement son genre. Cela peut inclure ses comportements et son apparence, comme ses choix vestimentaires, sa coiffure, le port de maquillage, son langage corporel et sa voix. De plus, l'expression de genre inclut couramment le choix d'un prénom et d'un pronom personnel pour se définir.

*Il existe une diversité d'expériences individuelles de l'identité de genre et de l'expression de genre. Les termes « identité de genre » et « expression de genre » comprennent un large éventail de diversité des genres.»³ - **Gouvernement du Canada** (mai 2016)*

Mythe

Explication fallacieuse (intox, cliché, idée reçue) sur laquelle s'appuient certain-e-s pour expliquer et perpétuer des stéréotypes sexués et des assignations... C'est un récit fondateur qui donnerait du sens au système tel qu'il fonctionne et le légitimerait, mais qui relève en fait le plus souvent du registre du symbolique, de l'imaginaire. De plus, le mythe est présenté comme immuable, intemporel et universel, alors qu'il a été créé dans un contexte particulier et est donc à la fois reflet et produit de ce contexte.

Stéréotype

Caractéristique projetée sur un groupe ou sur un individu en fonction d'un critère (religion, sexe, métier, orientation sexuelle, couleur de peau ou de cheveux...) de manière à le définir et le catégoriser, niant ainsi la multiplicité des facettes qui composent son identité. Les stéréotypes sexués ont une dimension descriptive et prescriptive : ils attribuent aux femmes et aux hommes des rôles, attitudes, comportements, compétences... jugés comme adéquats ou non. Ils sont ainsi sources d'assignations.

3/ Définitions issues d'un document d'information du Ministère de la Justice du Canada - www.canada.ca/fr/ministere-justice/nouvelles/2016/05/identite-de-genre-et-expression-degenre.html (17 mai 2016) Pour en savoir plus : Mythe 8 : « Les gays ne sont pas de vrais hommes ; les lesbiennes ne sont pas de vraies femmes. »

Assignation

Prescription qui découle du stéréotype sexué, à laquelle les femmes et les hommes vont être, consciemment ou inconsciemment, tenté-e-s de se soumettre pour correspondre à ce qui est attendu d'eux-elles, dans une société donnée. Les assignations portent tant sur les femmes que sur les hommes : « *Sois belle/Sois fort* », « *Occupe-toi de tes enfants/Travaille pour nourrir ta famille* ». Par contre, leurs effets vont différer dans une société donnée pour les hommes et pour les femmes, en fonction de la hiérarchisation et de la valorisation qui seront accordées aux rôles et comportements assignés. Exemples : le travail rémunéré est beaucoup plus valorisé dans notre société que le travail domestique ; il en va de même avec la force et la compétitivité (voire l'agressivité) par rapport à l'empathie, l'écoute et l'altruisme.

Discrimination

Manifestation, à un niveau sociétal, des effets des stéréotypes sexués sur les individus. Si les stéréotypes sont sources d'assignations autant pour les femmes que pour les hommes, les discriminations concernent majoritairement les femmes, dans un système de valeurs non seulement clivé, mais également hiérarchisé. C'est le système qui discrimine : à travers les actes d'individus certes, mais il s'agit bien de la résultante d'un fonctionnement sociétal.

Intersectionnalité

L'intersectionnalité désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination dans une société, par l'interaction de stéréotypes attribués à plusieurs facettes de leur identité (sexe, classe, origine, orientation sexuelle, âge, handicap, religion...). L'intersectionnalité permet d'identifier et de reconnaître les différences qui existent entre des personnes victimes d'une même discrimination. C'est également un prisme à travers lequel il est intéressant d'analyser les interactions entre plusieurs discriminations : sexisme et racisme, sexisme et classisme, racisme et homophobie, etc. Il s'agit de montrer que la domination est plurielle et de prendre en compte l'impact de discriminations multiples qui se croisent et parfois se renforcent.

Notre société comporte de nombreuses inégalités en matière de traitement et de considération des hommes et des femmes, des filles et des garçons. Ces inégalités peuvent être analysées comme la résultante d'un système.

GENRE – RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE



MYTHES QUI TENDENT À LÉGITIMER



DES STÉRÉOTYPES, QUI FONT PESER



**DES ASSIGNATIONS, SUR LES HOMMES
ET LES FEMMES**



**CAUSANT DES DISCRIMINATIONS
À UN NIVEAU SOCIÉTAL**



« Portrait d'une négresse » - Marie-Guillemine Benoist

3. Comment utiliser ce guide?

Les 10 mythes identifiés par notre groupe comme les plus prégnants dans nos vies ont été **répartis en 10 chapitres, 5 dans chaque tome**. La déconstruction de chaque mythe fait ainsi l'objet d'un chapitre, identifiable par un code couleur dans le sommaire et sous forme d'intercalaire. Nous avons en effet souhaité qu'un chapitre puisse être lu et compris indépendamment des autres, même si des liens existent et sont par ailleurs mentionnés en fin de chaque chapitre (rubrique « **Pour aller plus loin...** »).

Chaque mythe est énoncé par une accroche et **décliné en stéréotypes et assignations** les plus présents dans notre vie quotidienne. À partir de la rubrique « **Des questions à se poser** », le mythe fait l'objet d'une analyse approfondie en réponse à chaque question qu'il soulève. Les références, sources et bibliographies spécifiques ayant servi à le déconstruire, sont répertoriées au sein du texte et/ou à la fin du chapitre qui lui est consacré.

Une bibliographie plus complète (bien que non exhaustive), reprenant l'ensemble des sources de ce guide, est consultable à la fin de chaque tome; les auteur-e-s présent-e-s dans la bibliographie sont identifiables par l'exposant^B (B) qui suit leur nom.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir en parcourant le tome 2 de ce « Guide de survie en milieu sexiste »! Nous espérons que vous y trouverez les réponses que vous cherchez, que vous y apprendrez des choses, que vous y découvrirez d'autres manières d'envisager l'Histoire, la société et les relations humaines.

Nous espérons surtout que vous pourrez vous appuyer sur notre travail pour construire et étayer vos arguments... dans notre lutte commune pour plus d'égalité entre filles et garçons, hommes et femmes!

4. Déconstruire les mythes



« Mother and Child in the Conservatory » - Mary Cassatt

Mythe 6:

« Les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes muscles, ni la même morphologie et ne peuvent donc pas faire les mêmes choses! »

Les activités, tâches et rôles des femmes et des hommes sont déterminés par les caractéristiques morphologiques de leur sexe (musculature, force, corpulence, taille...).

Ce mythe tend à :

- qu'une morphologie différente justifie l'attribution de tâches et de rôles différents entre hommes et femmes ;
- que les filles-les femmes et les garçons-les hommes sont naturellement attiré-e-s par des activités distinctes (jeux et jouets, loisirs, sports, professions, etc.) en raison de capacités et compétences physiques différentes ; qu'il existe des activités qui conviennent intrinsèquement mieux aux filles et d'autres mieux aux garçons ;
- le déterminisme biologique et l'essentialisme ; la complémentarité des rôles masculins et féminins dans notre société.

Déclinaisons du mythe: les stéréotypes et les assignations au quotidien

- *Les femmes sont plus faibles que les hommes, c'est pourquoi elles ne sont pas capables d'exercer certaines professions ou activités sportives. Variante: Certains sports ou métiers ne devraient pas être accessibles aux femmes, car il faut les protéger et leur éviter de se faire du mal.*
- *Il est illusoire de faire croire aux garçons et aux filles qu'ils-elles peuvent/ pourront pratiquer les mêmes activités, sports ou métiers...*
- *Les hommes sont plus forts, plus musclés et plus endurants que les femmes.*

- *Contre un homme, une femme sera toujours désavantagée en matière de performances physiques et d'endurance.*
- *Les « vrais hommes » sont tous forts et musclés.*
- *Une femme musclée, ce n'est ni naturel, ni agréable à regarder. Variante: Une femme musclée perd sa féminité.*
- *Les femmes ont une grande force mentale; les hommes ont une grande force physique; ils-elles sont donc complémentaires. Variante: Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus, l'essentiel est d'arriver à se comprendre l'un-e l'autre.*

Déconstruire le mythe

Des questions à se poser :

- Quelles sont les différences morphologiques entre les femmes et les hommes ?
- Comment expliquer la différence de taille entre les hommes et les femmes ? Quelles théories ?
- Qu'en est-il de la force et de l'endurance ?
- Y a-t-il des activités que ces différences morphologiques interdisent (ou imposent) à l'un ou l'autre sexe ?

Quelles sont les différences morphologiques entre les femmes et les hommes ?

La *morphologie* désigne la science descriptive étudiant la forme et l'aspect visuel de la structure externe d'un être vivant, se distinguant ainsi de l'*anatomie*, qui s'intéresse à sa structure interne. La morphologie, pour faire très court, c'est donc « *ce que l'on perçoit, ce que l'on voit* », d'une plante, d'un animal... ou d'un être humain.

À la naissance par exemple, le corps médical se basera en tout premier lieu sur un examen externe du nouveau-né pour déclarer s'il s'agit d'un garçon ou d'une fille (ou, pour être plus exact-e-s, d'un être humain mâle ou femelle) avec l'observation des « *caractères sexuels primaires* ». C'est le célèbre « C'est une fille ! » ou « C'est un garçon ! » des salles d'accouchement...⁴

4/ Nous verrons que la notion de sexe biologique n'est pas aussi binaire que cela...

« Les caractères sexuels primaires désignent l'ensemble des organes génitaux qui permettent chez de nombreuses espèces de différencier le mâle de la femelle. Chez l'homme, ils déterminent le sexe biologique dès la naissance grâce aux organes sexuels externes : verge et testicules situés dans les bourses pour le garçon ; lèvres et vagin chez la fille. (...) On les distingue des caractères sexuels secondaires qui eux sont acquis plus tard lors de la puberté et du développement hormonal : pilosité, mue de la voix et hausse de la musculature pour l'homme ; pilosité, développement de la poitrine et des capacités de sécrétion lactée, apparition des cycles menstruels avec les règles pour la femme. »⁵

Les « caractères sexuels secondaires » apparaissent donc pendant la puberté et provoquent plusieurs changements morphologiques : chez les femmes, une poitrine développée, un bassin plus large ; chez les hommes, une pilosité plus importante, notamment sur le visage et le torse, une voix grave, une masse musculaire accrue... Les tissus adipeux (graisses) tendront à se répartir différemment et seront proportionnellement plus développés chez les femmes que chez les hommes.⁶

Il existe donc des différences morphologiques moyennes observables entre un corps d'homme et un corps de femme, mais « le dimorphisme sexuel », c'est-à-dire l'ensemble des différences morphologiques plus ou moins importantes entre les individus mâle et femelle d'une même espèce, est très peu marqué chez les êtres humains comparativement à d'autres espèces animales.⁷ S'agissant des caractères sexuels secondaires, Homo sapiens, comme beaucoup d'autres mammifères, n'a pas un niveau de dimorphisme sexuel très élevé.⁸

Intéressons-nous à la question des mensurations et plus particulièrement de la taille des êtres humains. Quand on analyse des *données anthropométriques* (c'est-à-dire qui concernent la mesure des particularités dimensionnelles d'un être humain), il est fondamental d'avoir à l'esprit deux points de vigilance : les mesures son *toujours des valeurs moyennes* et elles ne sont *valables qu'au sein d'une même population* (de même origine territoriale et de même génération).

5/ Dr Pierrick Horde, directeur éditorial de Santé-Médecine, www.sante-medecine.journaldesfemmes.fr

6/ « Comparaison biologique entre la femme et l'homme », Wikipédia, encyclopédie en ligne, consulté le 15 mai 2018.

7/ Christophe Lemardelé, « Femmes/Hommes : le dimorphisme sexuel », Mediapart, blog « De l'éthique en toute chose », 26 novembre 2017.

8/ www.hominides.com

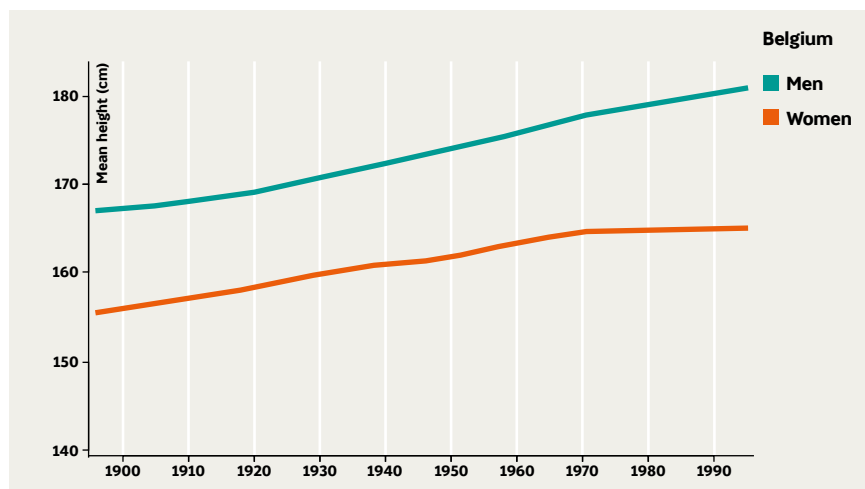
9/ Imperial College London « A Century of trends in adult human height », elifesciences.org, 26 juillet 2016.

Premier point de vigilance: garder à l'esprit qu'à la marge des données statistiques moyennes, *il existe d'importantes variations individuelles*.

En 2016, l'Imperial College London (ICL) publiait une vaste étude⁹, conduite par 800 chercheurs et chercheuses, sur la taille humaine à travers le monde. Ces scientifiques ont vérifié les informations de 1.472 rapports concernant la taille de plus de 18,6 millions de personnes. Ils-elles ont mesuré la taille moyenne d'habitant-e-s de 200 pays, né-e-s entre 1896 et 1996 et ayant atteint leur majorité entre 1914 et 2014.

De cette étude à échelle mondiale, il apparaît qu'en Belgique, la taille moyenne des hommes adultes, tous âges (au-delà de 18 ans) et toutes catégories sociales confondus, est de 181,7 cm. Quant à la taille moyenne des femmes adultes, tous âges (au-delà de 18 ans) et toutes catégories sociales confondus, elle est de 165,5 cm. L'étude révèle également un accroissement conséquent de la taille des Belges (hommes et femmes) depuis un siècle. En effet, par rapport aux hommes belges nés en 1896, ceux qui ont vu le jour un siècle plus tard sont de 14,5 cm plus grands. Quant aux femmes belges, elles ont en moyenne grandi de 10,1 cm, passant de 1,554 m en 1896 à 1,655 m en 1996.

Ces données et cette évolution dans le temps peuvent se représenter sous la forme d'un graphique, comme ci-dessous :

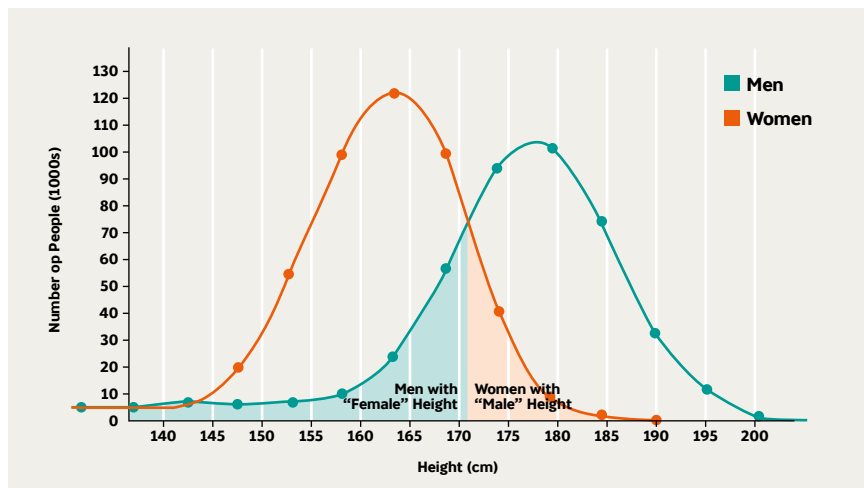


Source : « Taille : les hommes belges parmi les plus grands du monde » article de L'Avenir.net du 27 juillet 2016, sur les résultats de l'étude de l'Imperial College London.

Cette représentation graphique est a priori évidente et explicite... mais elle peut conduire à *une interprétation tronquée, voire erronée, des résultats*. En effet, les deux courbes représentées ont l'air de croître de manière relativement simultanée et parallèle, donnant l'impression que jamais la courbe des femmes ne rattrapera celle des hommes et induisant que « la femme » belge était, est et restera toujours plus petite que « l'homme » belge.

Or, cette interprétation du graphique n'est pas exacte, dans le sens qu'elle ne représente pas la réalité de beaucoup de Belges. En effet, il s'agit de *données moyennes*. Cela signifie qu'il existe des individus de part et d'autre de ces mesures : des femmes plus grandes (et des plus petites), des hommes plus petits (et des plus grands). Ce qui implique qu'il existe des hommes et des femmes en Belgique qui font la même taille !

Une manière plus juste de représenter graphiquement ces données moyennes serait de les reporter dans un graphique tel que celui ci-dessous (codes couleur exceptés) représentant la taille moyenne d'une population donnée aux États-Unis¹⁰ :



10/ 11/ «Why Sex Differences Don't Always Measure Up» - www.sugarandslugs.wordpress.com, 13 février 2011.

12/ Imperial College London A Century of trends in adult human height», elifesciences.org, 26 juillet 2016.

13/ «Why Sex Differences Don't Always Measure Up» - www.sugarandslugs.wordpress.com, 13 février 2011.

14/ Christophe Lemardelé, « Femmes/Hommes : le dimorphisme sexuel », Mediapart, blog « De l'éthique en toute chose », 26 novembre 2017.

« Le graphique montre deux distributions, une pour les hommes et une pour les femmes (chacune suivant à peu près la forme classique de la courbe en cloche d'une distribution normale statistique). Une personne de plus grande taille semble statistiquement plus susceptible d'être un homme et une personne de plus petite taille semble plus susceptible d'être une femme. Un peu avant 169,5 cm, les courbes se croisent : cette valeur peut être utilisée comme seuil entre les hauteurs « féminines » et les hauteurs « masculines ». Ce qui indique qu'il y a beaucoup de gens « du mauvais côté » du point de rupture. Plus de 1 femme sur 9 (11,6%) mesure plus de 169,5 cm (la partie en rose du graphique), ce qui les place du côté que nous aurions peut-être décrit comme « plus susceptibles d'être des hommes », mais il y a encore plus d'hommes qui ont une taille « girly » : presque un tiers des hommes (33,4%) ont moins de 169,5 cm. »¹¹

Pour en revenir à la Belgique et au premier graphique, s'il est donc correct de dire que la majorité des hommes belges ont une taille plus grande que la majorité des femmes belges, il est faux d'affirmer que tout homme y est plus grand que toute femme !

Second point de vigilance : les données anthropométriques *sont variables dans le temps* (comme nous l'avons vu avec l'évolution de la taille des Belges sur un seul siècle), mais aussi *dans l'espace*.

Autrement dit, les différences morphologiques entre hommes et femmes ne sont *ni intemporelles, ni universelles*. La même étude de l'Imperial College London a révélé qu'en Inde¹², les hommes mesurent en moyenne 164,7 cm, au Guatemala 163 cm et au Timor oriental 159,8 cm. Une femme belge a donc de fortes probabilités d'être plus grande qu'un homme indien !

« Il est donc faux de penser qu'il existe un seuil de hauteur que nous pourrions utiliser pour séparer de manière fiable les femmes des hommes. Et notre expérience quotidienne le confirme souvent. Il y a beaucoup de chevauchement entre la gamme de hauteurs pour les hommes et la gamme de hauteurs pour les femmes. Statistiquement, il se peut qu'une personne de 167 cm soit plus susceptible d'être une femme, mais 1 personne sur 3 de cette taille est un homme. »¹³

Le dimorphisme sexuel est donc moins marqué chez les êtres humains que chez d'autres espèces animales.¹⁴ La similarité de taille et de poids entre

hommes et femmes le confirme : les courbes de croissance standard montrent un écart-type légèrement inférieur à 1. La masse moyenne adulte de l'homme est de 88,5 kg, celle de la femme 62 kg. L'écart-type de masse corporelle chez les hommes étant de 15,6 kg, il en résulte que 10% des hommes adultes sont plus légers que la moyenne des femmes.¹⁵

Ces points de vigilance dans l'analyse de données anthropométriques sont essentiels, car une interprétation erronée ou une généralisation sans discernement alimentent et légitiment de nombreux stéréotypes sur les femmes et les hommes. Par exemple, si les données indiquent que « *les hommes sont en moyenne plus grands que les femmes* », il n'y a qu'un pas à franchir pour affirmer que « *tous les hommes sont plus grands que toutes les femmes* » et pour nourrir le stéréotype « *l'homme est plus grand que la femme* ». Or, il s'agit d'un sophisme, c'est-à-dire, une argumentation à la logique fallacieuse : un raisonnement qui paraît solide, mais qui n'est en réalité pas valide au sens de la logique. Et il n'y a pas loin d'un sophisme à un stéréotype... et aux assignations qui en découlent.

Comment expliquer la différence de taille entre les hommes et les femmes ? Quelles théories ?

Depuis plusieurs décennies, les scientifiques ont émis de nombreuses théories, suscitant tout autant de controverses, pour expliquer pourquoi les hommes sont en moyenne plus grands que les femmes. En voici quelques-unes, exposées par ordre chronologique.

> LA SÉLECTION SEXUELLE

Émise par **Charles Darwin**⁸ dans « *L'Origine des espèces* » en 1859, la théorie de *la sélection naturelle* est fondée sur la reproduction des individus en fonction de leur capacité à survivre. Conscient de ce que l'aptitude à la survie ne suffit pas à expliquer toutes les variations des espèces animales, il propose *la sélection sexuelle* comme mécanisme complémentaire, argumentant que *la compétition entre individus pour la reproduction sexuée* peut aussi être un facteur majeur d'évolution.

15/ Courbes publiées en 2000 aux USA par les CDC (Centers for Disease Control)
www.cdc.gov/nchs/nhanes/index.htm



« Les baigneuses » - Suzanne Valadon

« Et ceci me conduit à dire quelques mots de ce que j'appelle la sélection sexuelle. Celle-ci dépend non pas d'une lutte pour la survie, mais d'une lutte entre mâles pour la possession des femelles; et le résultat en est non pas la mort du perdant, mais le fait qu'il n'aura aucun ou peu de descendants. »¹⁶

En 1871, Darwin^B consacre tout un ouvrage¹⁷ à sa théorie. Selon lui, la sélection sexuelle peut prendre deux formes : *la compétition physique entre mâles*, produisant le développement des moyens d'attaque et de défense (crocs, cornes, muscles, corpulence, taille...) et *la compétition pour la séduction des femelles*, conduisant au développement d'ornements et de stratégies (couleurs vives, plumage ou pelage chatoyant, crinière hyper développée, chant, parade nuptiale...). Le choix final en vue de l'accouplement revient aux femelles, celles-ci choisissant un mâle en fonction de certains traits (dont la corpulence et la taille) censés lui garantir un meilleur succès reproducteur... avec pour conséquences de développer, de génération en génération, certaines caractéristiques physiques chez l'espèce mâle.

Sa théorie va être rejetée par la majorité des scientifiques de son époque, qui refusent de voir dans la sélection sexuelle autre chose qu'une sélection de survie liée à la compétition entre les mâles d'une espèce et qui rejettent l'idée que le choix des femelles puisse exercer une quelconque pression évolutive ! Dans la société patriarcale du 19^e siècle, s'il était en effet acceptable que des mâles puissent se disputer les faveurs d'une femelle, l'idée que des hommes puissent être au final acceptés ou rejetés par le choix des femmes était impensable.¹⁸

Jusqu'au début du 20^e siècle, l'idée d'une sélection sexuelle n'est pas vraiment prise au sérieux dans le monde scientifique. Les travaux du physicien et statisticien **Ronald Fisher**^B vont renouveler le concept en appliquant des

16/ Charles Darwin^B, « L'origine des espèces », 1859.

17/ Charles Darwin^B, « La filiation de l'homme et la sélection liée au sexe », 1871.

18/ Geoffrey Miller^B, « The Mating Mind », 2000.

19/ Ronald Fisher^B, « The Genetical Theory of Natural Selection (la théorie génétique de la sélection naturelle) », 1930.

20/ John Hunt, Casper J. Breuker, Jennifer A. Sadowski et Allen J. Moore, « Male-male competition, female mate choice and their interaction: determining total sexual selection », *Journal of Evolutionary Biology*, vol. 22, n° 1, janvier 2009.

21/ Geoffrey Miller^B, « The Mating Mind », 2000.

22/ Angus John Bateman « Intra-sexual selection in drosophila », *Nature*, 1948.

23/ Tim H. Clutton-Brock, « The Evolution of Parental Care », Princeton University Press, 1991.

méthodes statistiques à la génétique des populations.¹⁹ À partir de 1958, ses idées se répandront dans une génération de scientifiques mieux formé-e-s aux mathématiques et moins conditionné-e-s idéologiquement, comme **Peter O'Donald**, **William Hamilton** ou **Geoffrey Miller**⁸. La fin du 20^e et le début du 21^e siècle vont voir des chercheurs et chercheuses s'intéresser à la sélection sexuelle²⁰, de nouvelles disciplines scientifiques apportant d'autres éclairages, comme la *biologie de l'évolution* (ou *biologie évolutive*) qui vise à comprendre les mécanismes de l'évolution des espèces, à travers des sous-disciplines telles que la paléontologie, la génétique des populations, l'écologie évolutive ou la psychologie évolutionniste.²¹

> LE « PRINCIPE DE BATEMAN » ET L'ANISOGAMIE

En 1948, le généticien **Angus John Bateman** mène une étude²² sur les mouches drosophiles, dont il observe le comportement lors de la reproduction. Il part d'une hypothèse selon laquelle *le succès reproductif* (la capacité de transmettre ses gènes à sa descendance) des mâles s'accroît *en fonction du nombre de partenaires sexuelles*, tandis que le succès reproductif des femelles ne dépendrait pas de la quantité de partenaires. Il veut confirmer cette hypothèse en notant les différences quantitatives mâles-femelles en nombre de partenaires et en comparant ce nombre au succès reproductif. L'expérience se base sur des marqueurs génétiques permettant d'attribuer la descendance à chaque parent.

Sa méthode est simple : isoler des mouches (trois de chaque sexe) dans un bocal et examiner les résultats de leur procréation, en fonction de la part de transmission génétique de chaque parent. A l'issue de ses observations, Bateman constate une différence entre mouches mâles et femelles. Il semblerait plus favorable pour les mâles de diversifier les partenaires sexuelles femelles, au contraire des femelles qui semblent produire la même quantité de progéniture quel que soit leur nombre de partenaires.

L'une des explications de Bateman à cette différence de comportement sexuel entre mâles et femelles est *l'anisogamie* : le différentiel de taille et d'exigences énergétiques des gamètes. Parce qu'un spermatozoïde est bien plus petit et moins coûteux en énergie à produire et à entretenir qu'un ovule, les mâles seraient davantage portés au gâchis de ressources et donc à une compétition intrasexuelle (entre individus du même sexe) plus violente, favorisant les individus les plus robustes et les plus imposants.²³

Autrement dit, les mâles seraient (plus) volages, car le sperme est abondant et demande peu d'énergie à être produit. Au contraire, dans la plupart des espèces animales, les gamètes femelles sont rares, produits avec parcimonie et donc précieux, poussant les femelles à l'économie de partenaires... et à la sélection.²⁴ Toujours selon le « principe de Bateman », les femelles investissent davantage d'énergie dans leur progéniture que ne le font les mâles. En conséquence, les femelles constituent une ressource limitée pour laquelle les mâles entrent parfois violemment en compétition, ce qui expliquerait le développement de leur musculature et de leur corpulence.

L'étude de Bateman est extrêmement populaire dans les années 1970, étant citée près de 2000 fois par d'autres scientifiques. Deux raisons peuvent expliquer ce succès : sa théorie donnait une explication scientifique crédible au dimorphisme sexuel, mais surtout ses résultats confortaient une certaine vision des comportements et des relations hommes-femmes ! Comme souvent lors d'expériences basées sur *l'éthologie* (la science des comportements des espèces animales), ses conclusions sur le comportement sexuel des mouches ont conduit à une extrapolation au comportement des êtres humains, alimentant le mythe selon lequel les hommes seraient programmés génétiquement pour l'infidélité, tandis que les femmes seraient censées être prédisposées à la fidélité... Mythe qui a modelé la vision des rapports hommes-femmes pendant des décennies... jusqu'à nos jours !

De nos jours, l'étude de Bateman est très critiquée, notamment à cause de son manque de rigueur scientifique, certain-e-s affirmant même que les résultats n'auraient jamais dû être publiés. En effet, l'analyse ADN n'existant pas à son époque, le généticien a dû *se baser sur les mutations génétiques sévères* comme indices pour mettre en évidence les parentés.

*« Imaginez un enfant avec une mère aux ailes tordues et un père borgne. L'enfant a des chances égales d'avoir soit les deux mutations, soit seulement celle du père, seulement celle de la mère, ou encore aucune mutation. Afin de savoir exactement qui s'est accouplé avec qui, Bateman a sélectionné seulement les enfants avec deux mutations, parce qu'ils étaient les seuls chez lesquels il pouvait identifier précisément le père et la mère. »*²⁵

Cette méthode comportait donc un énorme biais : elle s'est concentrée uniquement sur les rejets drosophiles possédant *deux mutations génétiques* afin de pouvoir déterminer avec certitude quels étaient les parents. Or, cette population est non représentative, car les individus possédant de telles mutations survivent rarement jusqu'à l'âge adulte. Beaucoup de mouches sont mortes avant d'avoir pu être comptées par Bateman, ce qui a biaisé tous les résultats, puisque l'expérience n'a pas pu analyser la progéniture dans son ensemble !

Étonnement, l'expérience n'a pas été reproduite après la publication des résultats, ce qui est pourtant une pratique courante dans le monde scientifique pour vérifier leur fiabilité. Ce n'est qu'en 2012 que **Patricia Adair Gowaty**, professeure de biologie évolutionniste, a reconduit l'expérience historique²⁶, mais avec les outils d'analyse ADN modernes, bien plus précis qu'en 1948. Et les résultats de l'expérience ont produit une conclusion bien différente : les femelles pourraient tout aussi bien multiplier les partenaires sexuels que les mâles !²⁷ Ce qui amène cette question : comment la théorie de Bateman (et ses applications au comportement de l'être humain) a-t-elle pu persister aussi longtemps sans être remise en question ? Patricia Gowaty l'explique par l'attrait psychologique des résultats de Bateman, qui correspondent à une vision stéréotypée des rapports entre hommes et femmes.

« Nos visions du monde contraignent nos imaginations. Pour certaines personnes, le résultat de Bateman était si réconfortant qu'il ne méritait pas d'être remis en question. Je pense que les gens l'ont juste accepté. »²⁸

> LE DIFFÉRENTIEL D'INVESTISSEMENT PARENTAL

La théorie du différentiel d'investissement parental minimal a été formulée par le sociobiologiste **Robert Trivers**⁸ en 1972.²⁹ Selon cette théorie, le succès

24/ « Non, les hommes ne sont pas voués à être plus infidèles que les femmes (c'est la science qui le dit !) » www.atlantico.fr/decryptage 3 juillet 2012. 22 « UCLA biologists reveal potential 'fatal flaw' in iconic sexual selection study », esciencenews.com, 26 juin 2012.

25/ « UCLA biologists reveal potential 'fatal flaw' in iconic sexual selection study », esciencenews.com, 26 juin 2012.

26/ Patricia Adair Gowaty, Yong-Kyu Kim, Wyatt W. Anderson « No evidence of sexual selection in a repetition of Bateman's classic study of *Drosophila melanogaster* », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, PNAS, 11 juin 2012.

27/ « Bateman's Sexual Selection: Another Darwinian Pillar Falls », www.evolutionnews.org, 18 juin 2012.

28/ Victoria Wellman « So men aren't hard-wired to be unfaithful after all? Famous Forties study that claimed men are promiscuous by nature is found to be flawed », *Dailymail UK*, 27 juin 2012.

29/ Robert Trivers⁸, « Parental investment and sexual selection », 1972.

copulatoire n'est pas forcément synonyme de *succès reproductif*. Si on se place du côté d'un mâle mammifère, il faut non seulement s'assurer que la femelle reçoive bien ses spermatozoïdes et non ceux d'un concurrent, mais il faut aussi que la descendance survive !

Le succès reproductif d'un individu est donc toujours la combinaison de deux processus distincts : *la conquête du/de la partenaire* (temps et énergie dépensés pour copuler) et *l'investissement parental* (temps et énergie dépensés pour prendre soin de la descendance qui résulte de cette copulation). Trivers^B observe chez de nombreuses espèces animales *une asymétrie d'investissement entre les mâles et les femelles*, celles-ci investissant davantage dans leur descendance que les mâles.³⁰ Il explique cette différence d'investissement par l'anisogamie (voir ci-dessus) et par le fait que, bien souvent, les femelles participant davantage aux soins aux jeunes que les mâles, ces derniers augmentent leur succès reproducteur via une augmentation de l'accès aux femelles réceptives.³¹

La théorie de Trivers^B s'appuie sur le fait que les espèces où les mâles manifestent la plus grosse variation reproductrice (quand seuls quelques-uns fécondent la majorité des femelles) sont aussi celles où le dimorphisme sexuel de taille est le plus accentué ! Les mâles sont en effet beaucoup plus massifs que les femelles, à l'instar des éléphants de mer où la différence de taille peut atteindre les 400% ! Cependant, si dans le règne animal, le sexe au plus haut potentiel reproductif est souvent le mâle et celui à l'investissement parental le plus élevé est souvent la femelle, il serait faux de généraliser ! Chez le casoar à casque, les hippocampes ou encore certaines grenouilles d'Amazonie, ce sont les mâles qui investissent le plus dans la descendance, sont les plus sélectifs dans leurs choix de partenaires et pour l'accès desquels les femelles sont en concurrence.³²

> L'ACCÈS PRIORITAIRE DES HOMMES AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES

Émise par l'anthropologue **Priscille Touraille^B** en 2005 lors d'une thèse³³ menée sous la direction de **Françoise Héritier^B**, cette théorie explique la différence moyenne de taille entre hommes et femmes *par des facteurs plus culturels que naturels*. Selon Touraille^B, le dimorphisme sexuel serait dû à une *construction sociale*, remontant au paléolithique, les hommes imposant des restrictions alimentaires aux femmes, tributaires de ces rapports de domination.³⁴ Priscille Touraille^B explique que les femmes de grande taille auraient

été progressivement exclues de l'humanité suite aux privations alimentaires imposées par les hommes, selon un processus de contre-sélection (ou sélection négative).

« Dans l'espèce humaine, les femmes grandes sont avantagées par la sélection naturelle parce que leurs bébés ont de meilleures chances de survie, comme théoriquement toutes les autres mammifères femelles. Les femmes de grande taille ont aussi un avantage obstétrique parce qu'elles ont des taux de mortalité moindres à l'accouchement. La contre-sélection des gènes de grande taille ne peut être donc que la conséquence des limitations nutritionnelles. Or, la limitation nutritionnelle est organisée socialement par les régimes politiques d'inégalités que sont les "régimes de genre". »³⁵

Grâce notamment au soutien de Françoise Héritier^B, les recherches de Priscille Touraille^B reçoivent un large écho médiatique, inspirant un documentaire³⁶ et diverses publications.³⁷

« J'ai une jeune collègue qui a travaillé sur ce sujet et elle montre que toute l'évolution consciente et voulue de l'humanité a travaillé à une diminution de la prestance du corps féminin par rapport au masculin. Depuis la préhistoire, les hommes se sont réservé les protéines, la viande, les graisses, tout ce qui était nécessaire pour fabriquer les os. Alors que les femmes recevaient les féculents et les bouillies qui donnaient les rondeurs. C'est cette discordance dans l'alimentation –encore observée dans la plus grande partie de l'humanité– qui a abouti, au fil des millénaires, à une diminution de la taille des femmes tandis que celle des hommes

30/ Robert Trivers^B, «Sexual selection and the descent of man, 1871-1971», Chicago, 1972.

31/ Étienne Danchin^B, Luc-Al. Giraldeau, Frank Cézilly, « Écologie comportementale », Dunod, 2005.

32/ Peggy Sartre^B, « Si les femmes sont plus petites que les hommes, ce n'est pas à cause du steak », Slate, 22 décembre 2017.

33/ Priscille Touraille^B, « Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'adaptation biologique », Les Éditions de la MSH, 2014.

34/ Irene Barbiera^B, « Priscille Touraille, Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'évolution biologique », Clio. Femmes, genre, histoire, n° 37, 2013.

35/ « Le monde de Lisa », www.youtube.com/watch?v=5Jni1bWxumo, France Info, le 8 décembre 2017.

36/ Véronique Kleiner^B « Pourquoi les femmes sont-elles plus petites que les hommes? », Arte, janvier 2014.

37/ Nora Bouazzouni^B, « Faiminisme – Quand le sexisme passe à table », Nouriturfu, 2017.

*augmentait. Encore une différence qui passe pour naturelle alors qu'elle est culturellement acquise. »*³⁸

Mais les critiques sont nombreuses, ainsi que les controverses. Ainsi, **Michel Raymond**, directeur de recherche au CNRS et responsable de l'équipe de Biologie Évolutive Humaine de l'université de Montpellier qualifie cette théorie de « fumeuse » : *« Dans le monde vivant, et particulièrement chez les primates, les différences de taille sont bien comprises, en particulier par la sélection sexuelle. Par exemple, lorsque les mâles se battent pour accéder aux femelles, cela favorise des mâles de plus grande taille et cela conduit à des mâles généralement plus grands que les femelles. Cela peut être renforcé par le choix des femelles, qui préfèrent alors des mâles plus grands.(...) Actuellement, les hommes sont en moyenne plus grands que les femmes. C'était aussi le cas il y a quelques siècles, quelques millénaires, et aussi loin que les traces du passé permettent de l'évaluer, c'était aussi le cas tout au long de la lignée humaine. »*³⁹

Robert Trivers^B va dans le même sens, affirmant que l'hypothèse de Touraille^B est du « grand n'importe quoi, du début à la fin. Le dimorphisme sexuel n'a pas commencé avec notre lignée à l'époque paléolithique –les mâles sont plus grands et plus gros que les femelles chez tous nos plus proches cousins, que ce soit chez les deux espèces de chimpanzés, les gorilles ou les orangs-outangs. Ce qui équivaut à 17 millions d'années d'histoire, avec un dimorphisme sexuel produit de la sélection sexuelle. »⁴⁰

Pour **David Schmitt**, psychologue évolutionnaire et spécialiste de l'étude transculturelle des différences sexuelles : *« Les hommes et les femmes varient en taille, en poids, en stature et en force de différentes manières selon les cultures et ce pour diverses raisons. Dans certaines cultures (par exemple, dans les populations de haute altitude où des corps plus petits sont avantageux), les hommes et les femmes ne diffèrent que très peu en taille. L'idée générale voulant que s'ils étaient nourris de la même manière (notamment sur le plan des protéines), les hommes et les femmes seraient exactement les mêmes sur le plan de la taille, du poids, de la stature et de la force est, franchement, vraiment bizarre, vu ce que nous savons des centaines de cultures (y compris de chasseurs-cueilleurs) observées dans le monde entier (sans même parler des données comparatives inter-espèces). »*

Heather Heying, professeure de biologie évolutive, est plus nuancée : « *Il est vrai que des facteurs culturels –qui sont, en eux-mêmes, évolutifs– peuvent jouer sur l’anatomie et la physiologie. Les adultes qui ont profité d’une meilleure nutrition dans l’enfance sont en général plus grands, par exemple. (...) Mais si l’ampleur du dimorphisme sexuel humain est variable selon les cultures, sa direction ne varie jamais. Si le dimorphisme sexuel humain était entièrement une construction culturelle, nous verrions des sociétés où les femmes seraient plus grandes et les hommes plus petits, en moyenne. Ce genre de population n’existe pas.* »

À travers ces débats entre *la sélection sexuelle et les régimes de genre*, ce sont deux conceptions de la compréhension de l’évolution humaine qui s’affrontent : *la nature et la culture, l’inné et l’acquis*. Et si la réponse était à chercher dans la nuance ? Ne pas nier l’existence de facteurs biologiques, sans toutefois leur donner plus d’importance qu’ils n’en ont réellement (et certainement sans les envisager comme uniques éléments explicatifs de l’évolution de l’être humain et des rapports hommes-femmes). Tout en prenant en considération l’influence des facteurs culturels, sociaux et environnementaux, ainsi que des rapports de domination.

*« La façon dont nous grandissons est fortement influencée par notre alimentation et des facteurs environnementaux, bien que les gènes jouent également un rôle. Ainsi, dans plusieurs pays d’Afrique subsaharienne, dont la Sierra Leone, l’Ouganda ou le Rwanda, si la population a gagné quelques centimètres en un siècle, la taille moyenne a reculé au cours des quarante dernières années, à cause de la guerre, de la malnutrition et des famines, de situations sociales et politiques compliquées. Cette étude nous donne une image de la santé des nations au cours du siècle passé. Cela confirme que nous avons besoin de manière urgente de nous préoccuper de l’environnement et de la nutrition des enfants et adolescents à l’échelle mondiale. »*⁴¹

38/ Françoise Héritier³, interview dans le journal « Le Monde », en réponse à la question de la journaliste Annick Cojean : « On ne peut pas nier une différence de stature physique qui accentue la vulnérabilité de la femme », Le Monde, 5 novembre 2017.

39/, 40/ Peggy Sartre³, « Si les femmes sont plus petites que les hommes, ce n’est pas à cause du steak », Slate, 22 décembre 2017.

41/ Imperial College London « A Century of trends in adult human height », elifesciences.org, 26 juillet 2016.

Qu'en est-il de la force et de l'endurance ?

Les études montrent qu'au sein d'une même population, les hommes ont en moyenne plus de force musculaire que les femmes, c'est-à-dire que leurs muscles sont capables d'exercer une force plus grande contre une résistance. Cela s'explique en grande partie par *des différences de masse musculaire*: les femmes ont en moyenne deux tiers de la masse musculaire des hommes (différence plus marquée au niveau du haut du corps) pour deux fois plus de masse grasseuse. Or, la force est essentiellement fonction de la masse musculaire, ainsi que du type de fibres présentes dans le muscle (fibres dont les proportions varient en fonction du genre, mais également d'autres facteurs, comme l'origine ethnique).⁴²

Cela signifie qu'un homme et une femme ayant des muscles de taille similaire auront à peu près la même force. Le cliché de l'homme (même fluet) qui aura toujours plus de force qu'une femme (même sportive), simplement du fait d'être un homme, n'a donc pas de fondement scientifique. Et s'agissant là aussi de différences de moyennes, il est donc possible qu'une femme en particulier soit plus forte qu'un homme en particulier !

En ce qui concerne l'endurance, la réponse est toute autre : elle varie en fonction de la durée de l'effort demandé.

« Dans les sports d'endurance de moyenne et longue durée, les différences physiologiques placent systématiquement les meilleurs hommes en avant des meilleures femmes. Du 100 mètres au marathon, le fossé de performance est d'environ 11%. Au Championnat du monde d'Ironman, à Hawaï, l'écart est de 9,8% à la natation, de 12,7% au vélo et de 13,3% à la course à pied, rapporte une étude de 2008. Par contre, dans les disciplines de très longue durée, comme l'ultramarathon et l'ultracyclisme, l'histoire est différente. Dans son classique « Lore of running » (Human Kinetics), Tim Noakes rapporte que lorsqu'un homme et une

42/ Phillip Bishop, Kirk Cureton, Mitchell Collins, « Sex difference in muscular strength in equally-trained men and women », *Ergonomics*, 1987.

43/ Maxime Bilodeau, « Les femmes en ultra-endurance: pourquoi s'y imposent-elles ? », 2016.

44/ Tia Ghose, « Women in Combat: Physical Differences May Mean Uphill Battle », *livescience.com*, 7 décembre 2015.

45/ Karine Jacquet, « Les sportives rattraperont-elles un jour les sportifs ? », *Science et Vie*, 12 juillet 2017.

46/ Maxime Bilodeau, « Les femmes en ultra-endurance: pourquoi s'y imposent-elles ? », 2016.

47/ Karine Jacquet, « Les sportives rattraperont-elles un jour les sportifs ? », *Science et Vie*, 12 juillet 2017.

femme courent 42,2 kilomètres en un temps identique, l'homme sera dominé sur une épreuve de distance supérieure. Son poids et sa taille supérieure deviennent alors un sérieux handicap avec lequel ne compose pas la femme. »⁴³

C'est le *seuil plafond*. Dans certaines performances extrêmes, demandant de développer des capacités physiques jusqu'au maximum de leurs possibilités, ce seuil est à l'avantage de la population masculine dans un type d'endurance, de la population féminine dans un autre. En effet, dans le cas d'un effort prolongé, avoir une masse grasseuse plus importante peut être un atout : les graisses sont brûlées, alimentant l'organisme en continu en cas d'effort prolongé. C'est pourquoi les femmes sont en moyenne plus endurantes que les hommes. La fatigue musculaire arrive plus vite chez les hommes que chez les femmes⁴⁴ et celles-ci semblent également moins sujettes aux microdéchirures musculaires et aux courbatures.⁴⁵

De nombreuses femmes ont ainsi remporté des compétitions mixtes en ultra-endurance dans des disciplines variées : marathon (**Alissa St Laurent** à la Canadian Death Race de 2015, course de 125 km à travers les Rocheuses), cyclisme (**Jessica Bélisle** pour une épreuve de 1000 km remportée en 2015), trail (**Corinne Favre**, lors de la première édition de l'ultra-trail Courmayeur-Champex-Chamonix, en 2006).⁴⁶

Il semble donc que les femmes aient un avantage pour les efforts demandant une endurance extrême, tandis que les hommes ont l'avantage pour les efforts intenses et brefs. On peut alors légitimement questionner les titres racoleurs de certains ouvrages ou articles de « vulgarisation scientifique », qui posent la question en termes de « *les femmes peuvent-elles concurrencer les hommes en sport ?* »⁴⁷, alors que certains facteurs physiologiques leur donnent déjà l'avantage dans certaines disciplines...

Y a-t-il des activités que ces différences morphologiques interdisent (ou imposent) à l'un ou l'autre sexe ?

De nombreux stéréotypes sexués sont fondés sur l'attribution aux femmes et aux hommes de supposées compétences physiques, assignées uniquement à partir d'indicateurs morphologiques : « L'homme est plus fort que la femme », « La femme est plus fragile (sous-entendu, en tout) que l'homme », « Le sport n'est pas fait pour les filles », « Les garçons ont besoin de se défouler », etc.

Il y a ainsi un glissement entre *reconnaître les différences morphologiques entre hommes et femmes et assigner les hommes et les femmes, en raison de ces différences, à certains sports, tâches ou activités...* ou au contraire prétendre que certaines activités ne sont *pas accessibles, praticables ou souhaitables* pour l'un ou l'autre sexe !

Par exemple, s'il est exact que les hommes ne peuvent ni porter d'enfant, ni accoucher (facteurs physiologiques qu'il serait ridicule de nier), cela ne devrait impacter en rien le regard porté sur leurs compétences de parent et leurs capacités à prendre soin de leur enfant après la naissance. Cela ne justifie pas non plus que les rôles, places et tâches d'un père dans l'éducation de ses enfants soient considérés différemment de ceux de la mère (le plus souvent en étant dépréciés). La recherche montre d'ailleurs qu'à temps égal passé avec l'enfant, femmes et hommes montrent un niveau de réponse émotionnelle similaire et les enfants élevés par des couples homosexuels masculins expérimentent le même environnement émotionnel et de soin que ceux élevés dans des couples hétérosexuels.⁴⁸

En réalité, les restrictions, freins, voire interdictions, de pratiquer l'une ou l'autre activité (loisirs, sports, métiers...), s'exerçant tantôt sur les hommes tantôt sur les femmes, résultent de *normes sociétales*, si récurrentes et si intégrées par tous et toutes qu'elles en arrivent à sembler « naturelles ».



« Medea » - Artemisia Gentileschi

Ces normes peuvent prendre la forme de lois ou de règlements divers, organisant de manière différenciée l'accès et/ou la pratique d'une activité en fonction du sexe. Des aménagements (matériels, temporels, spatiaux...) implicites ou explicites peuvent également conduire *de fait* à une différence de traitement : ne pas organiser de vestiaires pour les filles dans un club de football, n'installer que des urinoirs sur un chantier, ne pas prévoir de tenue de danse confortable pour les garçons, ne pas installer de table à langer dans les toilettes publiques pour hommes, etc.

Dans l'histoire du sport, on trouve beaucoup d'exemples d'interdictions, le plus souvent faites aux femmes, de pratiquer telle ou telle activité, souvent sous le prétexte de les « protéger ». Aux Jeux Olympiques d'Amsterdam de 1928, l'Allemande **Lina Radke** gagne le 800 m et bat le record du monde du marathon en 2h 16min 8s. Elle conservera son titre bien plus longtemps qu'elle-même ne l'avait sans doute imaginé, 32 ans exactement, car après son exploit, les femmes sont interdites de course de plus de... 200 m. Le « London Daily Mail » affirme que « *de pareils tours de force d'endurance font vieillir les femmes prématurément* ». Quant au président du Comité International Olympique, **le comte de Ballet-La-Tour**, il souhaite éliminer purement et simplement les femmes des Jeux !⁴⁹

C'est au marathon de Boston, interdit aux femmes, que la situation va évoluer. En 1966, **Roberta «Bobbi» Louise Gibb** se cache dans les buissons à quelques centaines de mètres du départ et se joint à la masse des coureurs en profitant de l'inattention générale.⁵⁰ Après 7 km de course, des spectateurs et spectatrices l'aperçoivent : les encouragements vont s'amplifier au fur et à mesure du parcours ! Elle finit en 3h 21min 4s, mais officieusement puisque non-inscrite et sans dossard. Un an plus tard, **Kathrine Switzer** veut courir officiellement le marathon de Boston. Elle engage un coach, **Amie Briggs** (qui accepte de l'entraîner après qu'elle lui eut prouvé qu'elle était capable de courir 45 km) et s'inscrit en ne mettant que « K » dans la case du prénom. Au départ de la course, les organisateurs veulent la retenir et essaient d'arracher son dossard : les images vont faire le tour du monde et Switzer, qui n'a même

48/ Michael Brooks, « In the brain of the father: why men can be just as good primary parents as women », 24 juillet 2014.

49/ « Histoire du marathon, de l'Antiquité à nos jours », www.petitfute.com, 28 février 2018.

50/ Pierre Morath, « Free to Run », documentaire, 2016.

pas été chronométrée, devient célèbre. En 1969, les femmes peuvent enfin participer officiellement au marathon de Boston.⁵¹

Les arguments pour empêcher les femmes de pratiquer un sport ou une activité physique sont souvent d'ordre médical. Ainsi, après les Jeux Olympiques d'Amsterdam de 1928, certains médecins ont affirmé que les sportives se mettaient en danger, qu'il était risqué pour elles de trop se fatiguer, voire que leur utérus risquait de se décrocher pendant l'effort ! En 2010, le Comité International Olympique a refusé que des femmes pratiquent le saut à ski aux Jeux, avançant à nouveau des raisons médicales. *« Il a fallu que les féministes canadiennes portent plainte pour que les sportives puissent pratiquer cette discipline aux jeux de 2014. »*⁵²

Mais parfois, les arguments relèvent d'assignations complètement et inconsciemment intégrées : *« on ne se sent pas fait-e pour cela », « on ne se sent pas à sa place ou pas attendu-e... »* En psychologie, *l'effet Pygmalion*, très étudié depuis les années 1960, met en évidence l'influence positive des attentes positives de l'entourage sur la performance des individus. Son corollaire, *l'effet Golem*, montre que des attentes négatives auront un impact négatif sur les performances. Autrement dit, lorsqu'un individu sait que l'on s'attend à ce qu'il ait des difficultés à réaliser une tâche, par exemple parce que celle-ci ne lui est pas socialement ou culturellement destinée, cela aura une influence négative sur sa capacité réelle à la mener à bien. Inversement, quand on se sait attendu-e sur une tâche, cela a pour effet de doper la confiance en nos compétences. Et cela fonctionne sur les hommes comme sur les femmes... et pas seulement dans le domaine sportif.

Stéphanie Gallioz^B montre ainsi comment *« la notion de force physique a permis à la fois d'interdire et d'occulter la présence des femmes »* dans le secteur du bâtiment.⁵³ La construction de la fragilité physique comme un attribut des femmes et de la force comme nécessaire à la production permet d'inscrire *une division sexuée du travail* perçue comme naturelle et indépassable, en opposant le « chantier », espace masculin, d'extérieur, valorisant et valorisé car « actif-productif », au « bureau », espace féminin, d'intérieur, perçu comme passif-improductif » selon certaines des personnes interrogées. Les témoignages recueillis par la chercheuse montrent l'impact au quotidien de ces stéréotypes : *« Qui dit femme, dit secrétaire. J'ai toutes les difficultés du monde à expliquer [aux client-e-s] que c'est avec moi qu'ils ont rendez-vous (...) je ne*

suis pas la secrétaire ! » (une métreuse). J'ai souvent l'impression d'être prise pour une bête curieuse (...) qui n'a pas sa place ici » (une maçonner).

*« Pris dans des représentations du féminin et du masculin, nos interlocuteurs [-trices] construisent, de fait un discours sur l'accès au secteur comme un principe de nature plus que comme le résultat d'arbitrages sociaux. La force physique apparaît alors comme un élément essentiel des métiers du bâtiment, expliquant ainsi, en partie, le fait qu'il apparaît impensable aux yeux de nombreux interlocuteurs [-trices], de trouver des femmes dans les fonctions sur les chantiers. »*⁵⁴

Les différences morphologiques sont donc utilisées comme arguments pour légitimer la sous-représentation des femmes dans certains sports ou métiers plus physiques. Quant aux hommes, ils subissent la pression de l'*hypermasculinité* : être forts, musclés, sûrs de soi, faire fi de l'expression des émotions et de l'empathie...⁵⁵ Ces assignations peuvent avoir de gros impacts au niveau de la santé mentale et de la construction de l'identité, notamment des adolescents.⁵⁶ Le sentiment d'inadéquation avec l'image de « l'homme fort » peut également conduire certains hommes, adultes comme adolescents, à compenser en embrassant une vision stéréotypée de la masculinité et en cherchant à se distancier de toute valeur perçue comme féminine.⁵⁷

L'argument de l'activité « pas faite pour les femmes » ou « pas faite pour les hommes » est souvent utilisé quand un individu exprime l'envie de participer à une activité socialement perçue comme non conforme à ce qui est attendu de son genre. Ramener la femme ou l'homme à son *sexe biologique* (femelle ou mâle) et à *sa nature* est une stratégie pour court-circuiter ce qui est perçu comme la transgression d'une norme sociale.

51/ « Histoire du marathon, de l'Antiquité à nos jours », www.petitfute.com, 28 février 2018.

52/ Entretien avec Catherine Louveau, « Sexisme. Historiquement le sport a été pensé et organisé pour former les hommes à la virilité », www.humanite.fr, 18 novembre 2011.

53/, 54/ Gallioz Stéphanie^B, « Force physique et féminisation des métiers du bâtiment », Travail, genre et sociétés, 2006.

55/ Olivia Gazalé^B, « Le Mythe de la virilité - Un piège pour les deux sexes », Robert Laffont, 2017.

56/ Jennifer Siebel Newsom, « The mask you live in », documentaire, 2015.

57/ « Manning Up. Threatened Men Compensate by Disavowing Feminine Preferences and Embracing Masculine Attributes », Social Psychology, 2015.

Ainsi, notre société encourage davantage les garçons que les filles à pratiquer une activité sportive intense et cette différence est encore plus marquée à partir de l'adolescence. Prendre de la masse musculaire n'est pas valorisé dans notre société pour les filles, qui sont assignées à un idéal de minceur, construit culturellement comme critère de beauté et de féminité. Les filles seront donc moins encouragées que les garçons à muscler leur corps et à augmenter leurs capacités physiques. La pression sociale à faire des choix conformes à notre genre renforce le stéréotype des garçons qui seraient « naturellement » plus sportifs que les filles, ainsi que nos représentations sur la force physique. Plus encore, la pression de la norme ayant une influence sur la pratique sportive des filles et des garçons, elle modèle les corps de chacun-e, ce qui contribue encore davantage à faire passer pour naturel ce qui est culturel.

« La condition physique apparaît comme un construit social inscrit au plus profond de toute socialisation sexuée. »⁵⁸



« Autoportrait » - Judith Leyster

58/ Nicole-Claude Mathieu, « Quand céder n'est pas consentir », in "L'Arraînement des femmes. Essais en anthropologie des sexes", EHESS, mai 2018.

59/ Stéphanie Gallioz^B, « Force physique et féminisation des métiers du bâtiment », Travail, genre et sociétés, 2006.

60/ Paola Tabet^B, « La Construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps », L'Harmattan, 1998.

→ Pour aller plus loin...

Stéphanie Gallioz^B:

Les stéréotypes de « la femme fragile » et de « l'homme fort »

Pour **Stéphanie Gallioz^B**, le stéréotype de la femme fragile remonte au 17^e siècle et s'est imposé au 19^e siècle. « Avec la révolution industrielle et la naissance d'un nouvel ordre social, les femmes inactives des classes moyennes deviennent le symbole idéologique d'un certain mode de vie (...) Elles se doivent d'être confinées, enfermées, protégées, à l'abri, dans la maison paternelle ou conjugale. Du fait de leur « fragilité naturelle », les femmes risquent, si elles refusent de se soumettre – c'est ce qu'on leur fait croire – de perdre leur pouvoir reproducteur, leur seul destin acceptable (...) La féminité se construit donc sur une certaine image de la femme : fragile et vulnérable, sollicitant la protection des hommes dont la force physique apparaît comme le signe de leur masculinité. Les femmes s'évertuent à ne pas être associées, physiquement parlant, à un homme, ne s'autorisant pas, dès leur plus jeune âge, à exercer des activités développant masse musculaire, vivacité physique ou endurance. (...) La condition physique apparaît

comme un construit social inscrit au plus profond de toute socialisation sexuée ». En miroir, les hommes sont dès le 19^e siècle « exhortés à un idéal masculin défini par la volonté de puissance, l'honneur et le courage » : ces valeurs sont imposées par la classe moyenne à l'aristocratie comme à la classe ouvrière, en dépit de la réalité de l'époque qui voyait des femmes travailler dans les mines ou le transport de marchandises. La réalité du travail de force des femmes est alors occultée, devenant un « non-pensé social ». ⁵⁹ L'anthropologue **Paola Tabet^B** estime que l'association masculinité-force et féminité-faiblesse ne se justifie ni par les faits historiques, ni par l'observation des faits actuels : elle est socialement et historiquement construite. Dans beaucoup de sociétés traditionnelles africaines, par exemple, les femmes font chaque jour des travaux physiquement pénibles, lorsqu'elles portent des heures durant de lourdes charges de bois ou d'eau, parfois avec un enfant sur le dos. Elle fait également remarquer qu'une journée d'allaitement représente, en termes de dépense de calories, deux heures de coupe de bois ou neuf heures de marche. ⁶⁰

Olivia Gazalé^B:

Le mythe de la virilité

Selon **Olivia Gazalé^B**, pour asseoir sa domination sur le sexe féminin, l'homme a, dès les origines de la civilisation, théorisé sa supériorité en construisant le mythe de la virilité. Un discours fondateur qui n'a pas seulement postulé l'infériorité essentielle de la femme, mais aussi celle de l'autre homme (l'étranger, le « sous-homme », le « pédéraste »...). Ce mythe a ainsi légitimé la minoration de la femme et l'oppression de l'homme par l'homme. Depuis un siècle, ce modèle de la toute-puissance guerrière, politique et sexuelle est en déconstruction, au point que certain-e-s évoquent une « crise de la virilité ». Les masculinistes accusent le féminisme d'avoir privé l'homme de sa souveraineté naturelle : Olivia Gazalé^B leur répond que la virilité est tombée dans son propre piège, un piège que l'homme, en voulant y enfermer la femme, s'est tendu à lui-même. En faisant du mythe de la supériorité mâle le fondement de l'ordre social, politique, religieux, économique et sexuel, en valorisant la force, le goût du pouvoir, l'appétit de conquête et l'instinct guerrier, il a justifié et organisé l'asservissement des femmes, mais il s'est aussi condamné à réprimer ses émotions, à redouter l'impuissance et à bannir toute valeur jugée féminine. Le devoir de virilité est un fardeau et

« devenir un homme » un processus extrêmement coûteux. Pour Olivia Gazalé^B, la réinvention actuelle des masculinités n'est pas seulement un progrès pour la cause des hommes, elle est l'avenir du féminisme.

Quand les instances sportives s'arrogent le droit de définir ce qu'est une femme...

Les sportives professionnelles sont souvent critiquées pour la « virilisation » de leur corps, certaines voient même leur sexe biologique remis en doute, jusqu'à subir d'humiliants « gender tests » pour déterminer si elles n'ont pas fraudé en participant à une compétition où elles n'avaient pas leur place !⁶¹ **Titou Lecoq^B** raconte⁶² l'histoire de **Dutee Chand**, une athlète indienne que le Comité Olympique International avait interdite de Jeux du Commonwealth en 2014, parce que des tests avaient révélé qu'elle produisait naturellement, sans aucun dopage, un taux élevé de testostérone. Le Comité n'acceptait sa participation qu'à la condition qu'elle prenne un traitement hormonal pour faire descendre son taux jusqu'à un seuil considéré comme « féminin », autrement dit dans la moyenne des femmes... Dutee Chand a refusé le « traitement » et fait appel. Le tribunal lui a donné raison, au titre que « *bien que les championnats*

d'athlétisme soient strictement divisés entre épreuves masculines et féminines, le sexe des êtres humains ne peut être défini de façon binaire. Comme cela a été mis en avant lors des audiences, “la nature n’est pas proprement ordonnée”. Il n’y a pas qu’un seul déterminant du sexe ». Mais la Fédération

Internationale d’Athlétisme (IAF) n’en est pas restée là et a revu ses règles « d’éligibilité à la classification féminine » : jusqu’à maintenant, on était *féminine* avec une testostérone à moins de dix nanomoles par litre, à partir de novembre 2018, le taux passe à moins de cinq.⁶³



« Le Lancement du filet » - Suzanne Valadon

61/ Catherine Louveau^B, « Les femmes dans le sport : inégalités et discriminations », 2012 /

« Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité », Cahiers du Genre, 2004.

62/ Titiou Lecoq^B, « Libérées, le combat féministe se gagne devant le panier de linge sale », Fayard, 2017.

63/ Titiou Lecoq^B, « Les instances sportives s’arrogent le droit de définir ce qu’est une femme », Slate, 4 mai 2018.

→ Sources de ce chapitre

Barbiera Irene, « Priscille Touraille, Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'évolution biologique », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 37, 2013

Bouazzouni Nora, « Faiminisme – Quand le sexisme passe à table », *Nouriturfu*, 2017

Danchin Étienne, Luc-Al. Giraldeau, Frank Cézilly, « Écologie comportementale », Dunod, 2005

Darwin Charles, « L'origine des espèces », 1859 et « La filiation de l'homme et la sélection liée au sexe », 1871

Dorlin Elsa, « La Matrice de la Race, Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française », Éditions La Découverte, 2006

EIGE (Institut Européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes), « L'égalité de genre dans le sport », eige.europa.eu/rdc/eige-publications/gender-equality-sport, 25 novembre 2015

Fisher Ronald, « The Genetical Theory of Natural Selection (la théorie génétique de la sélection naturelle) », 1930

Fontayne Paul, « Les pratiques sportives des adolescents : une différenciation selon le genre », *Staps*, 2001

Gallioz Stéphanie, « Force physique et féminisation des métiers du bâtiment », *Travail, genre et sociétés*, 2006

Gazalé Olivia, « Le Mythe de la virilité – Un piège pour les deux sexes », Robert Laffont, 2017

Héritier Françoise, « Masculin-Féminin », Odile Jacob, 2007

Héritier Françoise, « Hommes, femmes : la construction de la différence », Le Pommier, 2010

Kleiner Véronique, « Pourquoi les femmes sont-elles plus petites que les hommes », documentaire Arte France, 2012

Lecoq Titiou, « Libérées, le combat féministe se gagne devant le panier de linge sale », *Fayard*, 2017

Lecoq Titiou, « Les instances sportives s'arrogent le droit de définir ce qu'est une femme », *Slate*, 4 mai 2018

Louveau Catherine, « Les femmes dans le sport : inégalités et discriminations », *La Revue du projet*, n° 18, juin 2012

Louveau Catherine, « Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité », *Cahiers du Genre*, 2004

Mennesson Christine, « Être une femme dans un sport « masculin ». Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées », *Sociétés contemporaines*, 2004

Miller Geoffrey, « The Mating Mind », 2000

Sartre Peggy, « Si les femmes sont plus petites que les hommes, ce n'est pas à cause du steak », *Slate*, 22 décembre 2017

Tabet Paola, « La Construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps. », L'Harmattan, 1998

Touraille Priscille, « Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'évolution biologique », Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2008

Trivers Robert, « Parental investment and sexual selection », 1972

→ Sites

www.freetorun.be: « Free to Run », film documentaire de Pierre Morath, 2016

www.arte.tv/fr: « Pourquoi les femmes sont-elles plus petites que les hommes », documentaire de Véronique Kleiner, 2012

www.hominides.com

therepresentationproject.org/film: « The mask you live in », documentaire de Jennifer Siebel Newsom, 2015

→ Liens avec d'autres mythes

Mythe 1: « C'est comme ça depuis la Préhistoire... » (Tome 1)

Mythe 2: « Les hommes et les femmes n'ont pas le même cerveau : c'est normal qu'on ne réagisse pas de la même manière ! » (Tome 1)

Mythe 4: « Les femmes sont faites pour avoir des enfants et aiment s'en occuper : c'est l'instinct maternel. » (Tome 1)

Mythe 8: « Les gays ne sont pas de vrais hommes, les lesbiennes ne sont pas de vraies femmes. » (Tome 2)



« L'enfant caresse » - Mary Cassatt

Mythe 7:

**«C'était quand même mieux avant,
quand l'homme et la femme
savaient où était leur place.»**

Les choses étaient quand même plus faciles et les êtres humains étaient plus heureux avant le féminisme.

Ce mythe tend à :

- un avant, sorte « d'âge d'or » où il n'y avait pas de tensions entre les hommes et les femmes, parce que chacun-e avait une place prédéfinie ;
- qu'il y a moins de problèmes dans les relations hommes-femmes (et dans une société en général) quand les rôles sont assignés à chacun-e ;
- que toutes les revendications pour plus d'égalité entre femmes et hommes sont récentes (à partir des années 1960) ;
- que ces revendications féministes sont le fait d'une minorité, la majorité des hommes et des femmes étant satisfaite de la prédétermination des rôles ;
- que ce sont les féministes qui ont créé la bataille entre les sexes et ont compliqué les relations hommes-femmes.

Déclinaisons du mythe: les stéréotypes et les assignations au quotidien

- *Le rapport de domination homme-femme est visible depuis peu parce que son apparition est récente: ce sont les féministes qui l'ont créé!*
- *C'est le féminisme qui a déclaré la bataille entre les sexes. Avant, tout le monde était content! Il n'y a qu'à voir les vieilles publicités!*
- *Moi, mes parents, ils étaient contents de leur situation: mon père travaillait, ma mère s'occupait de la maison et des enfants et les choses fonctionnaient très bien comme ça!*

- *Les féministes ont compliqué les relations entre les hommes et les femmes : on ne peut plus rien dire, on ne peut plus plaisanter, on ne peut plus draguer !*
- *Cela faisait des siècles que ça fonctionnait (bien), pourquoi les féministes ont-elles (!) voulu tout changer ?*
- *Ce sont les féministes qui ont créé les difficultés actuelles et provoqué la perte d'identité et de repères des hommes comme des femmes !*
- *Avant la vie était plus facile pour les femmes : elles étaient à la maison, s'occupaient des enfants, elles étaient épanouies, satisfaites de leur sort... Aujourd'hui, elles sont épuisées, tout le temps en train de courir entre leur carrière professionnelle et leur vie de famille, elles sont malheureuses, insatisfaites et fatiguées. Elles n'y ont rien gagné !*
- *Le féminisme, c'est l'affaire de quelques femmes, souvent lesbiennes ou mal baisées. Aucun homme n'irait défendre de telles idées ! Ni même aucune femme hétérosexuelle bien dans sa peau, d'ailleurs !*
- *Aujourd'hui, personne n'est vraiment heureux, ni ne sait qui il ou elle est ! Il n'y a qu'à voir les jeunes hommes : ils ne savent plus comment se comporter, ils n'ont plus aucune identité masculine !*

Déconstruire le mythe

Des questions à se poser :

- « *C'était mieux avant !* » : qu'est-ce qui se cache derrière cette phrase ?
- Notre mémoire individuelle et collective est-elle objective et fiable ?
- Quelle était la situation « avant » en termes de droits et de discriminations ?
- La lutte pour l'égalité des genres est-elle récente ?
- Quand est apparu le concept de féminisme ?

« *C'était mieux avant !* » : qu'est-ce qui se cache derrière cette phrase ?

Évoquer le passé avec nostalgie, souvent en déplorant dans un même temps l'état actuel du monde, renvoie à l'image de « grands-papas ronchons »⁶⁴ qui peut émouvoir, faire sourire ou agacer. Synonyme de mélancolie, la nostalgie

^{64/} Serres Michel^B, « *C'était mieux avant !* », Le Pommier, 2017.

gie est une forme de tristesse liée à des événements de notre passé, mais aussi à des événements que l'on n'a pas forcément connus. Si elle n'est souvent que l'expression de regrets ou d'un sentiment d'impuissance face au temps qui passe, la nostalgie est-elle pour autant toujours un sentiment inoffensif ?

Si la nostalgie peut simplement être l'occasion de partager des souvenirs individuels ou communs à un groupe, une communauté, elle peut aussi avoir, en politique notamment, des objectifs plus troubles. Certain-e-s journalistes et analystes⁶⁵ ont ainsi relevé que plusieurs campagnes politiques récentes s'étaient nourries de références à un « autrefois » fantasmé, au point de qualifier ces arguments de « *politique de la nostalgie* ». Par exemple, les discours entourant la campagne en faveur du Brexit au Royaume-Uni (« *Take Control* » : « *Reprenons le contrôle de notre pays* ») ou la campagne présidentielle de Donald Trump aux États-Unis (« *Make America Great Again* » : « *Redonnez à l'Amérique sa grandeur* ») faisaient la part belle à l'idée d'une époque meilleure, passée et à retrouver, ainsi qu'à la nécessité de redorer l'image de soi et de sa nation. Jouant sur la corde sensible du patriotisme, ces discours prônaient ainsi le retour à une période bénie, à une époque de grandeur... quoique indéfinie. Car de quelle époque s'agit-il précisément ?

*« Ce type de nostalgie est généralement vague quant à l'époque et au lieu dont on souhaite le retour, mais promeut une vision excluante de la société, aux règles d'appartenance strictes. Beaucoup appellent de leurs vœux un passé au cours duquel le pays était [perçu comme] moins divers, les communautés plus homogènes et indépendantes, et où notre environnement immédiat définissait dans une large mesure notre expérience du monde. Cette nostalgie suggère invariablement un désir fort pour un niveau de cohésion sociale qui est souvent lié à une identité culturelle ou ethnique (...). Ainsi, ces mouvements nostalgiques s'occupent davantage de rechercher des boucs émissaires que de reconquérir une ère perdue. Plutôt que d'affirmer ce que leurs membres soutiennent, les mouvements [politiques] guidés par la nostalgie sont généralement davantage dans la stigmatisation des individus que leurs adhérents rejettent. »*⁶⁶

On le voit, éveiller un sentiment de nostalgie dans une population, particulièrement quand elle connaît des difficultés socio-économiques ou est en recherche de repères, peut servir des intérêts politiques conservateurs, voire rétrogrades. L'important est donc d'interroger ce qui est sous-tendu par l'exclamation « C'était mieux avant ! ».

Notre mémoire individuelle et collective est-elle objective et fiable ?

Lorsque nous pensons à un événement passé, que nous l'ayons personnellement vécu ou non, le souvenir que nous en avons va être affecté par deux phénomènes : *la mémoire sélective*, c'est-à-dire les filtres conscients ou inconscients qui entourent un souvenir, pour l'enjoliver, le rendre plus plaisant ou au contraire pour le noircir, le rendre plus douloureux, et *le discours*, c'est-à-dire la manière dont nous (ou d'autres) avons raconté l'histoire a posteriori et la façon dont elle s'est perpétuée, parfois même indépendamment de celui ou celle qui l'a vécue. Ainsi, *le souvenir d'un événement* ne sera jamais totalement fidèle à l'événement lui-même, teinté qu'il sera des émotions parfois divergentes des protagonistes, de leur implication dans l'action, de leurs points de vue ou des répercussions que cet événement a eues sur leur vie.

Comme la mémoire individuelle, la mémoire collective n'est pas objective. Elle est en réalité le fruit d'une logique : certains événements vécus par un nombre important de personnes n'en feront pas partie et d'autres qui concernent une minorité y seront intégrés, ceci en fonction de leur impact fondateur sur une société.⁶⁷

« La mémoire collective, c'est l'ensemble des représentations sociales du passé dans une société donnée. Au filtre de cette mémoire ne sont retenus que les événements perçus comme structurants dans la construction de notre identité collective. La mémoire collective n'est pas la somme algébrique des mémoires individuelles. » - **Denis Peschanski**, historien spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et directeur de recherche au CNRS.

La mémoire collective se transforme également au fil du temps. *« S'il est une certitude, c'est bien celle-ci : la mémoire de nos sociétés n'est pas figée une fois pour toutes. Elle est plastique et ne cesse de se transformer au fil du temps et de l'actualité. »* - **Laure Cailloce^B**, journaliste scientifique au CNRS. Ainsi, certains événements s'effacent de notre « disque dur » commun, car ils

65/ Karakaya Yagmur, Frost Jacqui, «Nostalgia Is Not What It Used to Be», thesocietypages.org, 3 octobre 2017.

66/ Rodriguez Gregory, Nakagawa Dawn, «Looking backward and inward: The Politics of nostalgia and identity», www.huffingtonpost.com, 22 juillet 2016.

67/ Cailloce Laure^B, « Comment se construit la mémoire collective? », Journal du CNRS, 18 septembre 2014.

perdent de leur signification, leurs implications sur l'état actuel de la société étant moins évidentes, moins visibles ou moins rapportées. Alors que d'autres événements, plus confidentiels ou plus lointains, peuvent prendre soudainement un tout autre sens face à l'actualité et sont brusquement réactivés. Par exemple, comme l'explique Denis Peschanski: « *Jusque dans les années 1980, il était convenu de dire que la Seconde Guerre mondiale était le creuset de nos sociétés contemporaines. L'explosion du bloc soviétique en 1989 a remis la Première Guerre mondiale au centre de notre mémoire d'Européens comme élément clé de notre identité. Et pour cause: c'est en 1918, à la suite de la désintégration de l'Autriche-Hongrie, que toutes les frontières à l'Est ont été redessinées.* » ⁶⁸

Plus étonnant encore: l'influence mutuelle que mémoire collective et mémoire individuelle exercent l'une sur l'autre. « *Si la mémoire collective puise dans les souvenirs individuels, ces derniers sont en retour influencés par le grand récit collectif.* » - **Francis Eustache**, neuropsychologue.

Laure Cailloce^B relate les résultats d'une étude menée par le psychologue **William Hirst** à la New School de New York, autour des témoignages des personnes présentes dans les tours du World Trade Center lors des attentats du 11 septembre 2001. Le psychologue et son équipe ont recueilli leurs récits après une semaine, un mois, trois mois, un an, trois ans... et les a comparés les uns aux autres. Si les premiers récits laissent une large place aux émotions et aux sensations, notamment visuelles ou olfactives, les faits véhiculés par les médias sont progressivement intégrés aux souvenirs individuels: les pompiers, figures héroïques de ces événements, sont de plus en plus mentionnés, ainsi qu'Al-Qaïda, dont on ignorait pourtant l'implication au moment de l'attentat. Les récits, de même que les souvenirs, des témoins du 11 septembre ont donc évolué sous l'influence de la mémoire collective.

Autre phénomène, comme nous le faisons chacun-e avec nos propres souvenirs, la mémoire collective a tendance à modifier favorablement la perception de certains événements. C'est ce que certain-e-s appellent le « syndrome du rétroviseur ». ⁶⁹ Ainsi, les fameuses « Trente Glorieuses », de 1945 à 1975, dont la dénomination renvoie à une image de bien-être économique, de plein emploi, aux conquêtes sociales, à l'effervescence culturelle de l'après Seconde Guerre mondiale, aux innovations technologiques... alors que pour beaucoup d'historien-ne-s, cette vision idéalisée tient du mirage, alimentant une sorte de « mythe de l'âge d'or ».

« Des années 1950, on retient plus facilement la hausse du niveau de vie que les guerres coloniales ; la croissance pétillante que les conditions de travail dantesques dans la chimie, les ports ou le secteur féminisé de l'agroalimentaire. Ainsi, en 1962, on dénombre en France deux mille cent morts d'accidents du travail ; quatre fois plus qu'en 2012, pour une population active bien moins nombreuse. Les « Trente Glorieuses » sont aussi celles de la pelle et du marteau-piqueur, des ouvrières sous-payées, des immigrés cloîtrés dans les bidonvilles et relégués aux postes les plus éprouvants par la division raciste du travail. »⁷⁰

C'est aussi à cette époque que les limites écologiques de la planète ont commencé à être dépassées.⁷¹ Pourtant, nous continuons à qualifier cette époque de « glorieuse »... De la même manière que « La Belle Époque » des années 1900 n'a été nommée comme telle qu'à la lueur des violences de la Première Guerre mondiale, l'expression « Les Trente Glorieuses » n'a été inventée et ne s'est imposée dans le langage courant qu'à partir de 1979, pour marquer le contraste avec une récession déjà bien entamée.⁷²

Il en va donc de la mémoire individuelle comme de la mémoire collective : elles ne sont ni infaillibles, ni objectives, ni exhaustives, ni figées. Comment dès lors pouvoir faire référence à un « avant » qui serait unanimement « mieux » qu'aujourd'hui ? Et surtout dans quel but ?

Quelle était la situation « avant » en termes de droits et de discriminations ?

Pour certain-e-s donc, les relations entre hommes et femmes, « c'était mieux avant » et cette affirmation peut sous-tendre deux choses : c'était plus simple et plus satisfaisant quand chacun-e savait où était sa place ; c'était mieux avant que les mouvements féministes ne viennent jeter le trouble dans les rapports humains, en créant des problèmes jusqu'alors inexistantes.

68/ Cailloce Laure^B, « Comment se construit la mémoire collective ? », Journal du CNRS, 18 septembre 2014.

69/ Nussbaum Patrick^B, Évéquoz Grégoire, « C'était mieux avant ou le syndrome du rétroviseur », Éditions Favre, 2014.

70/ Rimbert Pierre^B, « Idée reçue : C'était mieux avant », Manuel d'histoire critique du Monde Diplomatique, 2014.

71/ Glossaire du Monde Diplomatique, « Trente Glorieuses », www.monde-diplomatique.fr

72/ Rimbert Pierre^B, « Idée reçue : C'était mieux avant », Manuel d'histoire critique du Monde Diplomatique, 2014.

Mais souhaiter retourner à une époque soi-disant plus simple et plus heureuse, c'est oublier un peu rapidement ce à quoi il faudrait renoncer. En effet, de nombreux droits qui nous paraissent aujourd'hui définitivement acquis, au point que nous en sous-estimons l'influence sur notre quotidien, sont le fruit des luttes sociales qui ont émaillé les deux derniers siècles. Dès lors, où faudrait-il placer le curseur temporel pour retrouver cette époque bénie à laquelle certain-e-s aspirent ? Par exemple, en ce qui concerne la lutte contre les discriminations en Belgique, est-ce souhaiter revenir⁷³ :

- **avant 1889**, quand aucune université belge n'acceptait les élèves filles ?
- **avant 1922**, quand les femmes n'avaient pas le droit de toucher l'intégralité de leur propre salaire (la partie touchée ne pouvant être dépensée sans l'accord de leur mari que tant qu'elle était affectée aux « besoins du ménage ») ?
- **avant 1948**, quand les femmes n'avaient pas le droit de vote ?
- **avant 1969**, quand un employeur pouvait licencier une femme pour cause de mariage ou de grossesse ?
- **avant 1971**, quand les allocations de chômage dépendaient du sexe de la personne qui en bénéficiait ?
- **avant 1972**, quand une femme redevenait une mineure juridique au moment de son mariage ?
- **avant 1973**, quand la pilule contraceptive était illégale ?
- **avant 1976**, quand les femmes mariées devaient demander l'autorisation de leur époux avant d'ouvrir un compte en banque et que la femme devait, légalement, obéissance à son mari ?
- **avant 1981**, quand il n'existait pas de loi contre les actes racistes ou xénophobes ?
- **avant 1989**, quand le viol conjugal n'était pas reconnu par la loi belge, qui considérait les relations sexuelles dans le mariage comme relevant du «devoir conjugal» ?
- **avant 1990**, quand l'homosexualité était listée par l'OMS comme une maladie mentale ?
- **avant 1995**, quand tous les hommes majeurs étaient obligés de faire leur service militaire ?
- **avant 2002**, quand les pères n'avaient pas droit à un congé de paternité ?
- **avant 2003**, quand les personnes homosexuelles n'avaient pas le droit de se marier ?
- **avant 2007**, quand aucune loi fédérale ne protégeait contre les discriminations racistes ou homophobes ?
- **avant 2014**, quand aucune loi ne sanctionnait le sexisme dans l'espace public ?

Remonter dans le temps équivaldrait à souhaiter le retour d'une époque où certains groupes de personnes (femmes, personnes homosexuelles, trans-genres ou racisées...) avaient moins de droits qu'elles n'en ont aujourd'hui. « C'était mieux avant » : vraiment ? Pour qui ?

La lutte pour l'égalité des genres est-elle récente ?

Vouloir plus d'égalité entre hommes et femmes est loin d'être une aspiration moderne. Déjà à l'Antiquité, on trouve des exemples de femmes qui refusaient de rester cantonnées à la place que leur société leur attribuait, ainsi que des hommes soutenant ces revendications et remettant en question la vision de la masculinité à laquelle ils étaient censés se soumettre.⁷⁴ De l'époque antique aux Temps Modernes, en passant par le Moyen-Âge, chaque période de l'Histoire a ainsi vu des femmes et des hommes se questionner, se rebeller, émettre des doutes sur de prétendues aptitudes ou aspirations « naturellement » différentes entre les sexes, préférant remettre en cause une éducation souvent inégalitaire. Et les attaques dont ces personnes ont fait l'objet à leur époque étaient du même ordre que ce dont sont accusé-e-s les féministes de nos jours : (re)nier « le plan divin », corrompre « l'ordre naturel » de leur sexe, miner la société de l'intérieur et œuvrer à son déclin.⁷⁵

« Les idées féministes ne sont pas le féminisme, mouvement politique qui apparaît sur la scène sociale en un temps précis : le 19^e siècle européen, puis plus largement occidental, et enfin mondial. Le concept et le mot s'y inventent en même temps que la chose. En revanche, depuis la plus haute Antiquité qui nous soit lisible, un certain genre de discours accompagné d'actes vient s'opposer au discours misogyne dominant et aux pratiques qui le supportent pour le contester. » - Séverine Auffret^B, philosophe et écrivaine.

Dans l'ordre chronologique, voici page suivante quelques exemples non exhaustifs de luttes pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes.

73/ Femmes Prévoyantes Socialistes^B : « Quelques dates de l'Histoire des femmes et de l'égalité en Belgique », avril 2015.

74/ Gazalé Olivia^B, « Le mythe de la virilité – Un piège pour les deux sexes », Robert Laffont, 2017.

75/ Auffret Séverine^B, « Une histoire du féminisme de l'Antiquité grecque à nos jours », Éditions de l'Observatoire, 2018.

Comme longuement explicité dans le premier tome de ce guide⁷⁶, nous ne saurons probablement jamais quelles étaient les relations entre hommes et femmes à la Préhistoire: en l'absence de témoignages écrits, l'étude de la Préhistoire se base en effet uniquement sur l'analyse de vestiges et cette analyse peut être sujette à interprétations. Récemment, plusieurs historien-ne-s, comme **Claudine Cohen**⁷⁷, ont ainsi démonté les idées reçues sur les rôles de l'homme et de la femme préhistoriques, qui auraient été beaucoup moins clivés que ce que les vieux livres d'histoire voulaient bien raconter.⁷⁷

En Grèce Antique, le dramaturge **Euripide** (483 – 406 avant notre ère) est l'un des trois grands auteurs tragiques de l'Athènes classique, avec **Eschyle** et **Sophocle**. On lui attribue pas moins de 90 pièces de théâtre, dont une petite vingtaine conservées dans leur intégralité. Le théâtre se joue à l'époque en plein air, les représentations s'enchaînant du matin au soir de manière réglementée: trois tragédies et un drame satyrique. Le théâtre est ouvert au peuple, y compris aux femmes et aux esclaves. Les spectateurs et spectatrices pauvres peuvent assister aux représentations gratuitement, grâce à une obole des pouvoirs publics.⁷⁸ À la différence de certains de ses confrères, Euripide veut profiter du théâtre pour instruire le peuple et le faire réfléchir en introduisant sur scène des questions de société. Car au-delà de ses talents de dramaturge, Euripide est aussi reconnu pour sa sympathie sans égale envers les victimes de sa société, particulièrement les femmes. Son public masculin conservateur est fréquemment choqué par les « hérésies » qu'il place dans la bouche de ses personnages, comme ces mots de l'héroïne Médée: « *Je préférerais lutter trois fois sous un bouclier que d'accoucher une seule fois* »⁷⁹ ou cette phrase de « Mélanippe la philosophe »: « *Je suis une femme, oui; pourvue d'intelligence.* » Les pièces d'Euripide vont souvent scandaliser tant le peuple grec que les érudits de son époque. Dans sa « Poétique », **Aristote** prendra le personnage principal, Mélanippe, comme exemple de ce qui est *invraisemblable et inconvenant* dans un drame, c'est-à-dire qu'une femme pense, s'exprime, argumente et tient un propos philosophique.⁸⁰

76/ Voir le mythe 1 dans le tome 1 du « Guide de survie en milieu sexiste »: « C'est comme ça depuis la Préhistoire! », CEMÉA, 2016.

77/ Cohen Claudine^B, « La Femme des origines, Images de la femme dans la préhistoire occidentale », Belin Herscher, 2003-2006.

78/ Auffret Séverine^B, « Une histoire du féminisme de l'Antiquité grecque à nos jours », Éditions de l'Observatoire, 2018.

79/ Denys L. Page, « Euripides: Medea », Oxford University Press, 1976.

80/ Auffret Séverine^B, « Une histoire du féminisme de l'Antiquité grecque à nos jours », Éditions de l'Observatoire, 2018.



« Dans la salle à manger »- Berthe Morisot

Durant l'Antiquité à Rome, les femmes n'ont jamais obtenu de droits civiques et on n'a pas de traces de revendications à ce sujet (l'absence de traces archéologiques ne signifiant pas l'inexistence de telles revendications). Cependant, les femmes ont progressivement conquis des droits au niveau de l'égalité des époux dans le mariage, notamment le droit de gérer leur propre patrimoine et, de manière générale, on trouve de nombreuses traces de leur rôle de plus en plus actif, aussi bien dans la vie politique que culturelle, philosophique, artistique, sportive...⁸¹ Au 2^e siècle, l'empereur **Marc Aurèle** supprime l'institution de la *manus*, qui faisait jusque-là de la femme romaine une mineure perpétuelle. Sans jouir de droit politique, elle peut désormais divorcer et se remarier. Elle a également droit à la même part de l'héritage paternel que ses frères.⁸²

*« La ruine de Rome au 5^e siècle a entraîné en Occident une très brutale régression des conditions de vie. Mais elle a aussi ouvert la voie à l'émancipation des femmes. Dans l'Antiquité, celles-ci avaient connu parfois une relative liberté - dans l'Ancien Empire égyptien comme en Crète ou en Étrurie - mais le plus souvent une triste sujétion, de l'Assyrie à la Grèce. Leur sort s'était adouci sous la férule de Rome avec le droit de disposer de leurs biens à leur majorité et de choisir leur mari. Après les temps barbares, à partir de l'An Mil, les femmes vont devenir dans la chrétienté occidentale quasiment les égales des hommes. Au moins en droit. C'est le début d'un lent mouvement qui n'a pas été sans graves reculs, à la Renaissance et au 19^e siècle... »*⁸³

Au Moyen Âge, du 11^e au 14^e siècle, les femmes participent aux travaux de la ferme et des champs, mais ce qui est moins connu, c'est leur part décisive au développement des villes médiévales. Dans les commerces et les ateliers, elles travaillent en général avec leur époux et souvent leurs enfants. Elles peuvent aussi travailler en tant qu'indépendantes ou dans le cadre d'une corporation. Les corporations d'artisans se montrent ouvertes aux femmes. Les statuts de la corporation des fourreurs de Bâle, par exemple, rédigés en 1226, leur accordent les mêmes droits qu'aux hommes. Les femmes peuvent aussi jouer un rôle dans les soins de santé (sage-femmes, mais aussi médecins ou « miresses ») et dans l'éducation. »⁸⁴

*« Que la connaissance du bien corrompe les femmes, c'est ce que l'on ne saurait admettre. »*⁸⁵ - **Christine de Pizan.**

À partir du 14^e siècle, les droits des femmes reculent quasiment partout en Europe occidentale. On cherche à les exclure de certains domaines de la vie sociale, plusieurs fonctions et professions autrefois autorisées leur sont désormais interdites... Les justifications de ces exclusions s'appuient sur leur prétendue « nature féminine » ou sur des principes religieux. Indignée, l'écrivaine, poétesse et philosophe **Christine de Pizan** prend la plume pour défendre les femmes et fustiger lois ou textes misogynes. En 1405, elle publie deux ouvrages : « Le Livre de la Cité des Dames » et « Le Livre des trois vertus à l'enseignement des dames ». ⁸⁶ Le premier est une allégorie imaginant la construction d'une cité dans laquelle les femmes pourraient apporter leur contribution à la société. Pour l'auteure, construire cette nouvelle cité suppose d'abord de se débarrasser des vieilles pierres, qui sont les opinions misogynes les plus communes, puis de reconstruire les fondations de la société avec de « belles pierres » plus égalitaires. Son deuxième ouvrage invalide par des contre-exemples de nombreux préjugés misogynes, avec pour objectif de concourir à l'éducation de toutes les femmes, quelle que soit leur position sociale.

Au 17^e siècle émerge un courant philosophique défendant l'égalité des sexes, démontrée par la méthode philosophique, dans la lignée de **Descartes**. ⁸⁷ Parmi ces philosophes, on peut noter **François Poullain de La Barre** (1647-1725) qui publia trois ouvrages sur le sujet : « De l'égalité des deux sexes », discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés (1673), « De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs » (1674) et « De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes » (1675), où il cherche à ridiculiser les arguments les plus communs et véhiculés à l'époque contre l'égalité des femmes et des hommes, en les poussant au bout de leur logique. ⁸⁸

81/ Pichon René ^B, « Les questions féminines dans l'Ancienne Rome », Revue des Deux Mondes, tome 10, 1912.

82/ Musée vivant de l'Antiquité - Académie de Versailles : « Condition de la femme à Rome » sur www.antiquite.ac-versailles.fr

83 et 84/ Collectif, « Les tribulations des femmes à travers l'Histoire. Moyen Âge : livres malgré tout » sur www.herodote.net

85/ Collectif, « Féminismes – Les textes fondamentaux », Le Point Références, mai-juin 2018.

86/ Auffret Séverine ^B, « Une histoire du féminisme de l'Antiquité grecque à nos jours », Éditions de l'Observatoire, 2018.

87/ Dorlin Elsa ^B, « L'Évidence de l'égalité des sexes : une philosophie oubliée au 17^e siècle », L'Harmattan, coll. Bibliothèque du féminisme, 2001.

88/ Tous ces ouvrages peuvent être consultés en ligne librement sur le site de la Bibliothèque Nationale de France (www.gallica.fr).



« La Coiffure »- Berthe Morisot,

À la même époque vit **Gabrielle Suchon** (1632-1703). Mise au couvent contre sa volonté, elle s'en échappe et part à Rome demander au pape d'être libérée de ses vœux, dont elle obtient la révocation. Autodidacte, elle se lance dans la philosophie et l'écriture. Elle rédige notamment en 1693 le « Petit traité de la faiblesse, de la légèreté et de l'inconstance qu'on attribue aux femmes mal à propos »⁸⁹, où elle écrit : « *Il vaut mieux que les femmes soient spirituelles et censurées, plutôt que rampantes et avoir l'approbation des hommes* ». Gabrielle Suchon fait également le choix de demeurer sans enfant dans le but de mener « une vie tranquille », comme elle le théorise dans son traité « Du célibat volontaire ou La vie sans engagement » en 1700.⁹⁰

À la Révolution française, les femmes jouent un rôle crucial durant les émeutes, mais elles sont ensuite exclues de certaines organisations révolutionnaires. Par exemple, l'Assemblée révolutionnaire leur interdit progressivement de voter et d'être élues, de former des sociétés ou des clubs de femmes, de porter les armes, puis de se rassembler à plus de cinq dans l'espace public. Révoltée par ces injustices, **Olympe de Gouges**⁹¹ (1748-1793) rédige en 1791 la « Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne », dans laquelle elle revendique que les femmes soient libres et égales aux hommes en droits, sur le modèle de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » proclamée le 26 août 1789.⁹¹ Olympe de Gouges démontre que la nation est composée par les femmes autant que par les hommes et que rien ne justifie de les tenir écartées des décisions qui concernent tout le corps social. Elle s'en prend aussi vivement à ceux qu'elle tient pour responsables des massacres de septembre 1792 : « *Le sang, même des coupables, versé avec cruauté et profusion, souille éternellement les Révolutions* ». Elle désigne particulièrement **Marat**, l'un des signataires de la circulaire proposant d'étendre les massacres de prisonniers et prisonnières à toute la France, de même que **Robespierre**, le soupçonnant d'aspirer à la dictature. Dénoncée au club des Jacobins, Olympe de Gouges sera guillotinée le 3 novembre 1793. Le procureur de la Commune de Paris, **Pierre-Gaspard Chaumette**, applaudissant à l'exécution de plusieurs femmes, l'évoque en ces termes : « *Cette virago, la*

89/ Réédité en 2002 aux éditions Arléa, collection « Retour aux grands textes » et également disponible ici : <http://querelle.ca/petit-traite-de-la-faiblesse-de-la-legerete-et-de-linconstance-quon-attribue-aux-femmes-mal-a-propos/>

90/ « Du célibat volontaire ou la vie sans engagement (1700) », éd. par Séverine Auffret B, Paris, Indigo et Côté femmes, 1994.

91/ de Gouges Olympe^B, « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », éd. Emanuèle Gaulier, Mille et une nuits, 2003.

femme-homme, l'impudente Olympe de Gouges qui la première institua des sociétés de femmes, abandonna les soins de son ménage, voulut politiquer et commit des crimes (...) Tous ces êtres immoraux ont été anéantis sous le fer vengeur des lois. Et vous voudriez les imiter ? Non ! Vous sentirez que vous ne serez vraiment intéressantes et dignes d'estime que lorsque vous serez ce que la nature a voulu que vous fussiez. Nous voulons que les femmes soient respectées, c'est pourquoi nous les forcerons à se respecter elles-mêmes ! »

Ces quelques exemples montrent que les revendications d'égalité des droits entre les femmes et les hommes ne sont pas récentes et qu'on ne peut attribuer toutes les luttes au seul combat féministe tel que défini à partir du 20^e siècle.⁹²

« Cela infirme la croyance que les idées misogynes seraient en quelque sorte « normales », voire inéluctables, dans un type d'institutions donné, et que le féminisme moderne serait un simple effet d'histoire imprévisible, pur résultat mécanique de diverses transformations socio-économiques. »⁹³

Quand est apparu le concept de féminisme ?

Les mots « féminisme » et « féministe » sont utilisés de nos jours pour décrire à la fois les idées qui préconisent l'émancipation des femmes et l'égalité entre les sexes, les mouvements qui s'emploient à atteindre cette égalité, ainsi que les individus qui adhèrent à ces valeurs. Le concept de « féminisme » date sans conteste du 19^e siècle, dans l'agitation politique qui a vu naître également les mots « socialisme » ou « individualisme ». ⁹⁴

Il est d'usage d'attribuer le mot « féminisme » à **Charles Fourier** (1772-1837), ce philosophe qui avait compris que l'émancipation des femmes ne pouvait être possible qu'à condition d'annihiler leur subordination légale aux hommes,

92/ Collectif, « Féminismes – Les textes fondamentaux », Le Point Références, mai-juin 2018.

93/ Auffret Séverine^B, « Une histoire du féminisme de l'Antiquité grecque à nos jours », Éditions de l'Observatoire, 2018.

94, 95/ Offen Karen^B, « Sur l'origine des mots féminisme et féministe. », Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 34, juillet-septembre 1987.

96/ Dumas Alexandre fils, « L'Homme-femme : Réponse à M. Henri d'Ideville », Michel Lévy Frères Éditeurs, Paris, 1872.

97/ Perrot Michelle^B, « Mon histoire des femmes », Seuil, 2006.

98/ Van Enis Nicole^B, « Féminismes pluriels », Aden, 2012.

en même temps que leur dépendance économique, que ce soit dans la sphère publique vis-à-vis d'un employeur ou d'un législateur, mais surtout dans la sphère privée vis-à-vis d'un père ou d'un mari ! Néanmoins, la date précise varie selon les sources : de 1808, date de publication de la première édition de sa « Théorie des quatre mouvements », à 1837, année de sa mort ou à 1841, date de la publication posthume de ses « Œuvres complètes ». ⁹⁵

Le mot « féministe » est attribué à **Alexandre Dumas fils**, dans « L'Homme-femme » en 1872. Il est d'ailleurs très intéressant de (re)lire ce passage, pour découvrir avec quelles intentions ce mot a été employé et à qui il était destiné ! *« Les féministes, passez-moi ce néologisme, disent, à très bonne intention d'ailleurs : Tout le mal vient de ce qu'on ne veut pas reconnaître que la femme est l'égale de l'homme et qu'il faut lui donner la même éducation et les mêmes droits qu'à l'homme ; l'homme abuse de sa force, etc., etc. (...) Nous nous permettrons de répondre aux féministes que ce qu'ils disent là n'a aucun sens. La femme n'est pas une valeur égale, supérieure ou inférieure à l'homme, elle est une valeur d'un autre genre, comme elle est un être d'une autre forme et d'une autre fonction. »* ⁹⁶

En 1882, le mot « féministe » fait une nouvelle apparition, cette fois en tant que dénomination revendiquée par **Hubertine Auclert** (1848-1914), journaliste, écrivaine et militante qui se bat pour l'éligibilité des femmes et leur droit de vote. ⁹⁷

À partir de l'apparition du concept, l'histoire du féminisme est le plus souvent divisée en trois périodes, trois « vagues » pendant lesquelles certaines revendications sont plus mises en avant. Ainsi la première vague se réfère à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e quand les principales revendications se rapportent aux droits civils et politiques, comme le droit de vote, l'amélioration des conditions de travail et le droit à l'éducation. La deuxième vague (1960-1980) dénonce l'inégalité de traitement par les lois, mais aussi les inégalités culturelles et remet en question le rôle de la femme dans la société, notamment avec la libération sexuelle. La troisième vague (à partir des années 1980) voit se développer les concepts de genre et d'*empowerment* (concept qui renvoie à l'aptitude des individus à reprendre le contrôle sur leur vie et à exercer réellement leur libre-arbitre), ainsi que la conception d'un réseau global et transnational, avec la prise de conscience des violences privées faites aux femmes, mais également des violences d'État. ⁹⁸

« Il n'y a pas de théorie générale du féminisme, il y a plutôt des courants théoriques divers qui cherchent à comprendre, chacun à sa façon, pourquoi et comment les femmes occupent une position subordonnée dans la société. En effet, si le constat d'oppression des femmes est commun, les avis divergent sur les causes de cette situation et les stratégies de changement mises en place. (...) Le féminisme est un mouvement social qui concerne autant les hommes que les femmes puisqu'il s'agit de rapports sociaux de sexe, de rapports de pouvoir entre eux. (...) S'il s'agit bien d'un combat en faveur des femmes, il n'est cependant pas question d'une « guerre des sexes », d'une mobilisation « contre les hommes », mais bien de changements dans l'organisation des rapports sociaux de sexe finalement profitables à tous. »⁹⁹

Loin d'être récentes, univoques, insignifiantes ou anecdotiques, les luttes pour plus d'égalité entre les hommes et les femmes ont émaillé notre histoire. À toutes les époques, des femmes et des hommes se sont élevé-e-s contre les injustices sociales fondées sur des critères arbitraires comme le sexe, l'origine culturelle, sociale ou raciale, et ont combattu ensemble contre les discriminations et les oppressions.



« Sous la lampe » - Marie Bracquemond

→ Pour aller plus loin...

La « crise de la masculinité » pour contrer les avancées égalitaires

Pour **Stéphanie Gallioz**⁹⁹, La notion de « crise de la masculinité » a été régulièrement mobilisée dans l'Histoire à des moments où les femmes revendiquaient plus de liberté et de droits. Dans son essai, « Le discours de la 'crise de la masculinité' comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe »¹⁰⁰, **Francis Dupuis-Déri**^B explique : « Les études plus ou moins critiques qui ont documenté des crises de la masculinité révèlent que ce phénomène survient toujours en réaction à l'attitude de femmes qui remettent en cause un tant soit peu quelques normes patriarcales. En Occident, les discours de la crise de la masculinité vont se faire plus insistants à la sortie du Moyen Âge, alors que se développe un 'nouvel ordre patriarcal' qui impose une hétérosexualité hégémonique fondée sur une distinction entre les sexes beaucoup plus marquée qu'auparavant ». Le discours de crise permet de « justifier la

mobilisation de ressources politiques, juridiques, économiques, culturelles et militaires pour confirmer la différence inégalitaire entre les sexes, réaffirmer la supériorité des hommes et consolider leur pouvoir et leurs privilèges à l'égard des femmes. » Il permet aussi de détourner l'attention d'une analyse politique des rapports femmes-hommes, en requalifiant le débat comme relevant de la psychologie. Or, « la question que pose le féminisme aux hommes n'est pas tant de nature psychologique que de nature politique : sont-ils prêts à abandonner leur pouvoir, leurs privilèges et leur capacité d'exploiter des femmes ? En détournant l'attention de cette question politique et en suggérant qu'il faut aider les hommes car ils souffrent psychologiquement à cause des femmes et des féministes, le discours de la crise de la masculinité s'inscrit bien dans le répertoire de la rhétorique antiféministe ». De son côté, **Susan Faludi**¹⁰¹ montre qu'il existe « un discours de crise de la féminité, et ce sont encore une fois les féministes qui sont désignées

99/ Van Enis Nicole^B, « Féminismes pluriels », Aden, 2012.

100/ Dupuis-Déri Francis^B, « Le discours de la 'crise de la masculinité' comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe », Cahiers du Genre, n°52, 2012.

101/ Faludi Susan^B, « Backlash. La guerre froide contre les femmes », Éditions des femmes-Antoinette Fouque, 1993.

*comme responsables du problème. Les féministes auraient poussé des femmes dans des situations anxiogènes, d'où la représentation des femmes de carrière épuisées et malheureuses. La solution proposée pour résoudre cette crise de l'identité féminine? Un retour aux rôles féminins conventionnels, soit le mariage hétérosexuel et la maternité ».*¹⁰²

**« Une histoire du féminisme de l'Antiquité grecque à nos jours »
de Séverine Auffret^B**

Si le féminisme s'est constitué en mouvement politique à partir du 19^e siècle en Europe, nous l'avons vu, des idées féministes, implicites ou explicites, se sont exprimées depuis l'Antiquité et dans le monde entier, contredisant les moeurs et les discours misogynes dominants. Pourquoi et comment de telles idées apparaissent-elles? Font-elles véritablement Histoire, dans un processus de développement cumulatif? Le féminisme politique en est-il l'aboutissement historique? Écrivaine, editrice et professeure de philosophie, Séverine Auffret^B retrace dans son ouvrage l'évolution des idées féministes depuis leurs premières manifestations jusqu'aux problématiques les plus contemporaines dans une rétrospective où l'on croise les Amazones, Sapphô, Christine de Pizan, Gabrielle Suchon

et Simone de Beauvoir, mais aussi Charles Fourier et Diderot.

L'invisibilisation des femmes dans l'Histoire et dans les livres scolaires

Plusieurs récents ouvrages et études mettent en lumière l'absence des femmes dans les livres d'histoire ou plutôt l'absence de traces du rôle joué par les femmes à toutes les époques! Dans « Pas d'histoire, les femmes! Réflexions d'une historienne indignée », **Micheline Dumont^B**, historienne, professeure et spécialiste de l'histoire des femmes au Québec, analyse l'invisibilité des femmes comme sujet politique dans le débat public, mais également comme sujet historique dans les recherches universitaires actuelles. L'historienne dénonce cet androcentrisme qui occulte la réalité des femmes, les relègue systématiquement au second plan et nie complètement le rôle, pourtant crucial, joué par les femmes à différentes époques de l'Histoire.

« La colère, dit-on, est mauvaise conseillère. Mais elle se trouve presque toujours à l'origine des textes réunis dans ce recueil. J'assume ma colère, je la crois légitime. Je voudrais offrir mes pensées indignées comme témoins de ce travail qui est le mien, l'histoire des femmes comme combat non gagné. "Être désappropriée

de l'histoire, c'est le destin des femmes", disait l'historienne Arlette Farge il y a plus de trente ans. Je ne veux pas être désappropriée de l'histoire. En définitive, l'histoire des femmes pose toujours des questions politiques. »¹⁰³

En 2005 déjà, une étude de l'Observatoire de la Parité et de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble sur « La place des femmes dans les manuels d'histoire du secondaire » concluait : *« Si les femmes apparaissent bien dans les manuels d'histoire, elles restent sous-représentées et sont évoquées, le plus souvent, de manière marginale. Les femmes sont ainsi présentes dans le préambule des programmes mais pas dans les intitulés des leçons. De même, les femmes sont présentes dans les dossiers thématiques, dans le paratexte, mais rarement dans les textes d'auteur-e-s. Le féminisme n'est pas étudié, surtout pas en tant que mouvement politique, les écrivaines, les artistes ou les femmes politiques ont peu droit au chapitre et l'action des femmes est trop souvent passée sous silence, au profit des représentations de*

« la femme ». Certains stéréotypes sexistes persistent, certaines représentations archaïques ne sont pas questionnées. »¹⁰⁴

Et dans son ouvrage, « La place des femmes dans l'histoire : Une histoire mixte », **Geneviève Dermenjian**^B, chercheuse, membre de l'association « Mnémosyne, pour le développement de l'histoire des femmes et du genre » s'interroge sur ce qui est transmis aujourd'hui aux enfants à l'école. *« Certes, une histoire riche et complexe, mais son récit, au masculin ou au neutre pluriel, reste partiel et partial, en décalage avec la mixité de nos sociétés démocratiques et l'état de la recherche scientifique. En respectant les programmes scolaires actuels et les passages obligés de la culture historique des citoyennes et citoyens de demain, cet ouvrage tente de proposer un autre récit qui sorte les femmes de l'ombre. Ni geste héroïque au féminin, ni histoire victimaire, il présente le nuancier infini des relations entre hommes et femmes, rend compte de leurs actions respectives et s'interroge sur le sens que chaque société attribue au masculin et au féminin. »¹⁰⁵*

102/ Dupuis-Déri Francis^B, « Le discours de la 'crise de la masculinité' comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe », Cahiers du Genre, n°52, 2012.

103/ Dumont Micheline^B, « Pas d'histoire, les femmes ! Réflexions d'une historienne indignée », Les éditions du Remue-ménage, 2013.

104/ Berton-Schmitt Amandine^B, « La place des femmes dans les manuels d'histoire du secondaire », Observatoire de la Parité et Institut d'Études politiques de Grenoble, janvier 2005.

105/ Dermenjian Geneviève^B, « La place des femmes dans l'histoire : Une histoire mixte », Belin, 2010.

→ Sources de ce chapitre

Adichie Chimamanda Ngozi, « Nous sommes tous des féministes », Gallimard, 2015

Adichie Chimamanda Ngozi, « Chère Ijeawele ou un manifeste pour une éducation féministe », Gallimard, 2017

Auffret Séverine, « Une histoire du féminisme de l'Antiquité grecque à nos jours », Éditions de l'Observatoire, 2018

Berton-Schmitt Amandine, « La place des femmes dans les manuels d'histoire du secondaire », Observatoire de la Parité et Institut d'Études politiques de Grenoble, janvier 2005

Bourdieu Pierre, « La Domination masculine », Le Seuil, 1998

Cohen Claudine, « La Femme des origines, Images de la femme dans la préhistoire occidentale », Belin Herscher, 2003-2006

Collectif, « Déclaration des Droits des Femmes illustrée », Éditions du Chêne, 2017

Collectif, « Féminismes – Les textes fondamentaux », Le Point Références, mai-juin 2018

Collectif, « Féminismes ! Maillons forts du changement social », Passerelle, Coredem-Ritimo, 2017

de Gouges Olympe, « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », éd. Émanuèle Gaulier, Mille et une nuits, 2003

Dermenjian Geneviève, « La place des femmes dans l'histoire : Une histoire mixte », Belin, 2010

Dorlin Elsa, « L'Évidence de l'égalité des sexes : une philosophie oubliée au 17^e siècle », L'Harmattan, 2001

Dumont Micheline, « Pas d'histoire, les femmes ! Réflexions d'une historienne indignée », Les éditions du Remue-ménage, 2013

Dupuis-Déri Francis, « Le discours de la 'crise de la masculinité' comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe », Cahiers du Genre, n°52, 2012

Faludi Susan, « Backlash. La guerre froide contre les femmes », Éditions des femmes-Antoinette Fouque, 1993

Gazalé Olivia, « Le Mythe de la virilité – Un piège pour les deux sexes », Robert Laffont, 2017

Groult Benoîte, « Le féminisme au masculin », Éditions Denoël, 1977 – Grasset, 2010

Héritier Françoise, « Masculin-Féminin », Odile Jacob, 2007

Héritier Françoise, Perrot Michelle, Agacinski Sylviane, Bacharan Nicole, « La Plus Belle Histoire des femmes », Le Seuil, 2011

Lecoq Titou, « Libérées – Le combat féministe se gagne devant le panier de linge sale », Fayard, 2017

Nussbaum Patrick, Évêquoz Grégoire, « C'était mieux avant ou le syndrome du rétroviseur », Favre, 2014

Offen Karen, « Sur l'origine des mots féminisme et féministe. », Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 34, juillet-septembre 1987

Perrot Michelle, « Mon histoire des femmes », Seuil, 2006

Pichon René, « Les questions féminines dans l'Ancienne Rome », Revue des Deux Mondes, 1912

Rimbert Pierre, « Idée reçue : C'était mieux avant », Manuel d'histoire critique du Monde Diplomatique, 2014

Rodriguez Gregory, Nakagawa Dawn, « Looking backward and inward: The Politics of nostalgia and identity », 22 juillet 2016

Serres Michel, « C'était mieux avant ! », Le Pommier, 2017

Testart Alain, « La servitude volontaire (2 vols.): I, Les morts d'accompagnement; II, L'origine de l'État », Errance, 2004

Testart Alain, « Éléments de classification des sociétés », Errance, 2005

Van Enis Nicole, « Féminismes pluriels », Aden, 2012

→ Sites

www.coredem.info : Coredem – Communauté des sites de ressources documentaires pour une démocratie mondiale

www.gallica.fr : Bibliothèque Nationale de France

www.mnemosyne.asso.fr : Mnemosyne – Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre

www.monde-diplomatique.fr/publications : Glossaire du Monde Diplomatique

→ Liens avec d'autres mythes

Mythe 1: « C'est comme ça depuis la Préhistoire... » (Tome 1)

Mythe 9: « Le capitalisme et le patriarcat, c'est ce qu'on a fait de mieux pour tout le monde! » (Tome 2)

Mythe 10: « Aujourd'hui, c'est l'égalité, chacun-e est libre de faire ce qu'il ou elle veut! » (Tome 2)

Mythe 8 :

« Les gays ne sont pas de vrais hommes ; les lesbiennes ne sont pas de vraies femmes »

L'homosexualité est contre-nature.

Ce mythe tend à :

- l'hétéronormativité comme seule représentation valable des rôles et des relations entre êtres humains, mais aussi comme seule pratique sexuelle acceptable, parce que naturelle et utile ;
- l'homophobie, en présentant l'homosexualité comme une pratique sexuelle anormale et amoral, mais également comme un danger potentiel pour la société, voire pour l'humanité ;
- les agissements et les discriminations homophobes, qui envisagent toutes les pratiques autres qu'hétérosexuelles comme contre-nature et perverses, et qui dès lors attribuent aux homosexuel-le-s des comportements de débauche, liés à l'hypersexualité (ou « sexualité compulsive », comportement se traduisant par une recherche continue du plaisir sexuel) ;
- l'amalgame entre « sexualité » et « reproduction » ;
- la confusion entre les différentes composantes de l'identité que sont l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre, établissant également un rapport de cause à effet entre ces dimensions.

Déclinaisons du mythe : les stéréotypes et les assignations au quotidien

- *L'homosexualité, ce n'est pas naturel, ce n'est pas normal, c'est dégoûtant, c'est immoral...*
- *La nature a prévu que les êtres humains soient mâles et femelles : ce n'est pas compliqué à comprendre !*

- *La sexualité a pour but la reproduction d'une espèce: l'homosexualité, sur le long terme, c'est la fin annoncée de l'humanité!*
- *L'homosexualité, c'est à la mode: avant on n'en parlait pas autant. Et plus on en parle, plus il y en a (des homosexuel-le-s)!*
- *L'homosexualité, c'est un choix. Qu'ils-elles ne viennent pas se plaindre après...*
- *Un enfant peut devenir homo si on lui donne des livres et des jouets (ou si on lui fait pratiquer des activités, un sport...) qui ne lui sont pas destinés, qui ne correspondent pas à son sexe. Variante: Un enfant élevé par un couple homo va devenir homosexuel.*
- *Seuls les couples hétérosexuels font de bons parents et peuvent éduquer un enfant de manière équilibrée et adéquate. Une famille, c'est papa-maman-les enfants.*
- *Un homme efféminé est forcément gay. Variantes: Les hommes qui prennent soin de leur apparence, qui se parfument, etc. sont souvent homos. / La plupart des coiffeurs/danseurs classiques/couturiers/stylistes... sont gays.*
- *Une femme à l'allure masculine, virile, une virago, est forcément lesbienne. Variantes: Les femmes qui ne prennent pas soin de leur apparence, qui ne se maquillent pas, ne s'épilent pas, etc. sont souvent homos. / La plupart des camionneuses/policières/boxeuses... sont lesbiennes.*

Déconstruire le mythe

Des questions à se poser:

- Quelle est la différence entre « reproduction » et « sexualité » ?
- Qu'est-ce que « l'identité de genre », « l'expression de genre » ou « l'orientation sexuelle » ?
- L'orientation sexuelle: innée ou acquise ?

Quelle est la différence entre « reproduction » et « sexualité » ?

Ces notions sont à distinguer, à analyser et à mettre en tension de la même manière que les concepts de « sexe et genre » ou « nature et culture ». En effet, si la première se réfère à l'activité biologique de perpétuation d'une espèce, la seconde se rapporte au comportement sexuel, notamment des êtres humains, a priori dégagé d'une visée de procréation.

La reproduction, c'est l'ensemble des processus par lesquels une espèce se perpétue, en suscitant la naissance de nouveaux organismes. C'est l'une des activités fondamentales, avec la nutrition et la croissance, de toutes les espèces vivantes, qui doivent avoir un système de reproduction efficace sous peine d'être menacées d'extinction.¹⁰⁶

La *sexualité* est un terme global qui recouvre plusieurs phénomènes, dont *l'existence biologique* d'organismes sexués, mâle et femelle, ayant des caractéristiques spécialisées et complémentaires permettant la reproduction, mais surtout *le comportement sexuel*, avec tous les aspects affectifs, émotionnels, cognitifs et culturels qui lui sont associés. Les observations ethnologiques montrent l'importance majeure de la culture dans l'expression de la sexualité humaine (mœurs, croyances, prescriptions, tabous...), variable en fonction des époques et des lieux.¹⁰⁷

Ainsi, la distinction entre « reproduction » et « sexualité » semble facile à établir dans le monde scientifique. Comment expliquer dès lors que beaucoup de personnes confondent encore les deux termes, les associant, voire les amalgamant ? *« A priori la juxtaposition de ces termes recouvre des amalgames entre nature, culture et sujet relevant de l'idéologie. Le problème est moins dans leur conjonction que dans leur effet pour les sujets qui s'y trouvent impliqués. »*¹⁰⁸ – **Barus-Michel Jacqueline**^B, psychosociologue, professeure en psychologie sociale.

Chez les êtres humains, la reproduction est sexuée, c'est-à-dire qu'elle est assurée par *la fécondation* : la fusion de gamètes mâle et femelle, qui vont produire un œuf (ou *zygote*).¹⁰⁹ Et c'est là que se situe l'amalgame entre *reproduction* et *comportement sexuel*, par le glissement vers *l'hétérosexisme*, c'est-à-dire l'affirmation de l'hétérosexualité comme seule norme sociale acceptable et comme étant supérieure aux autres orientations sexuelles. Il découle de l'hétérosexisme des pratiques culturelles, sociales, légales et institutionnelles qui ignorent, dénigrent ou stigmatisent toute forme non hétérosexuelle de comportements, d'identités ou de relations.¹¹⁰ Quant à *l'hétéronormativité*, elle renvoie à l'affirmation d'idéologies *normatives* dans un système qui se fonde sur la *binarité* des sexes (mâle/femelle), des genres (homme/femme), des rôles sociaux (père/mère, mari/femme) et des orientations sexuelles (hétérosexuel-le-s/homosexuel-le-s). L'hétéronormativité met en place un système dominant dans lequel les personnes qui ne respectent pas ces normes sont considérées comme inférieures.

« Si l'hétéronormativité dicte les conduites et les normes à suivre en matière de sexes, de genres et d'orientations sexuelles, l'hétérosexisme en assure le maintien, par l'exclusion sociale, la discrimination ou l'invivification des individus dérogeant à ces normes »¹¹¹

Ainsi, le fait que, pour qu'il y ait reproduction entre deux êtres humains, il soit indispensable qu'il y ait accouplement entre un individu mâle (porteur de spermatozoïdes) et un individu femelle (porteuse d'un ovocyte), entraîne pour certaines personnes une obligation de relations sexuelles hétéronormées, la fonction biologique influençant ainsi la pratique culturelle. La reproduction sexuée est invoquée comme preuve que seules les relations hétérosexuelles sont « naturelles », donc normales, acceptables... toute autre pratique étant considérée comme contre-nature. Dans cette vision essentialiste, la sexualité humaine a pour seul objectif la reproduction de l'espèce. *« Nous nous interdisons une foule d'activités sexuelles avec des restrictions infondées, au nom de principes illusoire comme la «contre-nature», le «mal», la «non-conformité à notre genre sexuel», la «perversion» (l'anormalité) ou encore la «barbarie» (un comportement contraire à notre culture). Implicitement, ces critères s'appuient peu ou prou sur l'idée que «la sexualité a pour but la reproduction». Or, contre toute attente, c'est faux. »¹¹²* - **Bosselet Sylvain^B**, agrégé de philosophie, docteur en psychologie.

Il est vrai que pour la plupart des animaux, le comportement sexuel se limite à un *comportement de reproduction* dont le but est la copulation, mais chez les mammifères évolués, c'est-à-dire ayant un cerveau très développé (Homo sapiens, chimpanzés, bonobos, dauphins...), le comportement sexuel est devenu un *comportement érotique*. En effet, avec l'évolution, l'importance et l'influence des hormones et des phéromones a diminué. La sexualité humaine s'est dissociée peu à peu des cycles hormonaux (la période du rut) et envi-

106/ Morère Jean-Louis et Pujol Raymond ^B, « Dictionnaire raisonné de biologie », Éditions Frison-Roche, 2003.

107/ Brenot Philippe ^B, « Dictionnaire de la sexualité humaine », L'Esprit du Temps, 2004.

108/ Barus-Michel Jacqueline ^B, « Points de vue sur le mariage, la sexualité et la reproduction », Nouvelle revue de psychosociologie (n°15), 2013.

109/ Ziller Catherine et Camefort Henri. « Reproduction », Encyclopédia Universalis, 2006.

110, 111/ www.interligne.co: Interligne, centre québécois d'aide et de renseignements à l'intention des personnes concernées par la diversité sexuelle et la pluralité des genres

112/ Bosselet Sylvain ^B, « La sexualité a-t-elle pour but la reproduction? », article du Huffingtonpost, 16 novembre 2014.

ron 90% des gènes des récepteurs aux phéromones se sont altérés.¹¹³ Ces modifications cérébrales ont transformé la dynamique fonctionnelle du comportement sexuel humain, passant d'une seule fonction de reproduction à un comportement érotique, dont le but est la stimulation des zones érogènes et la recherche du plaisir sexuel.¹¹⁴

« Il semble qu'au cours de l'évolution, en raison des modifications du cerveau (...), les facteurs hormonaux et phéromonaux seraient devenus secondaires, tandis que les facteurs cognitifs et les processus de renforcement (ou systèmes de récompense) seraient devenus prépondérants. Pour ces raisons, chez l'Homme, le comportement qui permet la reproduction ne serait plus un «comportement de reproduction» inné, mais un «comportement érotique» acquis, composé de séquences comportementales de stimulation des zones corporelles les plus érogènes par un partenaire – peu importe son sexe ou son genre. »¹¹⁵

« Avec la reproduction, nous sommes devant un fait de nature : un nouvel être humain ne peut résulter que de la conjonction d'un ovocyte et d'un spermatozoïde, produits physiologiques de deux individus de sexes différents. Mais si l'état des connaissances ne permet pas pendant longtemps de distinguer l'individu des constituants de la reproduction, aujourd'hui il est possible d'isoler ces éléments, donc d'engendrer en dehors de la rencontre effective d'un homme et d'une femme. Il peut y avoir soit fécondation in vitro ou médicalement assistée (PMA), soit insémination artificielle avec donneur (IAD), soit mère porteuse qui prête son utérus (GPA). Opérations qui posent moins de problèmes techniques ou même naturels (fécondation, gestation) que des problèmes culturels, psychosociaux et psychologiques. »¹¹⁶

113/ Buvat Jacques, « Hormones et comportement sexuel de l'Homme : données physiologiques et physiopathologiques », *Contracept. Fertil. Sex.*, 24/10:767-778, 1996.

114/ Wunsch Serge^B, « Comprendre les origines de la sexualité humaine », revue Neurosciences, éthologie, anthropologie, *L'Esprit du Temps*, 2014

115/ Wunsch Serge^B, « Évolution du comportement de reproduction hétérosexuel des mammifères vers la bisexualité érotique humaine », Vol 10 Issue 2, 2010.

116/ Barus-Michel Jacqueline^B, « Points de vue sur le mariage, la sexualité et la reproduction », *Nouvelle revue de psychosociologie* (n°15), 2013.

117/ Daune-Richard Anne-Marie, sur le site www.genreenaction.net, consulté en octobre 2018.

118/ Bidet-Mordrel Annie^B, « Les rapports sociaux de sexe », *Actuel Marx Confrontations*, Presses Universitaires de France, 2010.

119/ Collectif, « Les gender studies pour les nul(-le)s », *Revue Sciences humaines*, 30 janvier 2014.

L'argument essentialiste d'une sexualité humaine hétérosexuelle parce que dédiée à la perpétuation de l'espèce ne tient donc pas la route scientifiquement. Continuer à amalgamer « reproduction » et « sexualité » est par conséquent une posture idéologique, teintée d'hétérosexisme, qui impose et fige les rôles du « pénétrant » et de la « pénétrée » dans les pratiques sexuelles et qui peut également conduire à interdire la recherche du plaisir pour le plaisir (préliminaires, masturbation, orgasme clitoridien ou prostatique...), toute forme de contraception ou de procréation médicalement assistée et, bien entendu, l'avortement.

Qu'est-ce que « l'identité de genre », « l'expression de genre » ou « l'orientation sexuelle » ?

Avant d'explorer les subtilités de ces définitions, il est nécessaire de rappeler ce que recouvre la notion de genre. *« Le concept de genre utilisé pour nommer la différence des sexes nous vient de l'anglais. Les auteurs (ou autrices) anglophones utilisent « gender » parce que « sex » en anglais renvoie beaucoup plus strictement qu'en français à une définition biologique du masculin et du féminin. Gender renvoie à la dimension culturelle de la sexuation du monde à laquelle correspondent les termes français de masculin et féminin »*¹¹⁷

Si la notion de sexe fait référence à des caractéristiques biologiques, la notion de *genre* évoque les mécanismes qu'une société donnée, à une époque donnée, met en place pour que les garçons et les filles, les femmes et les hommes, correspondent aux critères établis de masculinité et de féminité de ladite société (attribution de tâches et de rôles, assignations de compétences et de comportements, naturalisation de qualités et de défauts, etc.), mécanismes qui participent aussi à la hiérarchisation de ces critères. Il ne s'agit donc pas de nier les facteurs biologiques, mais d'analyser la construction culturelle et sociale mise en œuvre sur les êtres humains, au départ de ces facteurs. Quant aux « études de genre », elles forment aujourd'hui un champ de recherche pluridisciplinaire qui étudie les rapports sociaux entre les sexes.¹¹⁸ Le genre, considéré comme une construction sociale, est analysé dans tous les domaines des sciences humaines : histoire, sociologie, anthropologie, psychologie, économie, sciences politiques...¹¹⁹ Les études de genre proposent une démarche de réflexion et répertorient ce qui définit le masculin et le féminin dans différents endroits et à différentes époques, interrogeant la manière dont les normes se reproduisent au point de paraître naturelles.



« Trois enfants avec un chien » - Sofonisba Anguissola

Si ces définitions sont aujourd'hui communément admises et que la validité des études de genre est reconnue tant dans le monde académique que dans le monde scientifique, cela n'a pas toujours été le cas. Voici une brève rétrospective de l'évolution du concept de « genre ».

En 1935, **Margaret Mead**, anthropologue américaine, utilise le concept pré-curseur de « rôle sexué » qui distingue pour la première fois le rôle social et le sexe d'un individu. Cette notion de rôle sexué est l'ancêtre direct du concept de genre. Dans son essai anthropologique, elle observe, dans trois sociétés distinctes, les rôles spécifiques bien polarisés entre hommes et femmes, comprenant des caractéristiques attribuées à un sexe et à l'autre, variables d'une population à une autre. Ce qui constitue une avancée essentielle pour l'époque, par rapport à la théorie du déterminisme biologique expliquant les rôles et compétences hommes-femmes.¹²⁰

Dans les années 1960, **Robert Stoller**, psychiatre et psychanalyste, travaille sur *l'intersexualité* (situation dans laquelle des êtres humains possèdent à la naissance des caractéristiques biologiques qui ne permettent pas avec certitude leur identification comme mâle ou femelle). En 1964, il formule la notion d'*identité de genre* (« *gender identity* »), dans l'objectif de pouvoir différencier le genre de l'orientation sexuelle, les personnes transgenres des homosexuel-le-s.¹²¹

« *On ne naît pas femme, on le devient* » - **Simone de Beauvoir**^B

Dans les années 1970, les mouvements féministes vont apporter de nombreux éclairages au concept de genre, lui donnant notamment une dimension politique. Ainsi, les études de genre vont participer à « la dénaturalisation du sexe » formulée par la philosophe française **Simone de Beauvoir**^B qui, dès 1949, expliquait comment la société et l'éducation agissent sur les enfants pour les orienter dans un rôle plutôt masculin ou plutôt féminin.¹²² En 1972, la sociologue britannique **Ann Oakley** s'appuie sur la distinction posée par **Claude Lévi-Strauss** entre nature et culture pour dire que « *le genre n'a pas*

120/ Mead Margaret, «Sex and temperament in three primitive societies», William Morrow and co, 1935, réédition 2001.

121/ Fassin Éric^B, «L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel», L'Homme, vol. 3-4, 2008.

122/ de Beauvoir Simone^B, «Le deuxième sexe - Tome 1 Les faits et les mythes - Tome 2 L'expérience vécue», Gallimard, 1949.

d'origine biologique, (...) les connexions entre sexe et genre n'ont rien de vraiment naturel ». ¹²³ Distinguer sexe social et sexe biologique permet dès lors de penser le féminin et le masculin comme des constructions, qui ne sont pas invariantes et peuvent être modifiées par l'action politique. Quant à l'anthropologue américaine **Sherry Ortner**, elle s'interroge en 1975 sur l'universalité de la domination masculine en explicitant la relégation des femmes à un rôle supposé naturel de reproduction.

À partir des années 1980, les études féministes vont critiquer la vision androcentrée du savoir académique. L'historienne américaine **Joan W. Scott**^B, qui travaillait depuis les années 1970 sur l'histoire des femmes dans une perspective marxiste, questionne en 1986 l'approche masculiniste de l'histoire, dans un article « Genre, une catégorie utile d'analyse historique » qui va avoir une influence majeure sur l'histoire du genre. Deux ans plus tard, elle définit le genre non seulement comme « *un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les sexes* », mais aussi comme « *une façon première de signifier des rapports de pouvoir* ». ¹²⁴ Il ne s'agit plus seulement de décrire l'histoire des femmes, mais de mettre en lumière les rapports de pouvoir qui définissent l'organisation des sociétés. Le genre devient ainsi une grille d'analyse historique et politique indispensable.

Dans les années 1990, la philosophe américaine **Judith Butler**^B développe la notion de performativité dans les analyses de genre. Selon elle, les actes et les discours des individus non seulement décrivent ce qu'est le genre mais ont la capacité de produire ce qu'ils décrivent. Elle définit alors le genre comme « *une série d'actes répétés [...] qui se figent avec le temps de telle sorte qu'ils finissent par produire l'apparence de la substance, un genre naturel de l'être* ». ¹²⁵ Pour Judith Butler, s'il existe des différences biologiques, elles ne sont pas en elles-mêmes significatives : c'est le genre, donc la construction sociale, qui assigne un sens aux différences sexuelles. Le postulat radical de ses recherches, à savoir la dichotomie entre sexe et genre, ainsi que sa conception non-essentialiste du genre, révolutionnent les études féministes. « *Les travaux de Butler sur le genre, le sexe, la sexualité, l'identité queer, le féminisme, le corps, associés à son discours politique et éthique, ont changé la façon qu'ont les chercheurs du monde entier d'envisager l'identité, la subjectivité, le pouvoir et la politique. Ils ont aussi changé les vies d'innombrables personnes dont le corps, le genre, la sexualité et les désirs les confrontent à la violence, l'exclusion et l'oppression.* » ¹²⁶ - **Darin Barney**, professeur d'histoire de l'art et d'études en communications.

Depuis les années 2000, la notion de genre est passée du langage académique ou militant au langage courant. S'il y a lieu de s'en réjouir, on peut également s'inquiéter de deux phénomènes : sa récupération par des mouvements réactionnaires (dans des expressions comme « théorie du genre ») qui y voient un danger pour des institutions comme le mariage ou la famille traditionnelle, mais aussi sa banalisation en tant que sujet de recherche comme un autre, dénué de toute critique ou dimension politiques. *« Le pouvoir critique du terme a été domestiqué. (...) Nombre d'universitaires s'engouffrent dans les études de genre sans avoir pour le féminisme un intérêt particulier. Je crois qu'il est important de souligner que le travail du genre s'est déployé dans un cadre féministe mais que, maintenant, souvent, on rencontre des définitions des études de genre qui s'écartent clairement non seulement du féminisme, mais plus généralement des approches politisées. »*¹²⁷

Nous venons de retracer brièvement l'histoire du genre en tant que concept et grille d'analyse politique, culturelle et historique d'une société. Mais parler de sexe social, différent et dissocié du sexe biologique, permet également de repenser la construction singulière des êtres humains. C'est là que les notions « identité de genre », « expression de genre », « identité sexuelle » ou « orientation sexuelle » sont nécessaires pour distinguer les différentes dimensions qui composent l'identité d'un individu.

L'illustration qui suit est un outil intéressant pour faire le tri entre ces composantes, mais également pour en proposer une lecture non-binaire.

123/ Fassin Éric^B, « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », L'Homme, vol. 3-4, 2008.

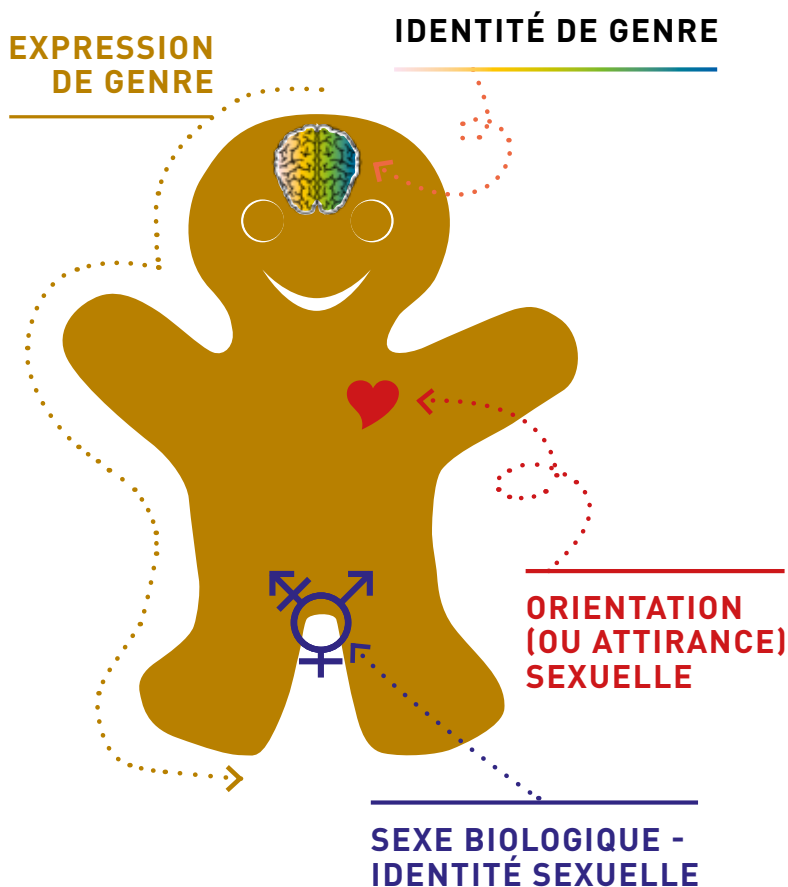
124/ Scott Joan W.^B, « Gender and the Politics of History », Columbia University Press, 1988, édition remaniée 1999.

125/ Butler Judith^B, « Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité », La découverte, 2006.

126/ Darin Barney, « In Defense of Judith Butler », The Huffington Post Canada, 28 mai 2013.

127/ Butler Judith^B, « Pour ne pas en finir avec le genre », Table ronde, Sociétés & Représentations n°24, 2007.

**Le Perso-Genre: un outil proposé par l'asbl Les CHEFF
(Fédération des jeunes LGBTQI) et retravaillé par les CEMÉA.¹²⁸**



^{128/} Définitions au départ du lexique « Et toi, t'es casé-e ? »
<http://ettoitescase.be/lexique.php> de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2016.



IDENTITÉ DE GENRE



L'identité de genre d'une personne se réfère au genre auquel elle s'identifie : comme elle se voit, se sent, se pense dans sa tête (dimension intérieure). Une personne peut s'identifier au genre qui lui a été assigné à la naissance (cisgenre), à un autre genre (transgenre) ou à aucun genre en particulier (agender).



EXPRESSION DE GENRE



L'expression de genre renvoie à la manière dont les personnes expriment leur identité de genre (vêtements, coiffure, langage, attitudes, mais aussi activités, loisirs, rôles et tâches...) et à la manière dont celle-ci est perçue par les autres (dimension extérieure). L'expression de genre ne correspond pas forcément au genre assigné à la naissance et englobe également les formes occasionnelles ou temporaires d'expression données au genre (travesti-e, drag king/queen, etc.).



SEXE BIOLOGIQUE - IDENTITÉ SEXUELLE



Se réfère à la façon scientifique d'évaluer les organes sexuels, les chromosomes et de mesurer les niveaux d'hormones. Par exemple, une femme a un vagin, des ovaires et XX comme chromosomes. Un homme a un pénis, des testicules et XY comme chromosomes. Les personnes intersexuées ont une combinaison des deux ou les deux. Actuellement, c'est au départ du sexe biologique attribué à la naissance que l'identité sociale d'un individu est définie (par exemple sur la carte d'identité) : il est intéressant alors de parler « d'identité sexuelle » pour bien préciser qu'elle ne représente que la dimension biologique de l'individu.



ORIENTATION (OU ATTIRANCE) SEXUELLE



L'orientation sexuelle fait référence à la capacité de chacun-e de ressentir une profonde attirance émotionnelle, affective, physique et/ou sexuelle envers des individus du sexe opposé et/ou de même sexe.

Identité de genre

L'identité de genre d'une personne se réfère au genre auquel elle s'identifie : comme elle se voit, se sent, se pense (intériorisation). Le curseur varie ainsi entre les appellations « homme » et « femme ». *« L'identité de genre est l'expérience intérieure et personnelle que chaque personne a de son genre. Il s'agit du sentiment d'être une femme, un homme, les deux, ni l'un ni l'autre, ou d'être à un autre point dans le continuum des genres. »*¹²⁹

Une personne peut s'identifier au genre qui lui a été assigné à la naissance (cisgenre), à un autre genre (transgenre) ou à aucun genre en particulier (agenre). *« L'expression de son identité de genre pour une personne trans' peut se faire à travers son style physique et vestimentaire. Un-e trans' peut aussi avoir recours à un traitement hormonal entraînant des changements corporels (pilosité, poitrine, voix...), voire à une ou plusieurs opérations chirurgicales (buste, pomme d'Adam, organes génitaux, notamment). Le processus pour changer de genre est très long et souvent semé d'embûches, tant médicales que psychologiques et financières. »*¹³⁰

Expression de genre

L'expression de genre renvoie à la manière dont les personnes expriment leur identité de genre et à la manière dont celle-ci est perçue par les autres (extériorisation). L'expression de genre sera donc plutôt « masculine » ou plutôt « féminine », en fonction d'où la personne a envie de mettre le curseur pour se présenter aux autres. L'expression de genre englobe également les formes occasionnelles ou temporaires d'expression données au genre (travesti-e, drag king/queen, etc.).

« L'expression de genre est la manière dont une personne exprime ouvertement son genre. Cela peut inclure ses comportements et son apparence,

129/ Définitions issues d'un document d'information du Ministère de la Justice du Canada - www.canada.ca/fr/ministere-justice/nouvelles/2016/05/identite-de-genre-et-expression-de-genre.html, 17 mai 2016.

130/ www.cescommeca.net, consulté en juillet 2018.

131/ Définitions issues d'un document d'information du Ministère de la Justice du Canada - www.canada.ca/fr/ministere-justice/nouvelles/2016/05/identite-de-genre-et-expression-de-genre.html, 17 mai 2016.

132/ www.infotransgenre.be, consulté en juillet 2018.

133/ 134/ www.cescommeca.net, consulté en septembre 2018.

135/ « Personnes transgenres ayant fait une demande de changement de la mention officielle de leur sexe en Belgique - Données issues du Registre national (du 1^{er} janvier 1993 au 30 septembre 2018) », Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, 2018.

*comme ses choix vestimentaires, sa coiffure, le port de maquillage, son langage corporel et sa voix. De plus, l'expression de genre inclut couramment le choix d'un nom et d'un pronom pour se définir. »*¹³¹

Sexe biologique – Identité sexuelle

Le sexe biologique d'un individu est généralement déterminé à sa naissance au départ de l'observation des caractères sexuels externes (*sexe phénotypique*) par les médecins. Avec cette manière de procéder, seules deux options sont souvent envisagées : un individu mâle (pénis) ou un individu femelle (vagin). Les recherches scientifiques de ces dernières années ont révélé que le sexe biologique présente davantage de facettes, car sa détermination nécessite de tenir compte également du *sexe gonadique* et du *sexe génétique*.¹³² Ainsi, un individu femelle aura un vagin, des ovaires et des chromosomes XX, tandis qu'un mâle aura un pénis, des testicules et des chromosomes XY, sachant qu'entre ces deux pôles peuvent exister tout un tas de combinaisons. L'intersexualité est la situation où un individu possède à la naissance des caractéristiques biologiques qui ne permettent pas avec certitude son identification comme mâle ou femelle. En 2016, l'ONU estimait qu'1,7% des nouveaux-nés étaient intersexes.¹³³ *« De nos jours, quand un-e enfant naît intersexué-e, il est exigé (par l'administration et une grande partie du corps médical) que lui soit attribué un sexe. Des interventions chirurgicales sont fréquemment pratiquées pour que l'aspect de son corps corresponde à l'un des deux genres. Or, ce choix est arbitraire, basé sur des critères médicaux (taille des organes génitaux, par exemple). Cela pose problème car on ne demande pas son avis à l'enfant concerné-e, et le genre qui lui est attribué ne lui correspondra peut-être pas plus tard, alors que la chirurgie est irréversible et que tout changement d'état civil est très difficile à obtenir. (...) Il arrive également que des personnes découvrent leur intersexuation à l'occasion d'un test génétique ou hormonal. »*¹³⁴

C'est au départ du sexe attribué à la naissance que l'identité sociale d'un individu est définie (notamment sur sa carte d'identité) : il est intéressant alors de parler « d'identité sexuelle » pour préciser qu'elle ne représente que la dimension biologique de l'individu. Lorsque qu'une personne veut changer officiellement d'identité sexuelle, ce changement est consigné par l'administration de l'État civil. D'après les données du Registre national, entre janvier 1993 et le 30 septembre 2018, 1625 personnes ont fait adapter la mention officielle de leur sexe en Belgique. Dans 63% des cas, il s'agit d'un changement d'homme vers femme ; dans 37%, de femme vers homme.¹³⁵

Orientation (ou attirance) sexuelle

L'orientation sexuelle fait référence à la capacité de chacun-e de ressentir une attirance émotionnelle, affective, physique et/ou sexuelle envers des individus du sexe opposé et/ou de même sexe. *« L'orientation sexuelle est intime - elle ne se lit pas sur le visage d'une personne - et n'est pas forcément figée (...). L'orientation amoureuse n'est pas l'orientation sexuelle, mais elles peuvent aussi être liées : on peut aimer et désirer une personne ; on peut éprouver des sentiments sans avoir de désir sexuel, ou au contraire être attiré-e par une personne sans en être amoureux-se. »*¹³⁶ L'orientation sexuelle ne se limite pas à ces deux options entre « hétérosexuel-le-s » et « homosexuel-le-s ». Ainsi, la *bisexualité* se définit souvent comme le fait d'être attiré-e, simultanément ou à des périodes distinctes de sa vie, par des personnes des deux sexes : par rapport à la vision binaire de deux mondes séparés (hétérosexualité et homosexualité), la bisexualité regroupe en réalité une grande variété de situations.

Au-delà de leurs définitions, il est fondamental de comprendre que ces quatre composantes de l'identité d'un individu *ne sont pas liées entre elles* et que l'on ne peut tirer aucun lien de cause à effet de l'une par rapport à l'autre. Ainsi, une personne au sexe biologique femelle peut très bien avoir une expression de genre très féminine et être homosexuelle, tout en se sentant femme. Ou encore une personne mâle à l'expression de genre féminine peut se sentir homme et être hétérosexuelle. On ne peut rien déduire de ce que l'on voit d'une personne : ni sur la manière dont elle se définit, ni sur les personnes dont elle est sexuellement et/ou émotionnellement attirée.

L'orientation sexuelle : innée ou acquise ?

Cette question peut avoir d'importantes implications médicales, éducatives, morales et idéologiques. Le plus souvent, elle est posée en termes de recherche d'explications à l'homosexualité : « Naît-on homosexuel ou le devient-on ? »¹³⁷, « Homosexualité innée ou acquise ? Un chercheur relance le débat »¹³⁸, « Entre inné et acquis : l'origine de l'homosexualité idéologisée »¹³⁹, « Et si l'homosexualité avait une origine génétique ? »¹⁴⁰, etc. Formuler les choses de cette manière, c'est considérer que l'homosexualité, pratique anormale, nécessite d'être étudiée pour la comprendre, voire pour la corriger ou la guérir. C'est donc alimenter, même inconsciemment, l'homophobie : *« Attitude négative pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe et indirecte, envers les gays, les lesbiennes, les personnes bisexuelles, où à l'égard de toute personne, quelle que soit son orientation sexuelle, dont l'apparence ou le*

comportement déroge aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité préétablis dans un contexte social donné. »¹⁴¹ Aujourd'hui encore, dans plus de septante pays, l'homosexualité est considérée comme un délit et est punissable de la peine de mort dans douze d'entre eux : Afghanistan, Arabie saoudite, Brunei, Émirats arabes unis, Iran, Mauritanie, Qatar, Nigeria, Pakistan, Soudan, Somalie et Yémen.

Deux grands types de théories sont invoquées pour expliquer l'orientation sexuelle : celles dites « environnementales » pour lesquelles le milieu éducatif et social est déterminant et celles dites « essentialistes » qui attribuent un rôle prépondérant aux facteurs biologiques. Que ce soit pour vérifier l'une ou l'autre hypothèse, rien n'est anodin dans les recherches : les arguments développés peuvent avoir de graves conséquences pour les personnes qui ne se reconnaissent pas dans l'hétérosexualité.

Origine comportementale

Pour certain-e-s, l'orientation sexuelle subit l'influence du milieu familial, culturel, éducatif et social. Elle serait donc acquise. Les théories *comportementalistes* (ou *behavioristes*), dont l'un des concepts-clés est le *conditionnement*, avancent que la majorité de la population est hétérosexuelle parce que l'environnement social favorise cette orientation et dénigre les autres (conditionnement négatif).¹⁴² Si l'on suit ce raisonnement, cela revient à dire que les pratiques homosexuelles existent dans certains milieux parce qu'elles y ont été favorisées à un moment donné (conditionnement positif). Plusieurs scientifiques ont remis en cause ces théories, arguant par exemple que « *l'homosexualité ne semble pas être un trait de caractère désiré, en tout cas dans aucune société occidentale, et dès lors, les parents hétérosexuels et les éducateurs ne désirent en aucun cas inculquer l'homosexualité à leurs enfants ou élèves. On pourrait donc penser qu'ils font tout ce qui leur est possible pour éviter son développement.* »¹⁴³

136/ www.cestcommeca.net, consulté en juillet 2018.

137/ Article du site www.psychologies.com, 27 mai 2015.

138/ Article du journal *Le Monde*, 4 février 2010.

139/ Article du site www.slate.fr, 27 octobre 2011.

140/ Émission de France Culture, www.franceculture.fr, 21 février 2014.

141/ Plan d'action interfédéral contre les violences homophobes et transphobes, 31 janvier 2013.

142/ Clerget Stéphane^B, « Comment devient-on homo ou hétéro ? », JC Lattès, 2006.

143/ Balthazart Jacques^B, « Biologie de l'homosexualité. On naît homosexuel, on ne choisit pas de l'être », Collection Psy-Théories, débats, synthèses, Éd. Mardaga, 2010.

Et si l'on suit le raisonnement comportementaliste, les enfants de couples homosexuels deviendraient en toute logique homosexuels eux-mêmes, ce qui est faux. « *Nous constatons que les hétéros ont fait plus d'enfants homos que les homos eux-mêmes, le « choix d'un objet amoureux » n'étant pas transmissible.* »¹⁴⁴ – **Daniel Marcelli**, pédopsychiatre.

« *Plus de 700 articles scientifiques ont été consacrés, depuis le début des années 1970, à l'homoparentalité, dont 10% au développement des enfants. La tendance générale est qu'il n'y a pas de différences massives entre les enfants élevés dans des familles homoparentales et les autres.* »¹⁴⁵

– **Olivier Vecho**, psychologue et maître de conférences.

La thèse behavioriste n'est donc pas validée scientifiquement, mais elle a malheureusement donné des idées aux personnes souhaitant « corriger » l'homosexualité. *Les thérapies de conversion* ont pour objectif d'amener les homosexuel-le-s à changer d'orientation sexuelle ou d'identité de genre avec des méthodes telles que l'hypnose, les groupes de parole ou encore *la thérapie par aversion*, visant à engendrer le dégoût de l'homosexualité (électrochocs ou vomitifs administrés suite à des images de relations homosexuelles, par exemple). Aux États-Unis, alors que les plus grandes instances de médecine clament l'inefficacité et le danger de ces pratiques, on estime que plus de 700 000 jeunes auraient subi cette « thérapie ». ¹⁴⁶ Les thérapies de conversion sont pratiquées dans le monde entier, le plus souvent de manière parfaitement légale : Canada¹⁴⁷, Brésil, Chine, Équateur, Tanzanie, Russie, Angleterre... sans parler de la Tchétchénie, où les homosexuel-le-s subissent une persécution organisée. « *Les homos ont tristement été des cobayes privilégiés pour toute une série de méthodes de rééducation comportementale.* » **Pierre-Olivier de Busscher**, sociologue et historien. ¹⁴⁸

144/ Marcelli Daniel, « Le règne de la séduction – Un pouvoir sans autorité », Albin Michel, 2012.

145/ Vecho Olivier et Schneider Benoît^B « Homoparentalité et développement de l'enfant : bilan de trente ans de publications », La psychiatrie de l'enfant, 2005/1, Vol.48, 2005.

146/ Mallory Christy, Brown Taylor N.T., Conron KerithJ, « Conversion therapy and LGBT youth », William Institute, janvier 2018.

147/ Saulnier, A., Gadbois, J. et L.-F. Tremblay (dir.), « Qui veut guérir l'homosexualité ? Les pratiques de réorientation sexuelle au Québec », Alliance Arc-en-ciel de Québec, mai 2018.

148/ de Busscher Pierre-Olivier^B, « Dictionnaire de l'homophobie », sous la direction de Louis-Georges Tin^B PUF, 2003.

149/ Heenen-Wolff Susann^B, « Homosexualité et stigmatisation - bisexualité, homosexualité, homoparentalité, nouvelles approches », PUF, 2010.

150/ Brenot Philippe^B, « Dictionnaire de la sexualité humaine », L'Esprit du Temps, 2004.

151/ Guéret Cécile^B, « Naît-on ou devient-on homo ? », Psychologies, 27 mai 2015.

152/ Sigmund Freud, « Correspondance », Paris, Gallimard, 1979.

Origine psychanalytique

Pour certain-e-s, l'orientation sexuelle trouverait son origine dans la construction psychique de l'individu. De nombreuses hypothèses sont avancées et la plupart se tournent vers l'éducation parentale et les modèles identificatoires proposés : l'absence ou la présence invasive d'un des parents, le non-passage ou la fixation à un stade œdipien, l'influence de l'imaginaire parental, l'absence de modèle du même sexe, etc. Excessivement culpabilisantes pour les familles, ces théories sont loin de faire l'unanimité parmi les psychanalystes. *« Méfions-nous des idéologies et des phobies qui peuvent infiltrer nos élaborations théoriques. Méfions-nous aussi de notre tendance à dire les normes. »*¹⁴⁹ – **Patrick de Neuter**, psychanalyste.

Pour le psychiatre et anthropologue **Philippe Brenot**^B, la notion psychanalytique de « choix de l'objet sexuel » est elle-même connotée moralement, car elle sous-entend *« une décision engageant la liberté de l'individu. Or, l'orientation sexuelle ne se décide pas »*.¹⁵⁰ Selon la psychanalyste **Susann Heenen-Wolff**^B : *« Nombreux sont les thérapeutes rétrogrades, mauvais lecteurs de Freud, qui y voient {dans l'homosexualité} une évolution infantile pathologique. Jusqu'à peu, le but de la cure était de la guérir. Sauf que, bien sûr, personne n'y arrivait jamais ! »* Elle rappelle que Freud *« trouvait aussi absurde et vain de vouloir rendre un homo hétéro que l'inverse. »*¹⁵¹ En effet, au début du 20^e siècle, le psychanalyste Sigmund Freud définit l'homosexualité comme une « variation de la fonction sexuelle » : une perversion (au sens psychologique du terme, pas au sens moral !) du modèle de maturation psychique qu'est le complexe d'Œdipe. Mais pour lui, l'homosexualité n'est ni une maladie, ni une déchéance et n'a pas besoin de traitement. *« L'homosexualité n'est pas un avantage mais ce n'est pas non plus quelque chose dont on doit avoir honte, ce n'est ni un vice ni une dégradation et on ne peut pas non plus la classer parmi les maladies »*.¹⁵²

Il faudra pourtant attendre 1973 pour que l'Association Américaine de Psychiatrie (APA) supprime la nature pathologique de l'homosexualité dans le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM). Et jusqu'au 17 mai 1993, l'homosexualité était cataloguée comme une maladie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

De nos jours, aucune organisation psychiatrique ou psychologique occidentale majeure ne considère l'homosexualité comme une maladie ou un sujet d'intervention. Au contraire, les thérapies de conversion sont dénoncées fermement¹⁵³, comme un danger pour la santé mentale et physique des personnes.

« *Tenter de changer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne peut avoir de sérieuses conséquences sur le psychisme. Notamment, le suicide.* »¹⁵⁴ – **Christy Mallory^B**, psychologue et chercheuse. Beaucoup de psychanalystes ont également pris de la distance quant à l'influence prétendument déterminante du milieu parental sur l'orientation sexuelle. « *Il n'y a pas de constellation familiale ni d'enfance typique aux homosexuels. Ils sont aussi bien portants ou malades et aussi différents les uns des autres que les hétérosexuels. Les homosexualités sont aussi complexes, diverses et singulières que les individus qui les vivent.* »¹⁵⁵

Origine génétique et/ou hormonale

L'hypothèse d'une origine génétique a surtout été étudiée aux États-Unis, où l'homosexualité était (et est encore) considérée dans certains états comme une maladie ou un péché. Dans les années 1990, le psychologue américain **J. Michael Bailey^B** mène une série d'études sur la génétique de l'orientation sexuelle au départ de l'observation de jumeaux. Selon lui, si l'orientation sexuelle est héréditaire, alors une plus forte proportion de vrais jumeaux (*monozygotes* : un œuf) devraient être homosexuels, comparés à de faux jumeaux (*dizygotes* : deux œufs). Parmi les 56 paires de vrais jumeaux étudiés, 52% sont homosexuels tous les deux, pour 22% parmi les 54 paires de faux jumeaux, mais ce qui est quand même supérieur aux 10% d'homosexuels estimés dans la population générale.¹⁵⁶ « *L'homosexualité mâle, découverte Bailey, n'était pas seulement dans les gènes. Des influences extérieures, telles que la famille, les amis, l'école, les croyances religieuses et la structure sociale modifiaient clairement le comportement sexuel. (...) Pourtant les études avec jumeaux en apportaient la preuve incontestable : les gènes influençaient plus fortement l'homosexualité que, disons, la sus-*

153/ APA, «Report of the American Psychological Association Task Force on Appropriate Therapeutic Responses to Sexual Orientation», American Psychological Association, 2009.

154/ Mallory Christy, Brown Taylor N.T., Conron KerithJ, «Conversion therapy and LGBT youth», William Institute, janvier 2018.

155/ Heenen-Wolff Susann^B, « Homosexualité et stigmatisation - bisexualité, homosexualité, homoparentalité, nouvelles approches », PUF, 2010.

156/ Mukherjee Siddharta^B, « Il était une fois le gène – Percer le secret de la vie », Flammarion, 2016.

157/ Balthazart Jacques^B, « Biologie de l'homosexualité. On naît homosexuel, on ne choisit pas de l'être », Collection Psy-Théories, débats, synthèses, Éd. Mardaga, 2010.

158, 159/ Propos de Jacques Balthazart, dans une interview accordée à la RTBF, le 4 février 2010.

160/ Balthazart Jacques^B, « Biologie de l'homosexualité. On naît homosexuel, on ne choisit pas de l'être », Collection Psy-Théories, débats, synthèses, Éd. Mardaga, 2010.

ceptibilité au diabète de type 1 (la concordance entre jumeaux est de 30% seulement pour cette maladie) et presque aussi fortement que la taille (concordance de 55 %). Bailey a profondément changé le discours sur l'orientation sexuelle, le faisant passer de la rhétorique des années 1960 de « choix » et de « préférence personnelle » vers la biologie, la génétique et l'hérédité. » Car si l'on ne pense pas les différences de taille ou le développement du diabète en termes de choix, alors on ne peut pas non plus le faire pour l'orientation sexuelle...

Dans les années 1990 et 2000, des dizaines d'études ont été menées sur les jumeaux (et jumelles) autour d'une prédisposition génétique de l'orientation sexuelle, avec des résultats très variables. Ces études ont fait l'objet de nombreuses critiques, notamment du biais d'autosélection (échantillon biaisé de la population étudiée, en statistiques).

En 2010, **Jacques Balthazart^B**, chercheur en neuroendocrinologie du comportement à l'Université de Liège, publie un ouvrage¹⁵⁷ où il explique que l'homosexualité est d'origine biologique et ne peut en aucun cas relever ni d'un choix ni d'une déviance psychologique. L'homosexualité serait provoquée par une interaction entre des facteurs génétiques et hormonaux dans l'embryon. *« Plusieurs études suggèrent en effet qu'un stress très important subi par la mère durant la grossesse pourrait déséquilibrer la machine hormonale de l'embryon et influencer durablement son orientation sexuelle. »*¹⁵⁸ Ainsi, les homosexuel-le-s auraient été exposé-e-s, lors d'une phase précise du développement de leur vie embryonnaire, à des concentrations atypiques d'hormones. Les théories de Jacques Balthazart^B ont été perçues par beaucoup comme une avancée dans la lutte contre l'homophobie: *« Si l'homosexualité n'est pas un vice ou une perversion, et quelque part même pas un choix, il n'y a aucune raison de persécuter les homosexuels. »*¹⁵⁹ Son intention était aussi de contrer l'idée que l'homosexualité peut être attribuée *« selon divers courants de pensée d'inspiration freudienne ou post-freudienne (...) à l'attitude des parents envers le jeune enfant ».* *« Si l'origine de l'homosexualité est davantage à chercher dans la biologie des individus que dans l'attitude de leurs parents ou dans des décisions conscientes des sujets concernés »,* c'est un argument valable pour *« déculpabiliser les homosexuels et leurs parents. »*¹⁶⁰

Si l'on peut saluer la démarche (tout en déplorant que l'homosexualité soit une nouvelle fois présentée comme un problème), certaines conclusions de ses recherches sont critiquables. En effet, Jacques Balthazart^B est zoologue,

spécialisé dans l'étude du contrôle hormonal du comportement de certains oiseaux.¹⁶¹ Ses travaux reposent sur l'idée que ce qu'ils mettent en évidence chez les animaux peut aider à comprendre la modulation hormonale des comportements sexuels humains : son ouvrage compile ainsi plusieurs recherches effectuées sur des rongeurs.

Nous l'avons à maintes fois signalé : il est toujours délicat d'extrapoler les résultats d'expérimentations ou d'observations, même rigoureuses, réalisées sur des animaux, aux comportements des êtres humains. La chercheuse **Odile Fillot**^B explique : « *Le modèle animal mis en avant par Jacques Balthazart et censé pouvoir être extrapolé à l'être humain, à savoir le comportement sexuel du rat, est basé sur un effet in utero non pas de la testostérone directement, mais de l'œstradiol ; (...) l'extrapolation à l'être humain qui est proposée est difficilement compatible avec un constat largement documenté : les femmes de caryotype XY qu'une mutation génétique a rendues insensibles à la testostérone, (...) ne développent pas particulièrement d'attirances sexuelles pour les femmes ; selon la théorie de Balthazart, elles devraient pourtant se comporter comme des hommes XY typiques.* »¹⁶² De plus, aucune structure cérébrale humaine n'est à ce jour reconnue par les scientifiques comme étant l'homologue de celle du SDN-POA¹⁶³ du rat. Jacques Balthazart^B reconnaît lui-même « *qu'il n'a pas été démontré par les chercheurs que ce qui valait pour les rats valait pour les hommes comme pour les souris.* »¹⁶⁴

Prouver l'origine génétique de l'orientation sexuelle « déresponsabiliserait » les homosexuel-le-s et leurs familles dans notre société hétéronormée, mais cela pourrait aussi avoir de graves conséquences : tests génétiques prénataux, eugénisme par sélection sur base de critères hétérocentrés, injection d'hormones pendant la grossesse...¹⁶⁵

161/ Son doctorat portait sur « Le contrôle hormonal du comportement chez le canard domestique mâle » en 1977, année où il publie également un article sur le « Contrôle hormonal du comportement et de la croissance testiculaire » de la caille du Japon.

162/ Fillot Odile^B, « Max Bird et la biologie de l'homosexualité », site allodoxia, Observatoire critique de la vulgarisation, juin 2017.

163/ SDN-POA : Noyau Sexuellement Dimorphique de l'Aire PréOptique de l'hypothalamus chez le rat.

164/ Fillot Odile^B, « Max Bird et la biologie de l'homosexualité », site allodoxia, Observatoire critique de la vulgarisation, juin 2017.

165/ Clerget Stéphane^B, « Comment devient-on homo ou hétéro ? », JC Lattès, 2006.

166/ Vidal Catherine^B, « Le cerveau, le sexe et l'idéologie dans les neurosciences », L'orientation scolaire et professionnelle, n°31/4, 2002.

167/ Gallet Gaëlle^B, « Hétérosexualité : innée ou acquise ? Ou pourquoi l'homosexualité est encore étudiée comme le comportement déviant de la sexualité », FPS, 2011.

*« Les craintes face aux explications biologiques de l'orientation sexuelle sont fondées : les dérives idéologiques dans les interprétations de données ou de recherches dites scientifiques ne sont pas rares. On se souvient des théories du déterminisme biologique qui ont justifié en leur temps la hiérarchisation entre les races, les sexes et les classes sociales sur base de mesures et de critères biologiques (cerveau). L'utilisation de la biologie à des fins idéologiques reste d'actualité. »*¹⁶⁶ - Catherine Vidal^B, neurobiologiste.

Aucune recherche scientifique ne peut donc répondre catégoriquement à la question de l'inné ou de l'acquis de l'orientation sexuelle. Finalement, ne vaudrait-il pas mieux cesser de chercher une explication et plutôt œuvrer pour une considération et un traitement égaux des pratiques sexuelles de chacun-e ? *« Une multitude de choix possibles s'offrent à nous. Cela ne se résume pas à être homo ou hétéro. Il n'existe pas une homosexualité, une hétérosexualité, mais des homosexualités, des hétérosexualités (...). Est-ce que ces choix sont programmés génétiquement ? Peu importe ! L'essentiel est de considérer chaque orientation sexuelle comme une forme possible de vivre sa sexualité et non comme un ratage au niveau psychique, biologique ou au niveau de l'éducation. »*¹⁶⁷



« Danaë » - Artemisia Gentileschi



« The Child's Bath » - Mary Cassatt

➔ Pour aller plus loin...

Anne Fausto-Sterling^B et la théorie des cinq sexes.

Dans son livre¹⁶⁸, l'auteure, biologiste et historienne des sciences explique que la représentation des sexes comme une binarité homme/femme s'ancre dans la culture occidentale. Elle explique, par l'exemple des personnes intersexuées, que la médecine et la psychologie ne sont pas des savoirs neutres, mais sont fondés sur la dualité des sexes : ces sciences « corrigent » ce qu'elles estiment non conformes à cette dualité. D'un point de vue biologique, on trouve pourtant plusieurs gradations entre mâle et femelle et dans les manuels de médecine, le terme *intersexuation* est utilisé pour évoquer trois catégories : les « herms » qui possèdent un testicule et un ovaire, les « merms » qui possèdent des testicules et certains aspects de l'appareil génital féminin mais pas d'ovaires et les « fermes » qui possèdent des ovaires et certains aspects de l'appareil génital masculin mais pas de testicules. Chacune de ces catégories est en elle-même très complexe et

le pourcentage de caractéristiques mâles et/ou femelles peut varier énormément selon les individus. Anne Fausto-Sterling^B suggère que ces trois intersexes soient pris en considération comme des variables sexuelles supplémentaires et affirme que le sexe est un continuum modulable à l'infini qui ne tient pas compte des contraintes imposées par les catégories.

Ce que les transgenres nous apprennent sur les stéréotypes sexués.

Dans un livre¹⁶⁹ paru en 2011, la sociologue américaine **Kristen Schilt** analyse les confidences de dizaines de personnes transgenres sur leurs expériences « avant-après » en milieu de travail : des avocat-e-s, des chef-fe-s d'entreprise, des enseignant-e-s, etc. Certain-e-s ont changé de sexe au vu et au su de leurs collègues, d'autres ont été embauché-e-s sous leur nouvelle identité. Leurs témoignages illustrent à quel point les stéréotypes sexués influencent le jugement sur les compétences et déterminent des trajectoires professionnelles.

^{168/} Fausto-Sterling Anne^B, « Les cinq sexes – Pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants », Payot, 2018.

^{169/} Kristen Schilt, « Just One of the Guys? Transgender Men and the Persistence of Gender Inequality », The University of Chicago Press Books, 2011.

La chercheuse s'attendait à ce que les interviewé-e-s lui racontent avoir tous et toutes été stigmatisé-e-s sur leur lieu de travail, mais elle a été surprise d'apprendre que pour les hommes trans (des personnes assignées femmes à la naissance, vivant désormais sous une identité masculine), deux tiers d'entre eux ont vu leurs conditions de travail s'améliorer après leur transition.

« Sous l'influence des stéréotypes tenaces qui accordent une valeur et des aptitudes différentes aux deux sexes, les femmes prennent du galon en devenant hommes, les hommes prennent une débarque en devenant femmes, et chaque genre conserve sa place dans l'échelle professionnelle. Lui en haut, elle, plus bas. »¹⁷⁰

→ Sources de ce chapitre

Balthazart Jacques, « Biologie de l'homosexualité. On naît homosexuel, on ne choisit pas de l'être », Collection Psy-Théories, débats, synthèses, Éd. Mardaga, 2010

Barus-Michel Jacqueline, « Points de vue sur le mariage, la sexualité et la reproduction », Nouvelle revue de psychosociologie (n°15), 2013

Bidet-Mordrel Annie, « Les rapports sociaux de sexe », Actuel Marx Confrontations, Presses Universitaires de France, 2010

Bosselet Sylvain, « La sexualité a-t-elle pour but la reproduction ? », article du Huffingtonpost, 16 novembre 2014

Brenot Philippe, « Dictionnaire de la sexualité humaine », L'Esprit du Temps, 2004

Brenot Philippe et **Coryn** Laetitia, « Une histoire du sexe », Les Arènes BD, 2017

Burguière André, « Le Mariage et l'Amour en France, de la Renaissance à la Révolution », Seuil, 2011

Butler Judith, « Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité », La découverte, 2006

Butler Judith, « Pour ne pas en finir avec le genre », Table ronde, Sociétés & Représentations n°24, 2007

Butler Judith, « Défaire le genre », Éditions Amsterdam, 2006, nouvelle édition augmentée 2013

Clerget Stéphane, « Comment devient-on homo ou hétéro ? », JC Lattès, 2006

Collectif, « Genre et masculinités », Le Monde selon les femmes, Coll. « Les essentiels du genre », 2014

Collectif, « Guide des jeunes LGBTQI », Les CHEFF, 2016

Dafflon-Novelle Anne, « Filles-garçons. Socialisation différenciée ? », Grenoble, PUG, 2006

de Beauvoir Simone, « Le deuxième sexe - Tome 1 Les faits et les mythes - Tome 2 L'expérience vécue », Gallimard, 1949, réédition 1976

^{170/} « Ce que les transgenres nous apprennent sur l'égalité des sexes », article de L'actualité, Québec, 13 mai 2015.

de Busscher Pierre-Olivier, « Le monde des bars gais parisiens : différenciation, socialisation et masculinité », *Journal des anthropologues*, 2000/3 (n° 82-83), 2000

Delphy Chistine, « L'ennemi principal », Syllepse, 1998

Dorlin Elsa, « Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe », PUF, coll. Philosophies, 2008

Dortier Jean-François, « Naît-on homosexuel ou le devient-on ? », *revue Sciences Humaines*, 22 mai 2015

Dupuis-Déri Francis, « Le discours de la 'crise de la masculinité' comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe », *Cahiers du Genre*, n°52, 2012

Fassin Éric, « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme*, vol. 3-4, 2008

Fassin Éric, « Le Sexe politique. Genre et sexualité au miroir transatlantique », éd. EHESS, 2009

Fausto-Sterling Anne, « Les cinq sexes – Pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants », Payot, 2018

Fillot Odile, « Le camion et la poupée : jeux de singes, jeux de vilains », site allodoxia, Observatoire critique de la vulgarisation, juillet 2014

Fillot Odile, « Max Bird et la biologie de l'homosexualité », site allodoxia, Observatoire critique de la vulgarisation, juin 2017

Gallet Gaëlle, « Hétérosexualité : innée ou acquise ? Ou pourquoi l'homosexualité est encore étudiée comme le comportement déviant de la sexualité », *Femmes Prévoyantes Socialistes*, 2011

Gazalé Olivia, « Le Mythe de la virilité – Un piège pour les deux sexes », Robert Laffont, 2017

Heenen-Wolff Susann, « Homosexualité et stigmatisation – bisexualité, homosexualité,

homoparentalité, nouvelles approches », PUF, 2010

Héritier Françoise, « Masculin-Féminin : la pensée de la différence », Odile Jacob, 1996 et 2007

Jonas Irène, « Moi Tarzan, toi Jane – critique de la réhabilitation « scientifique » de la différence hommes/femmes », Syllepse, Collection Nouvelles questions féministes, 2011

Le Breton David, « Rites de virilité à l'adolescence », Yapaka.be, Coll. « Temps d'arrêt », 2015

Morère Jean-Louis et **Pujol** Raymond, « Dictionnaire raisonné de biologie », Éditions Frison-Roche, 2003

Mukherjee Siddharta, « Il était une fois le gène – Percer le secret de la vie », Flammarion, 2016

Scott Joan W., « Gender and the Politics of History », Columbia University Press, 1988, édition remaniée 1999

Tarmagne Florence, « Mauvais genre : une histoire des représentations de l'homosexualité », La Martinière, 2001

Tin Louis-Georges, « Dictionnaire de l'homophobie », PUF, 2003

Vecho Olivier et **Schneider** Benoît, « Homoparentalité et développement de l'enfant : bilan de trente ans de publications », *La psychiatrie de l'enfant*, 2005/1, Vol.48, 2005

Vecho Olivier et **Schneider** Benoît, « Que sait-on du développement des enfants de familles homoparentales ? Contribution à un examen critique de travaux empiriques et réflexion sur leur transférabilité au contexte français », *Ères, L'enfant à l'épreuve de la famille*, 2004

Vidal Catherine, « Le cerveau, le sexe et l'idéologie dans les neurosciences », *L'orientation scolaire et professionnelle*, n°31/4, 2002

Vidal Catherine, « Féminin/Masculin : mythes et idéologie », Belin, 2006

Wunsch Serge, « Évolution du comportement de reproduction hétérosexuel des mammifères vers la bisexualité érotique humaine », Vol 10 Issue 2, 2010

→ Sites

allodoxia.blog.lemonde.fr/ : Observatoire critique de la vulgarisation, d'Odile Fillot^B

www.cestcommeca.net : Site de l'association française « SOS Homophobie »
www.sos-homophobie.org

<http://ettoitescase.be/lexique.php> : « Et toi, t'es casé-e ? » publication de la Fédération Wallonie-Bruxelles

www.genreenaction.net : Réseau international francophone pour l'égalité des femmes et des hommes dans le développement

www.genrespluriels.be : Association belge luttant contre les discriminations à l'encontre des personnes transgenres/aux genres fluides et intersexes

www.infotransgenre.be : Traduction d'une partie du site web flamand « Transgender Infopunt », réalisée en 2015 avec le soutien de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

www.interligne.co : Centre québécois d'aide et de renseignements à l'intention des personnes concernées par la diversité sexuelle et la pluralité des genres

www.lescheff.be : Organisation de jeunesse et fédération des jeunes LGBTQI en Belgique francophone

www.mondefemmes.org : Site de l'association « Le Monde selon les femmes », ONG féministe active dans le monde du développement, de l'éducation permanente et de la recherche-action

Wunsch Serge, « Comprendre les origines de la sexualité humaine », revue Neurosciences, éthologie, anthropologie, L'Esprit du Temps, 2014

→ Liens avec d'autres mythes

Mythe 2 : « Les hommes et les femmes n'ont pas le même cerveau : c'est normal qu'on ne réagisse pas de la même manière ! » (Tome 1)

Mythe 3 : « Les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes besoins sexuels : c'est la faute aux hormones ! » (Tome 1)

Mythe 6 : « Les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes muscles, ni la même morphologie et ne peuvent donc pas faire les mêmes choses ! » (Tome 2)

Mythe 9 :

« Le capitalisme et le patriarcat, c'est ce qu'on a fait de mieux pour tout le monde ! »

Nous vivons dans une société idéale.

Ce mythe tend à :

- que le système d'organisation sociale dans lequel nous vivons aujourd'hui est le plus abouti et le plus satisfaisant pour tout le monde et qu'il n'y a pas d'autre option probante : les alternatives sont marginales, incertaines ou trop locales ;
- que d'autres modèles de société ont été tentés par le passé et que cela a échoué pour diverses raisons : preuve en est que seul le système actuel est pertinent ;
- qu'il est naturel et normal qu'hommes et femmes aient des rôles différents dans la société (production/reproduction, sphère publique/sphère privée) et que dès lors, il est logique que le travail salarié des hommes et des femmes soit considéré différemment ;
- que la majorité des personnes, hommes comme femmes, sont satisfaites ; celles et ceux qui critiquent le système sont minoritaires : des inadapté-e-s, des anarchistes ou des activistes ;
- qu'il n'y a pas à remettre en question tout un système simplement parce qu'il ne convient pas à une minorité de personnes ;
- qu'il est utopique de vouloir changer la société, c'est même dangereux, car on ne sait pas ce que cela pourrait donner ;
- qu'il est préjudiciable pour tout le monde de toucher à la norme dominante, car c'est ébranler les repères qui fondent la société : les choses sont plus simples quand chacun-e sait où se trouve sa place et ce qu'il-elle a à faire.

Déclinaisons du mythe: les stéréotypes et les assignations au quotidien

- *La société actuelle fonctionne très bien, on n'a pas à se plaindre ! C'était bien pire avant et c'est bien pire ailleurs !*
- *Les personnes qui critiquent le système ne se donnent pas beaucoup de mal pour s'y intégrer ou réussir leur vie: c'est un peu facile de rejeter la faute sur la société !*
- *Le patriarcat, c'était avant ; maintenant, les femmes sont les égales des hommes. La preuve, elles peuvent avoir un travail et gagner leur vie.*
- *Le patriarcat, ça n'existe plus, sauf dans la tête des féministes !*
- *De toutes façons, les femmes ne sont jamais contentes et se plaignent tout le temps... Elles voulaient avoir accès au monde du travail, elles l'ont eu : mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ?!*
- *Si on écoutait les féministes ou les communistes, ce serait la fin de tout ce qu'on a jamais connu ! La fin de la société civilisée !*
- *Les hommes sont faits pour travailler et ramener de l'argent pour nourrir leur famille ; les femmes sont faites pour rester à la maison et s'occuper des enfants. C'est comme cela que le monde fonctionne le mieux...*
- *De toutes façons, il n'y a pas assez de travail pour tout le monde... Autant que les femmes restent à la maison. Là où est leur place.*
- *Les femmes veulent faire le même travail que les hommes, mais les chiffres parlent d'eux-mêmes: elles sont tout le temps malades, absentes... C'est normal qu'elles soient payées moins que les hommes: elles sont plus fragiles et moins fiables.*
- *C'est normal qu'un homme gagne plus que sa femme. Ce n'est pas normal qu'un homme reste à la maison et que sa femme travaille.*

Déconstruire le mythe

Des questions à se poser :

- Qu'est-ce que le capitalisme ? Qu'est-ce que le patriarcat ?
- Qu'est-ce que la division sexuelle du travail ?
- Comment patriarcat et capitalisme participent-ils conjointement à l'oppression des femmes ?
- Une autre société, plus juste et égalitaire, est-elle possible ?

Qu'est-ce que le capitalisme? Qu'est-ce que le patriarcat?

Parler de capitalisme et de patriarcat, c'est d'abord parler de rapports de pouvoir et de systèmes de domination. Il est important, avant d'analyser la manière dont ces systèmes interagissent en ce qui concerne l'oppression des individus, et particulièrement des femmes, de poser quelques éléments de définition, sans toutefois ambitionner de les définir de manière exhaustive, tant ces concepts peuvent prendre de significations, variables en fonction des contextes, des époques et des positionnements politiques.

Le capitalisme

Le capitalisme peut être défini par ses deux caractéristiques principales: d'une part, *la propriété privée des moyens de production* (les moyens de production n'appartiennent pas à ceux et celles qui les mettent en œuvre); d'autre part, une dynamique fondée sur *l'accumulation du capital productif*, elle-même guidée par la recherche du profit.¹⁷¹ L'appropriation privée des moyens de production crée inévitablement un clivage entre celles et ceux qui possèdent et celles et ceux qui, ne possédant rien, doivent vendre leur travail pour vivre. Une mise en concurrence permanente contraint chaque capitaliste à faire croître son propre capital sous peine de faire faillite: d'où une course sans fin à la recherche du profit, dans laquelle tout tend à devenir marchandise (la santé, l'éducation, la recherche scientifique, médicale ou pharmaceutique, l'expression artistique, etc.).

Pour certain-e-s, l'histoire du capitalisme est ancienne et peut se diviser en trois grandes phases. *Le capitalisme commercial*, à partir du 16^e siècle, est lié aux découvertes techniques (comme l'imprimerie) et géographiques (le « Nouveau Monde » et l'essor des grandes compagnies maritimes) qui ouvrent de nouvelles perspectives de transactions commerciales et vont également engendrer un *colonialisme européen* exponentiel. Le 18^e siècle voit naître *le capitalisme industriel*, à la suite des révolutions du même nom. Développées en Angleterre, de nouvelles méthodes de production (utilisation de la machine à grande échelle, dont la machine à vapeur, travail à la chaîne, développement des usines, etc.) vont faire basculer, plus ou moins rapidement selon les pays du continent européen et aux États-Unis, une société à dominante agricole et artisanale vers une société commerciale et industrielle.

171/ Husson Michel^B, « Le capitalisme expliqué en dix leçons – Petit cours illustré d'économie hétérodoxe », La Découverte, 2012.



« Femme au jardin » - Berthe Morisot

À cette époque, la Révolution française défend les libertés individuelles et consacre le droit de propriété, ce qui crée un climat favorable à l'émergence d'une classe sociale qui va jouer un rôle majeur dans le développement de l'industrialisation : *la bourgeoisie*. Depuis la fin du 19^e siècle, le capitalisme est entré dans la phase *des grands groupes industriels et financiers*, avec le pouvoir non négligeable des actionnaires. Au 20^e siècle apparaît la notion de *capitalisme d'état*, système économique dans lequel tout ou partie des moyens de production sont légalement la propriété de l'État ou sont sous le contrôle d'organismes publics.¹⁷²

De nos jours, le capitalisme s'est presque entièrement imposé au monde, surtout depuis l'effondrement des économies socialistes européennes, symbolisé par la chute du Mur de Berlin en 1989. « *Le capitalisme triomphant, après la disparition à l'Est des régimes collectivistes, redevient dangereux et notre avenir se joue désormais entre cette victoire et ce danger, entre les deux modèles résiduels.* »¹⁷³ – **Michel Albert**^B, économiste.

Le capitalisme moderne s'incarne de manière très différente en fonction des régions du monde : chacune de ses caractéristiques peut être plus ou moins accentuée, avec des degrés variables de libre marché, de propriété privée, de mise en concurrence, d'implication et d'intervention de l'État, etc. Ainsi, le capitalisme d'état, parfois aussi nommé capitalisme « public », s'oppose au capitalisme « privé » ou « libéralisme » : ces deux formes théoriques de capitalisme sont les deux extrêmes d'une réalité complexe, toutes deux fondées sur la propriété ou le contrôle des moyens ou ressources d'existence par un système de pouvoir.

Impossible de parler du capitalisme sans évoquer le *marxisme*, courant de pensée politique, sociologique et économique fondé au 19^e siècle, principalement sur les idées de **Karl Marx**^B. L'élément central du marxisme réside dans l'idée que les moyens de production appartiennent à des minorités dominantes (bourgeoisie dans le cas du capitalisme, aristocratie dans le cas du féodalisme). Ces classes dominantes contrôlent le pouvoir politique (à l'époque, le droit de vote est réservé aux hommes de la classe possédante) et l'utilisent pour mieux exploiter « les masses laborieuses » (*le prolétariat*) et s'assurer leur soumission. Les prolétaires sont celles et ceux qui ne possèdent ni capital ni moyens de production et doivent donc, pour subvenir à leurs besoins, avoir recours au travail salarié.

172/ Binns Peter, « La théorie du capitalisme d'État », Éd. Les Socialistes Internationaux, Québec, 1983.

173/ Albert Michel^B, « Capitalisme contre capitalisme », Seuil, Coll. Histoire immédiate, 1991.

*« Par bourgeoisie, on entend la classe des capitalistes modernes, qui possèdent les moyens de la production sociale et emploient du travail salarié; par prolétariat, la classe des travailleurs salariés modernes qui, ne possédant pas en propre leurs moyens de production, sont réduits à vendre leur force de travail pour vivre. »*¹⁷⁴ – **Friedrich Engels**.

Le prolétariat ne se réduit donc pas au stéréotype de l'ouvrier-l'ouvrière en usine, mais recouvre l'ensemble des êtres humains qui doivent se soumettre à un travail rémunéré, quels que soient leur niveau de vie et le niveau de leur salaire. *« L'essence du système [capitaliste] réside, selon Marx, dans la relation entre le capital et la force de travail, la relation salariale. Le mode de production capitaliste se caractérise par la division de la société en deux classes antagonistes: propriétaires des moyens de production, qui achètent la force de travail en vue de réaliser un profit par la vente des marchandises produites, et prolétaires, contraints pour vivre de vendre leur force de travail. »*¹⁷⁵ – **Jean-Charles Asselain**^B, historien et économiste.

L'intérêt des travailleurs et travailleuses est d'obtenir le plus possible de leur travail, tandis que les propriétaires des moyens de production cherchent à minimiser les coûts, d'où un conflit permanent: « la lutte des classes ». Selon **Karl Marx**^B, les prolétaires doivent écarter la bourgeoisie de l'exercice du pouvoir et supprimer l'exploitation économique, pour une disparition des classes sociales: « l'abolition de toute domination de classe » est l'objectif énoncé dans les statuts de l'Association internationale des travailleurs.¹⁷⁶ C'est un autre élément important de la pensée marxiste: il existe une alternative à la société de classes, soit la propriété collective des moyens de production. Pour ce faire, la participation collective des prolétaires au mouvement de la lutte des classes est indispensable: *« L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »*¹⁷⁷

174/ Engels Friedrich, « Note au Manifeste communiste, 1888 » dans « Karl Marx », Philosophie, Gallimard, 1994.

175/ Asselain Jean-Charles^B, « Le capitalisme: mutations et diversités », La Documentation française, n° 349, mars-avril 2009.

176/ 177 Marx Karl^B, « Statuts de l'association internationale des travailleurs », 1864.

178/ perspective.usherbrooke.ca: « Perspective monde: un outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945 », site de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, Canada.

179/ Bonte Pierre et Izard Michel, « Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie », PUF, 1991.

180/ Millett Kate^B, « La Politique du mâle » Stock, 1971.

181/ Delphy Christine^B, « L'ennemi principal. Tome 1 : économie politique du patriarcat », Syllepse, 1998

182/ Sporenda Francine^B, « Qu'est-ce que le patriarcat ? », Révolution Féministe, 11 juin 2017.

Le marxisme est l'un des principaux fondements intellectuels de la pensée de gauche et constitue aujourd'hui encore une inspiration importante pour plusieurs courants critiques de la société capitaliste ou de l'économie de marché.¹⁷⁸

Le patriarcat

En anthropologie, le patriarcat est « *une forme d'organisation sociale et juridique fondée sur la détention de l'autorité par les hommes* ». ¹⁷⁹ L'homme, en tant que père (patriarche), est dépositaire de l'autorité au sein de la famille ou, plus largement, au sein du clan. La perpétuation de cette autorité est fondée sur la descendance par les mâles, la transmission du patronyme et la discrimination sexuelle (la femme est subordonnée à l'homme, qu'il soit père, mari ou frère). Dans cette organisation sociale, l'homme a pour tâches l'alimentation en nourriture et en argent, la protection de la famille et l'ensemble des fonctions sociales en dehors de l'organisation du foyer, tandis que la femme a pour tâches l'éducation des enfants et l'organisation interne du foyer. Les rôles sont donc clivés entre sphère publique/sphère privée et ne sont pas interchangeables.

Avec les mouvements féministes du 20^e siècle, le concept de patriarcat est utilisé pour mettre en exergue *le système social de domination* des femmes par les hommes et la spécificité des oppressions subies par les femmes. Élaboré à la fin des années 1960, dans un contexte à forte influence marxiste, par des féministes comme **Kate Millett**^B aux États-Unis¹⁸⁰ ou **Christine Delphy**^B en France¹⁸¹, il vise à doter le mouvement féministe d'un outil d'analyse propre qui ne subordonne pas l'oppression des femmes à la lutte des classes.

Retracer une perspective historique du patriarcat n'a longtemps pas été possible. Jusqu'à la moitié du 20^e siècle, dans le discours historique, seuls les hommes s'expriment et pour ne relater que des faits d'hommes. Les femmes, exclues de la sphère publique et politique, font de la figuration dans les livres d'histoire où elles apparaissent rarement autrement qu'à titre de récompense ou de victime (au mieux de conjointe ou de mère). L'histoire ayant été longtemps sous-tendue par un discours patriarcal, l'étude même du patriarcat a très peu été abordée, jusqu'aux mouvements féministes, qui ont commencé à le penser comme un fait historique. *« Par définition, le discours patriarcal envisage la domination masculine sur les femmes comme un donné naturel/biologique universel et immuable, situé en dehors de l'histoire donc ne relevant pas de l'examen historique. »*¹⁸² – **Sporenda Francine**^B, journaliste.

De nos jours, les historien-ne-s s'accordent à dire que le patriarcat, en tant que système de domination masculine, est apparu à la fin du néolithique, soit environ 4000 ans avant notre ère.¹⁸³ **Gerda Lerner^B**, fondatrice du domaine de l'histoire des femmes aux États-Unis, est l'une des premières à avoir donné une perspective historique au patriarcat.¹⁸⁴ Ses études des sociétés archaïques apportent des informations indispensables à sa compréhension en tant que système.¹⁸⁵

- Le patriarcat s'est développé au cours d'un processus d'environ 2500 ans à partir de son unité de base : la cellule familiale. *« Le patriarcat est la manifestation et l'institution de la domination masculine sur les femmes et les enfants dans la famille et l'extension de cette dominance sur les femmes dans la société en général. »*¹⁸⁶
- Au développement de l'agriculture au néolithique, les femmes deviennent une propriété recherchée au même titre que l'acquisition de terres : parce qu'elles permettent de sceller des unions inter-tribales et inter-familiales, mais aussi parce que, plus une tribu a de femmes, plus il y a d'enfants, donc plus la tribu s'accroît et devient puissante. L'acquisition de femmes se fait par la conquête militaire, le rapt, l'achat ou l'échange.
- Les femmes des peuples vaincus ont été les premières esclaves, tandis que leurs hommes sont massacrés. L'esclavage des hommes s'inspire de ce premier modèle et n'est venu que plus tard. *« L'esclavagisation des femmes, combinant le sexisme et le racisme, a précédé la formation des classes et l'oppression de classe. (...) Il est possible que l'acquisition de femmes esclaves ait été la première forme d'accumulation de propriété privée. L'esclavagisation des femmes des tribus vaincues devint non seulement un symbole de statut élevé pour les nobles et les guerriers, mais leur a aussi permis d'acquérir des richesses tangibles en vendant ou en échangeant le produit du travail des esclaves ou les enfants à qui elles donnaient naissance. »*
- L'institution de l'esclavage prend d'emblée une forme différente pour les hommes et pour les femmes : les hommes sont exploités en tant que travailleurs ; les femmes sont mises au travail et répondent aussi aux besoins reproductifs et sexuels de leur maître. *« Pour les femmes, l'exploitation sexuelle est la marque même de l'exploitation de classe. (...) Mais qu'elles soient femmes libres mariées à des hommes de l'élite, esclaves, serves ou servantes, toutes les femmes avaient en commun le fait d'être sexuellement et reproductivement contrôlées par les hommes. »*

- Pour les hommes, l'appartenance de classe est basée sur leur relation aux moyens de production ; pour les femmes, elle est basée sur leur relation sexuelle avec un homme. C'est par un homme que les femmes acquièrent ou perdent leur accès aux ressources et au statut social de la classe dominante. Mariage et esclavage sont basés sur le même schéma. *« Les dominé-e-s échangent la soumission contre la protection, l'entretien matériel contre du travail non rémunéré, y compris, dans les deux cas, le travail reproductif et sexuel pour l'épouse comme pour l'esclave. Les épouses prennent le nom du mari, et dans certaines cultures, les esclaves prenaient aussi le nom de leur maître. »*
- Les religions patriarcales sont un symbole puissant de la domination masculine : la volonté des hommes y est présentée comme une volonté divine et le premier devoir des femmes envers Dieu est de se soumettre à leur mari. Elles se basent sur « la métaphore contrefactuelle de la procréativité masculine » (la représentation inversée de la réalité qui attribue au principe masculin la capacité de donner la vie) et présentent la femme comme née de l'homme (et non l'inverse). Ces théologies, fondamentalement misogynes, décrivent les femmes comme des êtres inférieurs, faibles et dépendants, tout en les maintenant dans l'ignorance et la subordination.
- Un système patriarcal ne peut exister sans la coopération des femmes, obtenue par diverses stratégies : la socialisation genrée, l'entrave à l'éducation et à la culture, la division et la mise en compétition des femmes entre elles, la non-connaissance par les femmes de leur propre histoire, enfin la coercition et la violence. Le manque de solidarité des femmes découle du fait que leur loyauté va avant tout vers le mâle dont elles sont dépendantes, parce qu'il leur assure subsistance et protection. De plus, des privilèges sont accordés aux femmes qui respectent les normes patriarcales. Les femmes participent aussi à leur subordination parce qu'elles ont intériorisé l'idée de leur infériorité.
- L'émancipation des femmes se limite le plus souvent à une amélioration du système en leur faveur. Mais les réformes et les changements légaux, s'ils améliorent la condition féminine au cours de l'Histoire et sont des étapes vers l'émancipation, ne changent pas le fondement même des structures patriarcales.

183/ Sporenda Francine^B, « Qu'est-ce que le patriarcat ? », Révolution Féministe, 11 juin 2017.

184/ Lerner Gerda^B, « The Creation of Patriarchy », Oxford University Press, 1986.

185/ Sporenda Francine^B, « Qu'est-ce que le patriarcat ? », Révolution Féministe, 11 juin 2017.

186/ Lerner Gerda^B, « The Creation of Patriarchy », Oxford University Press, 1986.

Ainsi, la domination masculine est un système d'oppression très ancien, pré-existant au capitalisme et qui s'exprime de façons multiples, dépassant l'aspect strictement économique : par le langage, la filiation, les stéréotypes, les codes culturels, l'éducation... Le patriarcat ne se réduit pas à une somme de discriminations : c'est un système cohérent qui influence tous les domaines de la vie collective et individuelle des femmes.¹⁸⁷

*« Le patriarcat n'est pas le seul système de division et d'exclusion qu'expérimentent les femmes. Comme le capitalisme ou le racisme, celui-ci change de visages au gré des conjonctures, des périodes historiques et des espaces géo-politiques. (...) Mais le patriarcat a ceci de spécifique qu'il est basé sur une relation sans nulle autre pareille. D'une part, dans aucune autre relation de pouvoir, des liens sociaux d'intimité, de filiation, d'amour et d'affection, de sollicitude et de dépendance n'interviennent aussi fortement entre les hommes et les femmes en présence. D'autre part, la nature même de ces relations amène très souvent les femmes elles-mêmes à adopter les points de vue et les causes du groupe dominant aux dépens de leurs propres intérêts et revendications. »*¹⁸⁸ – **Francine Descarries**^B, sociologue.

Qu'est-ce que la division sexuelle du travail ?

*« Les pionniers de la sociologie scientifique se sont généralement peu intéressés à la dimension sexuelle de la division du travail. Et pourtant, le patriarcat peut raisonnablement passer pour l'exemple le plus ancien d'une division forcée du travail. »*¹⁸⁹ Le concept de division sexuelle du travail désignait d'abord, pour les ethnologues, une répartition des tâches « en complémentarité » entre les hommes et les femmes dans les sociétés étudiées. Ce sont des femmes anthropologues qui, les premières, lui donnent un autre signification en démontrant qu'il ne s'agit pas d'un simple compartimentage de tâches, mais bien d'une relation de pouvoir des hommes sur les femmes.¹⁹⁰

*« La division sexuelle du travail est la forme de division du travail social découlant des rapports sociaux de sexe ; cette forme est modulée historiquement et socialement. Elle a pour caractéristique l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive, ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.). »*¹⁹¹ – **Danièle Kergoat**^B, sociologue.

Elle s'organise selon deux principes : *le principe de séparation* (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et *le principe de hiérarchie* (un travail d'homme sera davantage valorisé qu'un travail de femme). Ces deux principes sont valables pour toutes les sociétés connues, quels que soient l'époque et le lieu.¹⁹² Et s'ils peuvent à ce point être généralisés, c'est parce qu'ils sont sous-tendus et légitimés par *une idéologie essentialiste*, qui va naturaliser les rôles sociaux.

Si ses principes sont les mêmes partout, la mise en œuvre de la division sexuelle du travail peut varier en fonction des époques et des espaces. Ainsi, une même tâche, spécifiquement féminine dans une société, peut être considérée typiquement masculine dans une autre ; toutefois, elle sera bien assignée à l'un ou l'autre sexe et sa valorisation sociale sera différente en fonction de qui l'assume.

*« La division sexuelle du travail semble être soumise à une pesanteur qui ne rend possible que le déplacement des frontières du masculin et du féminin, selon les différents pays, jamais la suppression de la division sexuelle elle-même, indépendamment des régimes politiques ou des types d'État. Si la division sexuelle du travail professionnel entre les tâches lourdes, sales et pénibles attribuées aux hommes et les travaux propres et légers attribués aux femmes est devenue moins nette en Chine ou en ex U.R.S.S., la persistance de la division sexuelle du travail domestique et familial est notable. »*¹⁹³ – **Helena Hirata**^B, sociologue.

Comment patriarcat et capitalisme participent-ils conjointement à l'oppression des femmes ?

Le patriarcat a donc précédé le capitalisme, mais ce dernier a profondément modifié les modalités d'oppression des femmes, que ce soit dans la sphère privée (travail domestique) ou dans la sphère publique (travail salarié).

187/ Bourdieu Pierre^B, « La Domination masculine », Seuil, 1998.

188/ Descarries Francine^B, « De la nécessité de l'analyse de l'interaction entre patriarcat et capitalisme mondial », colloque Université Concordia et UQAM, Montréal, 24 avril 2003.

189/ Javeau Claude, « Division du travail social », Universalis.fr

190/ Mathieu Nicole-Claude^B, « Critiques épistémologiques de la problématique des sexes dans le discours ethno-anthropologique », Côté femmes-Recherches, 1991.

191/ Kergoat Danièle^B, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », L'Harmattan, 2001.

192/ Collectif^B, « Le sexe du travail. Structures familiales et système productif », Grenoble, PUG, 1984.

193/ Hirata Helena^B, « Division sexuelle et internationale du travail », Multitudes, consulté en septembre 2018.

« Toute analyse ou stratégie qui pose l'ordre économique capitaliste comme dissociable ou équivalent à l'ordre patriarcal, souffre de cécité androcentriste et, en conséquence, tout travail d'analyse socio-économique (...) sur le processus de mondialisation des marchés, ne peut rendre adéquatement compte de la dynamique en jeu s'il ne fait explicitement référence au patriarcat et à son interaction avec le capitalisme. » ¹⁹⁴

Le travail domestique des femmes (sphère privée)

« Si, en dix ans, l'investissement des pères auprès de leurs enfants est resté relativement stable, les hommes ont surtout déserté la cuisine et les tâches ménagères. Ainsi, en 2005, 48 % des hommes belges s'affairaient aux fourneaux ou autour du panier à linge au moins une heure par jour. Ils ne sont plus que 32,5 % en 2015 ! Pour 81 % de femmes. Dix ans auparavant, 82 % d'entre elles se chargeaient déjà des chaussettes sales et de la marmite... » ¹⁹⁵

Les tâches domestiques sont effectuées au sein du cadre familial et l'immense majorité de ce travail est assuré par les femmes *gratuitement*. Le système capitaliste n'a en effet jamais voulu rémunérer les tâches domestiques, s'appuyant pour ce faire sur les stéréotypes sexués institués par le patriarcat. Les femmes comme les hommes ont en effet bien intériorisé l'idée d'une prédisposition naturelle des femmes à (mieux) s'occuper du foyer.

« L'économie dominante a obstinément refusé de reconnaître l'importance du travail féminin. Tout leur travail non rémunéré fut exclu des calculs de la richesse nationale fondée sur la définition du Produit National Brut (PNB). Statistiquement, les femmes furent regardées comme économiquement inactives (une absurdité au regard du travail qu'elles accomplissent). Puisque la définition orthodoxe du développement coïncidait en fait avec la croissance du PNB, les femmes furent considérées hors sujet. » ¹⁹⁶ - Robert Biel^B, économiste.

Patriarcat et capitalisme s'accordent pour dire que l'institution familiale traditionnelle est (et doit rester) le pilier de la société. La famille joue un rôle fondamental dans la reproduction des divisions et de la hiérarchie entre les

^{194/} Descarries Francine^B, « De la nécessité de l'analyse de l'interaction entre patriarcat et capitalisme mondial », colloque Université Concordia et UQAM, Montréal, 24 avril 2003.

^{195/} « Tâches ménagères : les hommes belges en font de moins en moins », *Le Soir*, 26 février 2018.

^{196/} Biel Robert^B, « Le capitalisme a besoin des femmes », in « The new imperialism. Crisis and Contradiction in North/South relations », Zed books, 2000.



« Auto-portrait avec un turban et son enfant » - Elisabeth-Louise Vigée Le Brun

différentes classes sociales, mais aussi entre les sexes, auxquels sont assignées des fonctions économiques et sociales différentes. Avec la naturalisation des rôles, les femmes assument l'ensemble des tâches liées à la maison et à la famille, les hommes sont les pourvoyeurs économiques principaux. Ce qui permet d'établir une ségrégation professionnelle dans laquelle chacun-e est enfermé-e, avec des filières dites « plus féminines » et d'autres « plus masculines », et de justifier les discriminations salariales dont sont victimes les femmes. *« L'intérêt premier du néo-libéralisme à l'égard du patriarcat est la possibilité d'exploiter une main d'œuvre féminine sous-évaluée et sous-payée dans la sphère publique et vouée, dans la sphère privée, à l'entretien gratuit de la force de travail primaire du capital, soit les hommes. »*¹⁹⁷

La famille joue aussi un rôle de « régulateur » du marché du travail. En période d'expansion économique, les femmes sont invitées à investir le marché de l'emploi, tout en étant moins payées que les hommes (ce qui, par voie de conséquence, dévalue l'ensemble des salaires). Des investissements sont alors effectués dans les équipements collectifs et les services (crèches, maisons de retraite, etc.), non pas dans un souci d'égalité, mais pour leur permettre de se dégager de certaines responsabilités et « libérer » la force de travail féminine, soumise à la flexibilité des horaires. Mais en phase de récession, le patronat et l'État vont pousser les femmes, par des mesures soit incitatives, soit coercitives (allocations, primes et congés divers / exclusions ou suppressions de droits), à se retirer partiellement ou totalement du marché du travail, pour retourner dans leur foyer... où se trouve leur « véritable place » selon le patriarcat. En fonction de la politique la plus profitable, il y aura donc un déplacement de la responsabilité du bien-être social de l'État et des institutions collectives vers l'intimité de la famille.¹⁹⁸

Le travail rémunéré des femmes (sphère publique)

Là encore, le patriarcat est un outil permettant au capitalisme de profiter au maximum de l'ensemble de la force de travail. C'est la question du salaire d'appoint. Le fait que les femmes soient assignées par le patriarcat aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants, va légitimer l'inégalité salariale, par l'argument que leur travail serait moins productif que celui des hommes (faiblesse physique et/ou psychologique) ou plus problématique (absentéisme pour cause de grossesse, allaitement, garde d'enfants et de parents malades...). À compétences égales et à travail égal, les femmes sont payées environ 20% de moins que les hommes sur l'ensemble d'une vie active.¹⁹⁹ « Les femmes sont

prolétariées (deviennent salariées) en tant que groupe social spécifique. Statut qui se manifeste par des phénomènes largement analysés : double journée de travail, variation de l'emploi en fonction du chômage, temps partiels, bas salaires, métiers dits féminins, etc. »²⁰⁰

Le capitalisme va toujours agir sur la configuration sociale à son avantage : en ce qui concerne les femmes, soit en les maintenant dans la sphère domestique, soit en favorisant (à certaines conditions) leur accès à l'emploi rémunéré. Le patriarcat sera alors utilisé par le capitalisme, dans le premier cas comme levier (pour légitimer l'assignation femme-espace privé), dans le second cas au contraire, comme bouc émissaire (pour favoriser une forme d'émancipation économique des femmes). *« Les femmes mettent sur le devant de la scène des problèmes ignorés jusqu'alors, donnant ainsi au capitalisme une chance d'adopter un nouveau visage face au travail féminin et peut-être de trouver de nouvelles manières de l'exploiter. Cela permet de comprendre pourquoi les années 1970 furent caractérisées par les initiatives des institutions internationales, notamment les Nations Unies qui inaugurent une Décennie de la Femme entre 1975 et 1985. Ce fut l'occasion de regarder où se dirigeait le capitalisme. Il y avait clairement une crise et les relations de genre pouvaient apparaître comme l'une des composantes de la résolution de cette crise. »*²⁰¹

La recherche continuelle du profit maximal conduit ainsi le capitalisme à remettre en cause à certains moments (et partiellement) la domination masculine, pour faire des femmes des travailleuses libres de vendre leur force de travail sans l'autorisation de leur mari ou de leur père et devenir des consommatrices à part entière. Dans les années 1960-1970, la main d'œuvre féminine a été sollicitée afin d'augmenter la production. Ce recours à une main

197/ Descarries Francine^B, « De la nécessité de l'analyse de l'interaction entre patriarcat et capitalisme mondial », colloque Université Concordia et UQAM, Montréal, 24 avril 2003.

198/ Comanne Denise^B, « Comment le patriarcat et le capitalisme renforcent-ils conjointement l'oppression des femmes ? », CADTM, Comité pour l'abolition des dettes illégitimes, 28 mai 2016.

199/ Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, « L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique - Rapport 2017 », statbel.fgov.be, 2017.

200/ Artous Antoine^B, « Oppression des femmes et capitalisme », Contretemps, avril 2013.

201/ Biel Robert^B, « Le capitalisme a besoin des femmes », in « The new imperialism. Crisis and Contradiction in North/South relations », Zed books, 2000.

d'œuvre flexible et meilleur marché se passe aujourd'hui sur le plan mondial: pour la délocalisation des industries occidentales en Afrique du Nord, en Amérique latine ou en Asie, le patronat a majoritairement recruté des femmes jeunes et peu qualifiées.²⁰² Surexploitées, ces ouvrières ont cependant pu acquérir une forme d'indépendance financière par rapport aux hommes de leur famille, favorable à l'expression de nouvelles libertés, notamment de consommation.

« Comment amener les gouvernements, les chefs d'entreprise, les leaders religieux, le monde de l'information, mais également les militants et le monde de la rue, à se scandaliser du fait que le néo-libéralisme s'appuie sur les fondements même du patriarcat et s'actualise aujourd'hui à travers la déstabilisation des économies locales et régionales, la sous-traitance, le démantèlement des réseaux formels et informels de soutien, le confinement des femmes au secteur informel et à l'économie de subsistance, l'apparition des nouvelles formes d'exploitation sexuelle et de violence, le renforcement de la division sexuelle du travail, le maintien des écarts salariaux, la domestication des femmes... et j'en passe. »²⁰³

Une autre société, plus juste et égalitaire, est-elle possible ?

La prise de conscience d'un tel système global d'oppressions peut générer un sentiment d'impuissance. Or, tout l'intérêt de ces constats est d'en dégager des stratégies d'action pertinentes et de (re)donner du pouvoir d'action individuel et/ou collectif (*empowerment*) face aux injustices sociales, économiques ou politiques. Mais pour que l'action soit efficace, il faut qu'elle soit adaptée. Il est donc important de distinguer *un niveau individuel* (personnel et interpersonnel) et *un niveau contextuel* (sociétal), afin d'ajuster sa stratégie... et de ne pas se tromper d'ennemi. Ces niveaux sont à la fois différents et perméables: chacun-e se construit son parcours, tandis que nous évoluons tous et toutes dans un contexte sociétal donné, qui impacte notre histoire. Il s'agit donc de considérer les choses dans un aller-retour constant entre « soi » et « soi dans la société ».

Au niveau individuel, les inégalités se manifestent au quotidien à travers *les assignations de genre* qui enferment chacun-e dans des rôles et des comportements. Ce sont des injonctions qui découlent des stéréotypes sexuels et auxquelles les femmes et les hommes vont être, consciemment ou incon-

sciemment, tenté-e-s de se soumettre pour correspondre à ce qui est attendu d'eux-d'elles dans la société²⁰⁴ : « Occupe-toi de tes enfants / Travaille pour nourrir ta famille ». La déconstruction des assignations peut passer par de l'action individuelle (une mise en perspective de son parcours et de ses choix ou non-choix de vie, l'acquisition de nouvelles compétences, le lâcher-prise par rapport à certaines injonctions intégrées, etc.) et/ou de l'action collective ciblée (une réflexion sur les modes d'interactions dans un groupe d'ami-e-s, une remise en question de la répartition des tâches et des rôles au sein d'un couple ou d'une équipe, une vigilance par rapport aux stéréotypes véhiculés dans son milieu familial ou professionnel, etc.). L'action se déploie ainsi à travers *des interactions* dans l'espace privé (familial, amoureux, amical) et public (professionnel, mais également dans la rue, les loisirs, les commerces...).

Au niveau contextuel, les inégalités se traduisent par *les discriminations*, qui sont les effets sociétaux des assignations sur les individus. Si les assignations de genre concernent autant les femmes que les hommes, ce sont les femmes qui sont majoritairement discriminées, car nous évoluons dans un système de valeurs clivé et hiérarchisé, empreint de capitalisme et de patriarcat. Le travail rémunéré (assigné aux hommes) est ainsi beaucoup plus valorisé socialement que le travail domestique (assigné aux femmes). La lutte contre les discriminations passe par de l'action collective (via un mouvement associatif, militant, politique, un syndicat, un lobby...), car il s'agit de s'attaquer à un système, producteur de normes, de règles (implicites ou explicites) et de lois. L'action se déploie donc dans l'espace public, sous diverses formes : modifications ou créations de lois et de décrets, manifestations, publications, pétitions, actions médiatiques, grèves...

Niveau individuel : lutter contre les assignations de genre

Un levier intéressant pour faire bouger les lignes en ce qui concerne les assignations, c'est la remise en question de la répartition des rôles entre hommes et femmes. On peut distinguer *trois modèles de distribution des rôles*, aux fondements et aux répercussions très différents : *la naturalisation, la complémentarité et l'interchangeabilité*.

202/ Biel Robert^B, « Le capitalisme a besoin des femmes », in « The new imperialism. Crisis and Contradiction in North/South relations », Zed books, 2000.

203/ Descarries Francine^B, « De la nécessité de l'analyse de l'interaction entre patriarcat et capitalisme mondial », colloque Université Concordia et UQAM, Montréal, 24 avril 2003.

204/ Voir pages 14 à 16 de cette publication.

MODÈLES	EXPLICATIONS ET THÉORIES CONNEXES	PHRASES DU QUOTIDIEN
Naturalisation des rôles	La répartition des rôles est envisagée en fonction de l'attribution « par la nature » de compétences (et qualités, défauts, comportements) fondamentalement différentes pour les hommes (force, courage, autorité, rationalité, pouvoir et prise de décision...) et pour les femmes (douceur, empathie, écoute, relationnel, éducation et soin...). Déterminisme biologique (morphologie, cerveau,²⁰⁵ hormones, instinct maternel...) Essentialisme²⁰⁶ Hétéronormativité Patriarcat	« C'est naturel... » « C'est dans la nature de l'homme et de la femme... » « C'est comme ça... » « C'est instinctif... »
Complémentarité des rôles	La complémentarité se fonde sur la considération que les hommes et les femmes sont comme les deux parties d'un tout, fondamentalement différentes, mais jamais aussi efficaces et pertinentes que quand elles se complètent et collaborent. Avec la complémentarité, le focus est mis sur l'accomplissement de la tâche, l'efficacité, la rentabilité, le gain de temps. Les rôles se répartissent de manière clivée et figée en fonction de l'efficacité, sans questionner la manière dont les compétences des un-e-s et des autres ont été acquises à travers la socialisation différenciée.²⁰⁷ C'est en cela que la complémentarité est un enfermement redoutable : le système fonctionne, la tâche aboutit (plus) rapidement et (plus) efficacement. Chacun-e sait où se trouve sa place et ce qu'il-elle a à faire. C'est confortable. Hétéronormativité Adam et Ève - Mars et Vénus - Le Ying et le Yang Patriarcat et capitalisme	« On est différent, mais complémentaire... » « Chacun-e fait ce qu'il-elle aime faire... » « Chacun-e fait ce qu'il-elle sait bien faire... » « On est efficace, on fonctionne bien ensemble... »
Interchangeabilité des rôles	Il n'y a pas de prédétermination des rôles, mais une construction sociale qui fait que les filles et les garçons, les hommes et les femmes, sont davantage encouragés-e-s à exercer certaines compétences plutôt que d'autres, selon les normes sexuées attendues : il faut donc lutter contre ces enfermements en permettant aux personnes de poser des choix et d'expérimenter. Les rôles ne sont ni figés, ni clivés, ni hiérarchisés. Chacun-e peut tout faire, tout essayer, à condition d'accepter : de dialoguer et négocier ; de sortir de sa zone de confort pour acquérir d'autres compétences que celles que l'on maîtrise et pour lesquelles on est reconnu-e et attendu-e ; de partager des compétences ; de lâcher prise pour laisser l'autre expérimenter, sans porter d'emblée un jugement sur ce qu'il-elle fait (forcément il-elle le fera « moins bien » que celui ou celle qui a l'expérience). Avec l'interchangeabilité des rôles, l'accent n'est pas mis sur la tâche ou le résultat, comme avec la complémentarité, mais sur l'émancipation des individus : leur développement personnel, leur libre arbitre, leur autonomie, etc. C'est un fonctionnement plus inconfortable parce que moins prévisible, mais c'est le seul modèle qui ne se fonde sur aucun déterminisme et qui permette de lutter contre la transmission des stéréotypes sexuels.	« Qui fait... ? » (à manger ce soir, le café pour la réunion, etc.) « Qui a envie de faire quoi ? » « Qui y va ? » (consoler, sévir, réconforter, remettre du cadre, etc.)

Par exemple, si l'on part du principe qu'un enfant (ou un groupe d'enfants) a besoin à la fois *de soin* (tendresse, écoute, empathie, réconfort) et *de cadre* (règles et limites, valeurs, autorité), voici quelques implications concrètes de chacun de ces modèles, au sein d'un couple hétérosexuel et d'une équipe éducative.

- Avec la naturalisation, c'est toujours la femme (mère ou animatrice) qui soigne, écoute et console, l'homme (père ou animateur) qui recadre et sévit. Les rôles sont figés, la question des compétences de chacun-e ne se pose pas, puisqu'elle « coule de source ».
- Avec la complémentarité, ça peut être la femme qui réconforte et l'homme qui recadre... ou inversement, mais toujours dans la même configuration. La même personne jouera le même rôle, attribué au début du fonctionnement du couple ou de l'équipe en fonction de qui est considéré-e comme le-la plus efficace et pertinent-e. Et il y a fort à parier que, la socialisation différenciée étant passée par là, les tâches se répartissent selon une vision essentialiste des compétences de chacun-e. Les rôles sont donc figés, l'accent est mis sur le résultat attendu et la rapidité avec laquelle la tâche sera effectuée (ce sera « plus vite fait » ou « mieux fait » si c'est moi / toi).
- Avec l'interchangeabilité, c'est parfois la femme qui console ou recadre, parfois l'homme. Non seulement chaque besoin de l'enfant est effectivement rencontré par les adultes, mais de manière non assignée et en lui proposant des modèles identificatoires non figés, qui lui permettront de se construire en posant des choix et en expérimentant, au même titre que les adultes qui l'entourent. Au sein d'un couple ou d'une équipe, l'interchangeabilité des rôles nécessite dialogue, remise en question, négociation et apprentissage.

Pour lutter contre les assignations de genre, il est nécessaire de remettre en question les fonctionnements et les habitudes, que ce soit dans la sphère privée et/ou dans la sphère professionnelle. Comment les tâches sont-elles réparties ? Cette répartition est-elle figée ? Pourquoi ? Quels sont les modèles du masculin et du féminin transmis aux enfants et aux jeunes (par les parents ou par l'équipe éducative) ? Etc.

205/ Vidal Catherine^B, « Le cerveau, le sexe et l'idéologie dans les neurosciences », *L'orientation scolaire et professionnelle*, n°31/4, 2002.

206/ Guillaumin Collette^B, « Sexe, race et pratique de pouvoir. L'idée de la nature », *Côté-Femmes*, 1992.

207/ Dafflon-Novelle Anne^B, « Filles-garçons. Socialisation différenciée ? », Grenoble, PUG, 2006.

Niveau contextuel : lutter contre les discriminations

L'action contre les discriminations doit être collective, car il s'agit de s'attaquer à un système complexe et puissant, où se mêlent plusieurs logiques de domination : le patriarcat, le capitalisme, mais aussi le racisme, l'homophobie... Une *convergence des luttes collectives* est donc également indispensable.

*« Il ne peut exister d'analyse globale ou stratégiquement efficace de l'économie de marché ou de la situation des travailleurs et des travailleuses dans la conjoncture économique actuelle sans prendre en considération la transversalité des rapports sociaux de sexes dans toutes les sphères du social, tout comme la consubstantialité de tous les rapports de division et de hiérarchie que représentent le sexe, la race, la classe, l'ethnie, la religion, l'âge, l'orientation sexuelle, pour ne nommer que ceux-là. »*²⁰⁸

Aux États-Unis dans les années 1970-1980, les féministes noires ne se reconnaissent ni dans les mouvements féministes traditionnels (où leurs combats passent au second plan), ni dans les organisations antiracistes (où les hommes occupent les postes décisionnels). Elles créent alors un mouvement à part entière, le « black feminism » (ou « afro-féminisme »), à travers lequel elles revendiquent d'être entendues, lues et considérées en tant que femmes de couleur.

*« Lorsque l'on parle des personnes noires, l'attention est portée sur les hommes noirs ; et lorsque l'on parle des femmes, l'attention est portée sur les femmes blanches. C'est particulièrement flagrant dans le champ de la littérature féministe. »*²⁰⁹ - **bell hooks**^B, militante féministe et écrivaine.

L'*intersectionnalité* est un concept, utilisé notamment en sociologie et en sciences politiques, qui désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de stratification, de domination ou de discrimination dans une société. Il est formalisé en 1991, dans la foulée du *black feminism*, par la juriste **Kimberlé Crenshaw**^B (spécialiste du droit anti-discrimination), dans un article sur les violences spécifiques subies par les femmes de couleur et pauvres, aux États-Unis.²¹⁰ La sociologue **Patricia Hill Collins** le reprend ensuite et analyse les oppressions imbriquées (« interlocking oppression ») dont sont victimes ces femmes.²¹¹

L'intersectionnalité étudie les formes de domination et de discrimination non pas séparément, mais dans les liens qui se nouent entre elles, en partant de deux principes : les différenciations sociales comme le sexe, la race, la classe, ne sont pas cloisonnées ; les rapports de domination entre catégories sociales

ne peuvent pas être expliqués s'ils sont étudiés isolément. Il s'agit donc d'étudier *les intersections* entre ces différents phénomènes et *la consubstantialité* de tous les rapports de division et de hiérarchie. L'intersectionnalité analyse les rapports sociaux au niveau macrosociologique (contextuel, sociétal) et microsociologique (individuel), c'est-à-dire « la façon dont les systèmes de pouvoir expliquent le maintien des inégalités » et « l'analyse des systèmes d'inégalités dans les trajectoires individuelles. »²¹² – **Sirma Bilge^B**, sociologue et professeure de sociologie.

« L'intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales. Elle propose d'appréhender la réalité sociale des femmes et des hommes, ainsi que les dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques qui s'y rattachent comme étant multiples et déterminées simultanément et de façon interactive par plusieurs axes d'organisation sociale significatifs. »²¹³

Le *féminisme intersectionnel* permet d'intégrer les différentes oppressions vécues par les femmes et offre une visibilité à celles qui subissent des situations dites « de double ou triple peine » : à la fois le sexisme et le racisme, le sexisme et le classisme, mais aussi le sexisme, le racisme et l'homophobie, etc.

208/ Descarries Francine^B, « De la nécessité de l'analyse de l'interaction entre patriarcat et capitalisme mondial », colloque Université Concordia et UQAM, Montréal, 24 avril 2003.

209/ bell hooks: « Ain't I a Woman? Black women and feminism », 1981 - « Ne suis-je pas une femme? Femmes noires et féminisme », Cambourakis, 2015.

210/ Crenshaw Kimberlé^B, « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », Stanford Law Review, 1991 - « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur », Les Cahiers du genre, n°39, 2005.

211/ Collins Patricia, « Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment », Routledge, 1990 et 2000.

212/ 213 Bilge Sirma^B, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », Diogène, n°225, 2009.



« La Marquise de Pezay et la Marquise de Rougé avec leurs fils Alexis et Adrien »
Elisabeth-Louise Vigée Le Brun

*« L'intersectionnalité aborde le souci théorique et normatif le plus central de la recherche féministe : la reconnaissance des différences entre les femmes. Le fait même d'une différence entre les femmes est devenu ces dernières années le thème premier des théories féministes. Cela parce qu'il touche au problème le plus pressant qu'affronte le féminisme contemporain, à savoir le long et douloureux héritage de ses exclusions. »*²¹⁴

En Europe, et plus particulièrement en France, le concept de féminisme intersectionnel connaît autant de nuances que de critiques. Alors que certain-e-s l'utilisent comme synonyme de la convergence des luttes, pour d'autres, l'intersectionnalité relève d'une vision « américanisée et ghettoisée » qui aboutit à opposer le féminisme dit « noir » au féminisme dit « blanc et bourgeois ». ²¹⁵ Certain-e-s craignent aussi une forme de hiérarchisation dans les oppressions (une discrimination serait d'autant plus grave que son intersectionnalité est conséquente) et préfèrent dès lors utiliser le terme plus ancien et moins connoté de *féminisme universaliste*.

*« Le féminisme universaliste a déjà pensé la synergie des luttes et émis l'idée de leur parenté commune. Ainsi, de grands féministes étaient-ils aussi des anti-esclavagistes convaincus (Olympe de Gouges, Condorcet, etc.). Il peut sans problème inclure la particularité issue de l'entrecroisement des discriminations dans son approche. Un féminisme qui prenne en compte l'intersectionnalité est légitime, mais l'appellation de "féminisme intersectionnel", pose plus de questions. Le risque lorsque l'on parle de féminisme intersectionnel, c'est de faire de ce qui était un élément pertinent, un paradigme autour duquel tout gravite. Les particularités des discriminations subies par les femmes racisées ayant des ressources modestes, deviennent alors l'étalon à partir duquel les discriminations des femmes blanches aisées doivent être réinterprétées. »*²¹⁶ - **Karan Mersh**, professeure de philosophie.

214/ Davis Kathy, « L'intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d'une théorie féministe », Les Cahiers du CEDREF, 2015.

215/ Fourest Caroline⁸, « Nuit Debout, entre convergence et concurrence des luttes », sur le site carolinefourest.wordpress.com, 10 avril 2016.

216/ Mersch Karan, « L'intersectionnalité, un racisme inversé », Comité Laïcité République, 28 novembre 2016.

Toute la difficulté de l'intersectionnalité, dans une perspective de lutte collective, c'est qu'elle pose la réflexion autour d'une reconnaissance et d'une prise en considération d'oppressions de plus en plus spécifiques. Si ces revendications sont sans aucun doute légitimes et fondées, l'un des écueils à éviter serait d'aboutir à une division plutôt qu'à une convergence des luttes. Et si la solution, plutôt que de tenter de construire un discours univoque autour d'une cause prétendument commune (au risque de diluer le propos pour satisfaire tout le monde et de nier les situations particulières d'oppression) consistait à créer de la solidarité et des alliances entre les luttes spécifiques ?



« Le marché aux chevaux » - Rosa Bonheur

➔ Pour aller plus loin...

Elsa Dorlin^B

et la matrice de la race

Philosophe et professeure de philosophie politique, Elsa Dorlin^B analyse dans son livre²¹⁷ les articulations entre le genre, la sexualité et la race, ainsi que leur rôle central dans la formation de la nation française moderne. Au 18^e siècle, les discours médicaux affligent le corps des femmes de mille maux : « suffocation de la matrice », « hystérie », « fureur utérine », etc. La conception du corps des femmes comme un corps malade justifie efficacement l'inégalité des sexes. Le sain et le malsain fonctionnent comme des catégories de pouvoir. Aux Amériques, les premiers naturalistes se basent sur la différence sexuelle pour élaborer le concept de « race » : les Indien-ne-s Caraïbes ou les esclaves seraient des populations au tempérament pathogène, efféminé et faible. Elsa Dorlin^B montre comment on est passé de la définition d'un « tempérament de sexe » à celle d'un « tempérament

de race ». Le sexe et la race participent alors d'une même matrice au moment où la France s'engage dans l'esclavage et la colonisation.

« Je m'intéresse tout particulièrement au lien entre les antagonismes de classe, le racisme et le rapport de genre. Ces trois notions s'entretiennent les unes les autres. Par exemple, déconstruire les normes dominantes de la féminité, les diktats de la mode ou les injonctions des sociétés de consommation implique une analyse précise du néolibéralisme comme des normes esthétiques et morales, héritières des cultures postcoloniales. La quintessence de la féminité contemporaine est occidentale, blanche, jeune, hétérosexuelle, sans handicap (y compris en termes de poids) et économiquement solvable ! On ne peut pas travailler sur le genre de façon isolée. »²¹⁸

217/ Dorlin Elsa^B. « La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française », La Découverte, 2006.

218/ Dorlin Elsa^B « Le féminisme a pour ambition de révolutionner la société », L'Humanité, 9 août 2013.

→ Sources de ce chapitre

Albert Michel, « Capitalisme contrecapitalisme », Seuil, Coll. Histoire immédiate, 1991

Artous Antoine, « Oppression des femmes et capitalisme », Contretemps, avril 2013

Asselain Jean-Charles, « Le capitalisme : mutations et diversités », La Documentation française, no 349, mars-avril 2009

Beaulieu Elsa, « La division sexuelle du travail », À bâbord !, La revue n°23, février-mars 2008

Biel Robert, « Le capitalisme a besoin des femmes », in « The new imperialism. Crisis and Contradiction in North/South relations », Zed books, 2000

Bilge Sirma, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », Diogène, n°225, 2009

Bourdieu Pierre, « La Domination masculine », Seuil, 1998

Collectif, « Féminismes ! Maillons forts du changement social », Passerelle, Coredem-Ritimo, 2017

Collectif, « Patriarcat, capitalisme, racisme : trois logiques complices ? », Analyse Vie Féminine, octobre 2009

Collectif, « Pour un féminisme de la totalité », Amsterdam, 2017

Collectif, « Le sexe du travail. Structures familiales et système productif », Grenoble, PUG, 1984

Comanne Denise, « Comment le patriarcat et le capitalisme renforcent-ils conjointement l'oppression des femmes ? », CADTM, 28 mai 2016

Crenshaw Kimberlé, « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur », Les Cahiers du genre, n°39, 2005

Dafflon-Nouvelle Anne, « Filles-garçons. Socialisation différenciée ? », Grenoble, PUG, 2006

Daune-Richard Anne-Marie et **Devreux** Anne-Marie, « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », Recherches féministes, vol. 5, 1992

De Cock Laurence et **Meyran** Régis, « Paniques identitaires. Identité(s) et idéologie(s) au prisme des sciences sociales », Éditions du croquant, 2017

Delphy Christine, « Classer, dominer. Qui sont les autres ? », La fabrique, 2008

Delphy Christine, « Théories du patriarcat » in « Dictionnaire critique du féminisme », PUF, 2000

Delphy Christine, « L'ennemi principal. Tome 1 : économie politique du patriarcat », Syllepse, 1998

Descarries Francine, « De la nécessité de l'analyse de l'interaction entre patriarcat et capitalisme mondial », colloque Université Concordia et UQAM, Montréal, 24 avril 2003

Dorlin Elsa, « La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française », La Découverte, 2006

Dorlin Elsa, « Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe », PUF, 2008

Foucault Michel, « Surveiller et punir », Gallimard, 1975

Foreust Caroline, « La dernière utopie », Grasset, 2009

Gori Roland, « Un monde sans esprit. La fabrique des terrorismes », Les Liens qui Libèrent, 2016

Gori Roland, « L'Empire des coaches. Une nouvelle forme de contrôle social », Albin Michel, 2006

Guillaumin Collette, « Sexe, race et pratique de pouvoir. L'idée de la nature », Côté-Femmes, 1992

Hirata Helena et **Le Doaré** Hélène, « Les paradoxes de la mondialisation », Cahiers du Gedisst, n°21, janvier 2003

Husson Michel, « L'extrême-droite contre les femmes », Luc Pire, 1995

Husson Michel, « Le capitalisme expliqué en dix leçons. Petit cours illustré d'économie hétérodoxe », La Découverte, 2012

Kergoat Danièle, « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », PUF, 2001

Lauquer Thomas, « La fabrique du sexe », Gallimard 1992

Lerner Gerda, « The Creation of Patriarchy », Oxford University Press, 1986

Lerner Gerda, « The Creation of Feminist Consciousness: From the Middle Ages to Eighteen-Seventy », Oxford University Press, 1993

Maruani Margaret, « Les nouvelles frontières de l'inégalité hommes et femmes sur le marché du travail », Mage-La Découverte, 1998

Marx Karl, « Le Capital », 1867, Garnier-Flammarion, 1969

Mathieu Nicole-Claude, « Critiques épistémologiques de la problématique des sexes dans le discours ethno-anthropologique », Côté femmes-Recherches, 1991

Meillassoux Claude, « Femmes, grenier et capitaux », Maspero, 1975

Millett Kate, « La Politique du mâle », Stock, 1971

Pateman Carole, « The Sexual Contract », Stanford University Press, 1988

Perrot Michelle, « La place des femmes », La Découverte, 1995

Polanyi Karl, « La grande transformation », Gallimard, 1983

Rowbotham Sheila, « Conscience des femmes, monde de l'homme », Éditions des femmes, 1976

Scott Joan, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », Les Cahiers du GRIF, 1988

Tabet Paola, « La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps », L'Harmattan, 1998

Testart Alain, « La servitude volontaire. T1 Les morts d'accompagnement. T2 L'origine de l'État », Errance, 2004

Testart Alain, « Éléments de classification des sociétés », Errance, 2005

Tevanian Pierre, « La mécanique raciste », Dilecta, 2008

Treillet Stéphanie, « L'oppression des femmes dans la mondialisation », site Genre en Action, 2017

Treillet Stéphanie, « La régression du salariat : mythe ou réalité ? », PUF, 1999

Vidal Catherine, « Le cerveau, le sexe et l'idéologie dans les neurosciences », L'orientation scolaire et professionnelle, n°31/4, 2002

→ Sites

www.ababord.org: « À bâbord! », revue sociale et politique, Québec

www.cadtm.org: CADTM, Comité pour l'abolition des dettes illégitimes

www.coredem.info: Coredem - Communauté des sites de ressources documentaires pour une démocratie mondiale

www.genreenaction.net: Réseau international francophone pour l'égalité des femmes et des hommes dans le développement

perspective.usherbrooke.ca: Perspective monde, outil pédagogique du site de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, Canada

revolutionfeministe.wordpress.com: Révolution Féministe, site féministe universaliste et laïc

→ Liens avec d'autres mythes

Mythe 1: « C'est comme ça depuis la Préhistoire... » (Tome 1)

Mythe 5: « De toutes façons, les femmes au pouvoir, ça ne marche pas! » (Tome 1)

Mythe 7: « C'était quand même mieux avant, quand l'homme et la femme savaient où était leur place. » (Tome 2)



« Dans les blés » - Berthe Morisot

Mythe 10:

«Aujourd'hui, c'est l'égalité, chacun-e est libre de faire ce qu'il ou elle veut!»

**L'égalité entre hommes et femmes est acquise.
Le féminisme n'a plus de sens.**

Ce mythe tend à :

- minimiser, banaliser ou nier les inégalités de considération et de traitement entre hommes et femmes encore présentes dans notre société ;
- entretenir la confusion entre égalité des droits et égalité de faits ;
- légitimer l'idée que les mouvements féministes qui luttent aujourd'hui pour l'égalité des genres « vont trop loin » ou visent d'autres objectifs plus ambigus ;
- rendre responsables et culpabiliser les individus qui vivent une situation d'échec, de traitement inégalitaire ou d'oppression et, en parallèle, sous-estimer l'influence de certains privilèges dans des situations de « réussite », de reconnaissance sociale ou de liberté d'action ;
- nier l'importance des déterminants sociaux dans les choix (ou non-choix) individuels et les parcours de vie ;
- entretenir la confusion entre liberté d'action et pouvoir d'action ;
- mettre en avant certains modèles de réussite, comme autant de preuves de liberté individuelle et d'une société désormais égalitaire.

Déclinaisons du mythe: les stéréotypes et les assignations au quotidien

- *Il n'y a plus d'inégalités entre hommes et femmes aujourd'hui! Avant, c'était important et utile de parler du féminisme, des luttes pour le droit de vote des femmes, tout ça... Aujourd'hui, ce sont des combats dépassés, d'arrière-garde... Il y a des choses plus urgentes et importantes, comme la lutte contre la pauvreté par exemple.*

- *On a fait beaucoup de progrès ces dernières années en termes de droits des femmes et d'égalité. Peut-être qu'il reste encore quelques inégalités, mais de là à dire qu'il y a encore des « combats » à mener... c'est exagéré!*
- *Les lois ont changé, les femmes ont les mêmes droits que les hommes et sont donc leurs égales. Qu'est-ce que les femmes (et les féministes) veulent de plus?!*
- *Les féministes vont trop loin! En réalité, elles ne veulent pas l'égalité (car elle est acquise aujourd'hui), mais inverser les rapports de pouvoir et que les femmes deviennent supérieures aux hommes!*
- *À force d'en vouloir toujours plus, de tout critiquer, de toujours se plaindre, les féministes ont réussi à créer une société où on ne peut plus rien dire, plus blaguer, plus draguer... Les féministes voient le mal partout!*
- *Il n'y a plus d'inégalités aujourd'hui « dans nos pays »! En Occident (sous-entendu: dans les pays « civilisés »), les femmes sont les égales des hommes. Les combats des féministes doivent se mener ailleurs, là où se trouvent les vraies injustices! Que les féministes aillent mettre leur énergie là où c'est nécessaire!*
- *Il y a encore des inégalités dans notre société, mais c'est avant tout la faute d'individus qui font de mauvais choix ou qui ne se bougent pas assez, qui attendent que tout leur soit donné. On ne peut pas reprocher à la société les erreurs, les manquements ou l'apathie de certaines personnes!*
- *Toutes les variantes de « il n'y a qu'à... ». Les femmes sont moins payées que les hommes: il n'y a qu'à apprendre à négocier des augmentations de salaire! Les hommes font moins de tâches domestiques que les femmes: il n'y a qu'à leur demander de l'aide! Les femmes ont de plus petites retraites: elles n'ont qu'à travailler plus longtemps et à temps plein... Etc, etc.*

Déconstruire le mythe

Des questions à se poser:

- Qu'est-ce que « l'égalité »?
- L'égalité entre hommes et femmes est-elle réellement acquise aujourd'hui? Que disent les études quantitatives et qualitatives sur les discriminations dont sont victimes les femmes dans le monde?
- Et en Belgique?
- D'où peut venir l'idée d'une « égalité déjà là »?

Qu'est-ce que « l'égalité » ?

L'égalité est un droit fondamental qui préconise que tous les êtres humains doivent être traités de la même manière, avec dignité et respect, quels que soient leur sexe biologique et social, leur orientation sexuelle, leurs origines, leur culture, leurs convictions, leur situation socio-économique... La notion d'égalité ne se confond pas avec l'identité et n'est pas contradictoire avec la notion de différences : les êtres humains sont semblables par leur nature (appartenance à la même espèce), mais peuvent être différents sur tous les autres plans, sans que cela doive produire de traitement inégalitaire. Promouvoir l'égalité entre les êtres humains ne signifie donc pas vouloir l'uniformisation ou l'indifférenciation, mais une considération identique de chacun-e dans sa singularité.

La définition ci-dessus se réfère à la notion d'égalité morale, principe fondamental de prise en considération bienveillante et respectueuse de l'autre. Une cinquantaine d'États, à travers l'assemblée générale des Nations Unies, se sont engagés à garantir cette égalité morale en adoptant en décembre 1948 la « *Déclaration universelle des droits humains* » (DUDH), dont l'article premier stipule que « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* » et l'article deux que « *Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.* »²¹⁹

Mais la notion d'égalité peut également recouvrir d'autres dimensions, plus politiques, sociales ou économiques. L'égalité civique ou égalité de droits est le principe selon lequel tout être humain doit être traité de la même façon par la loi (principe d'isonomie), ce qui implique qu'aucun individu ou groupe d'individus ne peut avoir de privilèges inscrits dans cette loi. L'égalité sociale est la recherche de l'égalité des droits sociaux, c'est-à-dire en lien avec les moyens et les conditions d'existence (droit à l'éducation, au logement, au travail...). La justice sociale est une construction morale et politique qui vise à l'effectivité de ces droits sociaux et promeut la nécessité d'une solidarité collective entre les personnes d'une société donnée.

219/ Site www.adequations.org, consulté en août 2018.

On le voit, les concepts d'égalité (ou d'inégalité) et de justice peuvent prendre diverses formes, aux implications variables selon l'idéologie qui les sous-tend. Qu'est-ce qui est juste et qu'est-ce qui ne l'est pas au regard d'un principe d'égalité, dans la répartition des biens matériels et des ressources financières par exemple? Part-on du principe que chacun-e a droit à la même chose, peu important les différences entre individus (*justice commutative*), que chacun-e reçoit selon son mérite ou ses efforts (*justice distributive*) ou encore que chacun-e reçoit proportionnellement à ses besoins (*justice équitable*)?²²⁰

En 1971, le philosophe américain **John Rawls**^B publie un ouvrage qui va marquer le 20^e siècle et susciter tellement de réactions, de publications et de critiques, que son auteur va devoir l'expliquer pendant trente ans.²²¹ Sa thèse fondamentale est la suivante: une société doit être juste avant d'être égalitaire. Mais quels sont les principes qui font qu'une société est « juste »? Comment concilier justice, liberté et intérêt collectif? C'est autour de ces questions essentielles que vont s'organiser (et s'organisent encore) la plupart des débats sociaux et politiques modernes sur la répartition des richesses. John Rawls^B propose *une méthode* pour établir des principes de justice solides et légitimes, qu'il appelle « la position d'origine » ou « le voile d'ignorance ». Il postule que les individus ne sont intrinsèquement pas altruistes, ce qui implique qu'ils choisiront toujours ce qui semble le plus avantageux pour eux-mêmes.

*« Le voile d'ignorance est une expérience de pensée qui consiste à mettre l'individu dans la position de choisir les principes de justice, sans connaître sa future position dans la société: sexe, race, classe sociale... De cette façon, puisque les individus sont rationnels, ils ne voudront pas appartenir à une race ou un sexe potentiellement victimes de discrimination. Donc, les principes {de justice} seront opposés à toute forme de discrimination. De même, une personne rationnelle ne voudrait pas appartenir à une génération dont les ressources sont inférieures à la précédente. Ils défendraient donc le principe suivant: "Chaque génération doit disposer de ressources à peu près égales". Cette expérience permet d'améliorer le sort des défavorisés puisque chacun imagine pouvoir l'être. »*²²²

John Rawls^B affirme que les individus, derrière le voile de l'ignorance, choisiront deux « principes de justice ».

- *Le principe de liberté et d'égalité: « Chaque personne doit avoir un droit égal au système total le plus étendu de libertés de base égales pour tous, compatible avec un même système de libertés pour tous. »*²²³ Les libertés de base sont les libertés politiques (droit de vote, éligibilité), les libertés d'expression, de réunion, de pensée et de conscience, la protection de la personne (habeas corpus), le droit de propriété personnelle. Par contre, le droit de propriété sur les moyens de production ne fait pas partie des libertés de base.
- *Le principe de différence: « Les inégalités sociales et économiques doivent être organisées de façon à ce que, à la fois, a) elles apportent aux plus désavantagés les meilleures perspectives et b) elles soient attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous, conformément à la juste égalité des chances. »* Les inégalités sociales et économiques sont donc acceptables si, et seulement si, elles créent des avantages pour tou-te-s, en particulier pour les plus « défavorisé-e-s ».²²⁴ Le principe de différence soutient l'idée que la société ne peut être égalitariste (au sens d'une stricte égalité de fait sur le plan matériel), mais qu'elle doit offrir des perspectives d'évolution et privilégier les individus les plus fragiles, selon le principe de la « discrimination positive ».²²⁵

Le premier principe a priorité sur le second et la combinaison des deux principes définit « l'égalité démocratique », considérée comme le meilleur système, car il permet d'éliminer le caractère arbitraire tant de la répartition des revenus et de la richesse, que de la distribution des « dons naturels » parmi les individus.

L'égalité des chances consiste, selon John Rawls^B, non à compenser, mais à corriger « l'inégalité naturelle des talents », en offrant la possibilité à chacun-e, indépendamment de son origine sociale, de disposer des moyens nécessaires pour parvenir à satisfaire ses projets. Cette notion d'égalité des chances est

220/ Billaudot Bernard, « Justice distributive et justice commutative dans la société moderne », Université de Toulouse, Juin 2011.

221/ Rawls John^B, « Théorie de la justice », Points Essai, 2009.

222/ « Théorie de la justice de Rawls », www.la-philosophie.com, consulté en juin 2018.

223/ Rawls John^B, « Théorie de la justice », Points Essai, 2009.

224/ Le langage n'est pas neutre. Parler « de défavorisé-e-s » ou « d'exploité-e-s » a un impact à la fois sur le regard que l'on porte sur la situation de l'individu et sur la recherche de causes/solutions à cette situation.

225/ Adair Philippe^B, « La Théorie de la justice de John Rawls. Contrat social versus utilitarisme », Revue française de science politique, 41^e année, n°1, 1991.

mise en avant par le *libéralisme*, dans l'idée que les personnes devraient toutes être placées dans les mêmes conditions pour se lancer dans la vie. L'écueil étant, bien évidemment, de faire porter ensuite aux individus la responsabilité de leurs difficultés ou de leurs échecs, au prétexte qu'ils ont eu les mêmes « chances » que les autres.

Ainsi, évoquer les concepts d'égalité et de justice sociales amène immanquablement à questionner la notion de liberté individuelle et partant, de *libéralisme*. Historiquement, le libéralisme est une doctrine politique, apparue au 19^e siècle, réclamant la liberté politique, religieuse ou économique, dans l'esprit de la Révolution française de 1789, défendue notamment par l'anglais **John Locke**, qui a fait de l'individu et de ses droits inaliénables (liberté, propriété...) l'origine des relations sociales. De nos jours, en politique, le libéralisme défend la démocratie politique et les libertés individuelles, s'opposant ainsi au concept de *totalitarisme*. En économie, le libéralisme défend *la libre entreprise* et *la liberté du marché*. Le principe fondamental du libéralisme économique est qu'il existe un ordre naturel qui tend à conduire le système vers l'équilibre (par exemple, la loi de l'offre et de la demande). S'il peut agir librement, l'être humain en tant que premier agent économique peut atteindre cet ordre naturel. Les intérêts de l'individu et de la société sont alors convergents. Le libéralisme économique s'oppose au contrôle par l'État des moyens de production et à l'intervention de celui-ci dans l'économie, contrairement à d'autres systèmes comme le socialisme ou le communisme.²²⁶

*« La véritable liberté est indissociable de la protection des plus faibles. Le libéralisme à l'occidentale est synonyme d'esclavage pour la grande majorité des hommes, qu'ils soient citoyens des pays du Sud ou relégués dans les couches dévalorisées des pays du Nord. »*²²⁷ - **Albert Jacquard**, biologiste, généticien et écrivain.

Le projet global du *néolibéralisme*, à l'œuvre depuis le milieu du 20^e siècle, s'écarte des principes du « libéralisme classique » et vise à transformer la société pour qu'elle réponde aux exigences du *capitalisme*, avec la libre circulation des capitaux, la mise en concurrence des travailleurs-travailleuses, le nivellement par le bas des salaires et des droits sociaux, la suppression des services publics... Certain-e-s y voient une manière de transformer chaque citoyen-ne en consommateur-consommatrice, en sacrifiant les libertés individuelles pour la liberté de marchés.²²⁸

L'égalité entre hommes et femmes est-elle réellement acquise aujourd'hui ? Que disent les études quantitatives et qualitatives sur les discriminations dont sont victimes les femmes dans le monde ?

L'égalité des sexes consiste à assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes opportunités, droits, choix, traitements, conditions matérielles, partages des ressources, participation à l'exercice du pouvoir (politique, économique, culturel...) tout en respectant leurs spécificités.



«A Sagrada Família» - São João Batista

226/ www.toupie.org, consulté en septembre 2018.

227/ Jacquard Albert^B, «J'accuse l'économie triomphante», Calmann-Lévy, 1996, 2000.

228/ Chomsky Noam^B, «Le Profit avant l'homme», Édition 10/18, 2004.

*« Principe des droits égaux et du traitement égal des femmes et des hommes. Notion signifiant, d'une part, que tout être humain est libre de développer ses propres aptitudes et de procéder à des choix, indépendamment des restrictions imposées par les rôles réservés aux femmes et aux hommes et, d'autre part, que les divers comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes sont considérés, appréciés et promus sur un pied d'égalité. »*²²⁹ – **Commission européenne**

Pour répondre à la question de savoir si l'égalité entre femmes et hommes est aujourd'hui acquise, il faut d'abord distinguer l'égalité formelle (*égalité de jure*, qui concerne les droits) et l'égalité réelle (*égalité de facto*, qui concerne les faits et les conditions matérielles d'existence). En effet, une société peut être fondée sur un cadre légal inégalitaire, considérant par exemple que la femme étant inférieure, elle doit être dépendante et subordonnée à l'homme, ou bien sur des principes légaux visant l'égalité entre hommes et femmes.

Pour se faire une idée des discriminations dont sont victimes les femmes au niveau mondial, il est intéressant de croiser diverses sources, rapports et analyses, d'organisations telles que l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) et la Banque Mondiale, l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), mais aussi d'associations de défense des droits humains, comme Amnesty International, la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH) ou le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) qui publie chaque année un rapport dans la section ONU-Femmes, mettant en évidence de manière chiffrée la persistance des inégalités entre femmes et hommes à de très nombreux niveaux : pauvreté, impact des dérèglements climatiques, droits reproductifs et sexuels, accès à l'éducation, à la santé, au travail, au pouvoir décisionnel, etc.²³⁰

*« L'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas qu'une question d'autonomisation économique : elle est un impératif moral, une préoccupation de justice et d'équité qui recouvre de multiples dimensions, politiques, sociales et culturelles. Elle est aussi un facteur clé dans le sentiment de bien-être et de bonheur dont les individus eux-mêmes font état de par le monde. »*²³¹ – **OCDE**

Violences physiques, sexuelles et morales

La plupart des données convergent : la situation (et la vie) des femmes a tendance à se dégrader. Depuis ces trois dernières années, on assiste à un recul au niveau mondial du respect des droits des femmes, quelle que soit la zone géographique ou la situation socio-économique. Ainsi en 2017, le Conseil des Nations Unies estimait qu'une femme sur trois était victime de violences dans le monde... tout en signalant que ce chiffre pouvait être très sous-estimé. En effet, les missions menées sur le terrain par l'ONU permettent la collecte des données auprès d'institutions (commissariats, hôpitaux...) ou d'associations d'aide aux victimes, mais les violences et les abus commis sur les femmes sont souvent cachés, peu visibles, se déroulant la plupart du temps au sein de leur propre foyer. Les victimes ne se présentent pas forcément à la police ou dans les services de santé : la peur des représailles, la honte, la soumission à la tradition, freinent l'identification et la quantification des cas de violation des droits des femmes dans le monde.

« Meurtre, coups, viol, privation de la liberté d'agir ou d'aller et venir, excision, mariage forcé, refus du droit à l'interruption de grossesse (IVG)... La liste des violences perpétrées sur les femmes est tellement longue que les associations de défense des droits humains n'avancent pas de chiffres précis pour dénombrer les victimes. Les femmes seraient plus de 30% à subir des violences physiques, sexuelles ou morales. Un chiffre qui ne peut être exhaustif et ne traduit qu'une réalité partielle. »²³²

Pour les Nations Unies, cette situation résulte avant tout d'un manque de volonté politique. En effet, malgré de nombreuses avancées législatives, certains États ne mettent pas en place ou n'arrivent pas à faire appliquer les lois visant à plus d'égalité hommes-femmes. Certains pays font même marche arrière suite aux pressions populaires et/ou religieuses. Par exemple, en Égypte, l'excision est interdite par la loi depuis 2008, mais plus de 80 % des femmes continuent à être excisées. Pour faire face à la mortalité engendrée par cette pratique barbare, devenue clandestine qui plus est, le gouvernement égyptien a décidé de former les médecins pour que la mutilation soit pratiquée en milieu hospitalier.²³³

^{229/} Commission européenne, « 100 mots pour l'égalité », 1998.

^{230/} Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH), rapports à consulter sur www.ohchr.org

^{231/} OCDE, « Inégalités hommes-femmes - Il est temps d'agir », rapport 2012.

^{232/ 233/} Brajeul Cécile, « La situation des femmes dans le monde se dégrade », Libération, 16 juin 2017.

« Quand les religions prennent le pas sur le droit, les femmes sont en danger. Nous devons continuer à être vigilants même dans les pays où l'on croit que les droits sont acquis, comme pour l'IVG en Pologne. » - **Jacqueline Deloffre**, responsable de la commission des femmes à Amnesty International.

Droit des femmes à disposer de leur corps

L'observation de l'inscription du *droit à l'avortement* dans la loi (et son application dans les faits) est un indicateur intéressant de la manière dont les droits des femmes, ainsi que leur santé physique et morale, sont pris en considération par un État. Ainsi, les lois concernant l'accès à l'avortement (et à la contraception dans une moindre mesure) sont souvent les premières à subir des modifications, vers plus de souplesse ou au contraire plus de restrictions, en fonction de l'idéologie du pouvoir politique en place.

*« La désapprobation sociale qui caractérise encore largement le recours à l'avortement s'exprime de multiples façons : elle va d'un refus du droit à l'avortement ou de l'absence de visibilité de cette question dans l'agenda international (par exemple, aucune mention n'en est faite dans les Objectifs du développement durable), à une opposition des administrations américaines conservatrices au financement de ces programmes (the global gag rule), jusqu'à la réticence des femmes à parler de leurs avortements. Elle se traduit également par des sanctions et l'emprisonnement de femmes dans certains pays, par un traitement discriminatoire dans les centres de santé tant pour la prise en charge des avortements que pour le traitement des complications, ou encore par la difficulté à trouver des personnels de santé qualifiés fournissant ce type de services. »*²³⁴

Une base de données sur le droit à l'avortement dans l'ensemble des régions du monde rassemble les informations sur les lois et leurs exceptions, les sources juridiques, les durées légales, les sanctions, etc.²³⁵ On y constate que les législations concernant l'IVG varient fortement selon les pays, pour des

^{234/} Guillaume Agnès^b et Rossier Clémentine, « L'avortement dans le monde. État des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences », Population, 2018.

^{235/} <http://srhr.org/abortion-policies>

^{236/} Guillaume Agnès^b et Rossier Clémentine, « L'avortement dans le monde. État des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences », Population, 2018.

^{237/ 238/} Pétilion Catherine^b et Chaverou Éric, « Droit à l'avortement : un accès très inégal dans le monde », France Culture, 22 août 2017.

raisons qui peuvent être morales ou religieuses, éthiques, économiques ou juridiques. Elles vont de situations où l'avortement est totalement interdit et punissable par la loi, à des situations où il est autorisé sans réserve. Entre ces deux extrêmes, diverses lois conditionnent l'accès à l'avortement pour des motifs variés : préserver la vie, la santé physique et/ou mentale des femmes, en cas de malformation du fœtus, de viol ou d'inceste...²³⁶

Une vingtaine de pays dans le monde interdisent totalement l'avortement : Salvador, Nicaragua, Surinam, Haïti et République dominicaine sur le continent américain, Philippines et îles Palaos en Asie, Sénégal, Guinée-Bissau, Gabon, République du Congo, Madagascar, Djibouti et Mauritanie en Afrique, Vatican, Saint-Marin et Malte en Europe (Malte où avorter reste un acte criminel entraînant une peine de prison de trois ans pour la femme et le-la praticien-ne : le pays n'a autorisé le divorce qu'en 2011 et le catholicisme y est religion d'État).²³⁷

Un nombre important de pays autorisent l'IVG sous conditions extrêmement limitées, principalement en cas de danger pour la vie de la mère. C'est le cas dans la majorité des pays d'Afrique : seuls trois d'entre eux (Malawi, Tunisie, Afrique du Sud) autorisent l'IVG sans restrictions. On retrouve la même limitation au Liban, en Syrie, en Afghanistan, au Yémen, au Bangladesh, à Sri Lanka ou en Birmanie. De même, en Amérique du Sud, quelques pays comme le Guatemala, le Paraguay et le Venezuela ne l'autorisent que dans ce cas-là... En Europe, trois pays n'autorisent l'IVG qu'en cas de circonstances exceptionnelles : l'Irlande du Nord, la Pologne ou Andorre. Mais d'autres pays européens ont récemment remis en question le droit à l'avortement, de manière plus ou moins explicite...

*« Cas emblématique, l'Irlande avait fait l'objet en 2011 d'un rappel à l'ordre de la part du Comité pour les droits humains des Nations unies après avoir sanctionné pénalement l'interruption volontaire de grossesse d'une femme dont le fœtus présentait une malformation mortelle. Depuis 2013, l'avortement y est permis uniquement si la poursuite de la grossesse fait courir à la femme un « risque réel et substantiel », qui doit être justifié par deux médecins. En 2016, un projet de loi visant à légaliser l'avortement sans condition a été rejeté. Et en cette fin mai 2018, l'Irlande est entrée dans l'histoire en votant à une écrasante majorité, 66,4%, pour libéraliser l'avortement. »*²³⁸

Si des avancées comme celles de l'Irlande sont à saluer, la vigilance doit rester de mise : comme pour beaucoup d'acquis sociaux, l'accès à l'IVG n'est jamais définitivement inscrit dans la loi d'un pays. Ainsi, en décembre 2017, le Conseil de l'Europe a lancé une alerte sur le recul des droits des femmes dans divers pays européens, notamment concernant l'accès à l'avortement. Dans un rapport²³⁹ comprenant une cinquantaine de recommandations aux États membres, il pointe l'Arménie, la Géorgie, la Macédoine, la Russie et la Slovaquie comme des pays où le droit des femmes à disposer de leur corps est menacé. Le rapport révèle également qu'en Italie, sept professionnel-le-s de santé sur dix refusent de pratiquer un avortement, invoquant une clause de conscience, tandis qu'en Turquie, une femme mariée doit obtenir le consentement de son époux pour avorter.

Aux États-Unis, l'avortement a été légalisé en 1973, mais le débat reste intense et les divisions sont profondes entre les pro-life (anti-avortement) et les pro-choice qui défendent ce droit, surtout depuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir. Se revendiquant comme « un président pro-vie », l'un de ses premiers actes politiques en 2017 a été d'interdire le financement d'ONG internationales qui soutiennent l'avortement, soulevant un tollé national et international. En 2018, il va un cran plus loin, en décidant de ne plus accorder de subventions aux centres de santé américains dont le planning familial pratique des IVG.²⁴⁰

Violences socio-économiques

Au niveau économique, on estime qu'actuellement 70% des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour sont des femmes et des filles. Les inégalités face au travail et un accès limité aux ressources et aux différentes formes de capital (financier, social, culturel, éducatif...) sont pour une large part à l'origine de la pauvreté qui touche majoritairement les femmes, quel que soit le pays.

^{239/} Conseil de l'Europe, « Santé et droits sexuels et reproductifs des femmes en Europe », décembre 2017.

^{240/} Paris Gilles, « Aux États-Unis, Donald Trump passe à l'offensive contre l'avortement », Le Monde, 26 mai 2018.



« Psyché » - Berthe Morisot

« Il est fondamental de préciser que les inégalités homme-femme sont étroitement liées aux inégalités de genre. Le constat de la permanence d'inégalités homme-femme issu de l'observation des statistiques façonne et renforce les représentations déjà présentes dans les sociétés. Mais il faut garder à l'esprit qu'à l'inverse, ces inégalités résultent en grande partie des « rapports sociaux de sexe ». Les lois formelles tels que les codes de la famille, les normes sociales et lois informelles (comme la « préférence pour les fils ») sont des freins indéniables à l'accès aux ressources pour les femmes et à la réduction des inégalités homme-femme. La persistance d'inégalités importantes ne peut en aucun cas être comprise si on ne prend pas en compte les freins et les résistances qui s'inscrivent dans les rapports de genre, c'est-à-dire dans les relations sociales et les rapports de pouvoir fondés sur l'assignation des rôles aux hommes et aux femmes par la société, et non par leur nature biologique. » ²⁴¹

Les femmes sont également marginalisées dans la vie culturelle. Initié par le secteur de la Culture de l'UNESCO, un rapport²⁴² a rassemblé pour la première fois en 2014 les travaux de recherche, les politiques, les études de cas et les statistiques existantes sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans le domaine des droits culturels. Selon ce rapport : « Les femmes se heurtent à de nombreux obstacles pour accéder, contribuer et participer de façon égale au théâtre, au cinéma, aux arts, à la musique, à la littérature et au patrimoine, ce qui les empêche de développer leur plein potentiel et entrave le développement durable social et inclusif. »

L'UNESCO pointe ainsi de nombreuses discriminations envers les femmes : présence limitée des femmes aux postes de décision, assignation à certains domaines d'activités, partage inégal des tâches, mauvaises conditions de travail, etc. Ces traitements différenciés se fondent la plupart du temps sur

^{241/} Agence Française de Développement (AFD), « Panorama des inégalités hommes-femmes dans le monde », rapport juin 2015.

^{242/} UNESCO, « Égalité des genres: patrimoine et créativité », rapport 2014.

^{243/} Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, <http://igvm-iefh.belgium.be>, consulté en juin 2018.

^{244/} Convention collective du Conseil national du travail n°25 du 15 octobre 1975 (modifiée par 25bis de 2001 et 25ter de 2008), à consulter sur <https://votresalaire.be/main/droits/traitement-equitable>

^{245/} Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, « L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique - Rapport 2017 », statbel.fgov.be, 2017.

^{246/} Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, <http://igvm-iefh.belgium.be>, consulté en août 2018.

^{247/} Données issues du site de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, <http://igvm-iefh.belgium.be>.

« des stéréotypes autour des rôles culturellement appropriés des hommes et femmes, pas nécessairement fondés sur le consentement des personnes concernées ».

Et en Belgique ?

Selon l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH), institution publique fédérale belge chargée de garantir et de promouvoir l'égalité des genres: *« On considère qu'il y a inégalité entre hommes et femmes lorsque hommes et femmes sont dans des situations respectives différentes et que ces différences ont des conséquences sur leur accès aux ressources (argent, travail, responsabilités, santé/bien-être, sécurité, savoir, mobilité...) ou sur leur exercice des droits fondamentaux (droits civils, sociaux et politiques). »*²⁴³

En Belgique, une convention collective de 1975 prévoit qu'à travail égal, le salaire des femmes et des hommes doit être identique: l'égalité formelle des salaires est donc protégée depuis plus de quarante ans dans le droit belge.²⁴⁴ Pourtant, aujourd'hui encore, à compétences égales et à travail égal, les femmes sont payées environ 20% de moins que les hommes sur l'ensemble de leur vie active.²⁴⁵ En 2018, une femme belge gagne en moyenne 10% de moins par heure que son homologue masculin et les études montrent que plus la concentration du nombre de femmes est importante dans une catégorie professionnelle donnée, plus les salaires de l'ensemble des travailleurs-travailleuses dans cette catégorie sont faibles.²⁴⁶ En dépit d'une égalité formelle, l'égalité salariale réelle entre hommes et femmes n'est donc pas atteinte. Et le salaire n'est pas le seul exemple d'écart entre égalité de jure et égalité de facto en Belgique.

Au niveau de l'emploi et de l'indépendance économique et financière.²⁴⁷

- Près de la moitié (45%) des salariées féminines travaillent à temps partiel, contre moins de 10 % des salariés masculins.
- Près de 75% des congés parentaux sont pris par les femmes.
- Les femmes ayant des enfants affichent un taux d'emploi plus faible que les femmes sans enfant alors que cette tendance s'inverse chez les hommes.
- Plus d'un tiers des femmes dépendent des revenus des personnes avec lesquelles elles vivent, contre 10% chez les hommes.
- Les femmes retraitées courent cinq fois plus de risques de sombrer dans la pauvreté que les hommes retraités.

Au niveau des processus décisionnels.

- Le « plafond de verre » évoque le fait que les femmes ne peuvent progresser dans la hiérarchie que jusqu'à un certain niveau, ce qui fait qu'elles sont en grande partie absentes du sommet des instances décisionnelles, que ce soit dans le secteur privé ou dans la fonction publique (et dans bien d'autres domaines : syndicats, fédérations patronales, ONG, autorités académiques, partis politiques, etc.).
- En 2012, les femmes ne représentaient que 10% des membres des conseils d'administration des entreprises cotées en bourse et 7% des entreprises non cotées. Suite à l'adoption de la loi du 28 juillet 2011 relative aux quotas dans les entreprises cotées, le taux de présence de femmes dans les conseils d'administration des entreprises du BEL20 (20 plus grandes entreprises belges cotées) est passé de 11% en 2011 à 20% en 2013.
- Les femmes ne représentent que 11% des directions générales des services publics fédéraux et 23% des membres des autorités académiques. Elles sont à la tête de seulement 30% des quinze plus grandes ONG.

Au niveau politique.

- En Belgique comme dans beaucoup d'autres pays, la question de la participation des femmes à la vie politique a d'abord été liée à l'accès des femmes au suffrage, avant l'éligibilité. Si l'obtention du droit de vote en 1948 a constitué une étape importante dans l'accès des femmes à la sphère politique, elles n'ont pendant longtemps pas eu les mêmes possibilités que les hommes de prendre activement part au processus de décision.
- Lors des élections communales et provinciales de 1994, un premier quota de trois-quarts maximum de membres du même sexe sur les listes électorales a été appliqué, tandis que le quota de deux-tiers maximum de membres du même sexe a été appliqué lors des élections de 2000. La parité a été appliquée lors des élections suivantes, tandis que l'alternance homme-femme aux deux premières places a été appliquée dès 2006 en Wallonie et à Bruxelles et à partir de 2012 en Flandre.
- Aujourd'hui encore pourtant, il existe une importante ségrégation dans les compétences attribuées aux un-e-s et aux autres. Dans le gouvernement fédéral, aucune ministre ne s'est vue confier les compétences des affaires étrangères, des finances ni de

la défense nationale. Et la Belgique n'a encore jamais eu de Première ministre.

- Au niveau local, les élus communales représentent en 2018 : 38% en Flandre et en Wallonie et 48% à Bruxelles. Les bourgmestres féminines restent très minoritaires : sur les 262 communes wallonnes, seules 46 sont dirigées par une femme, soit 18% à peine. À Bruxelles, il n'y a qu'une bourgmestre dans la capitale.²⁴⁸

Au niveau des violences.

- En 2014, 24,9% des femmes ont subi des relations sexuelles forcées par leur conjoint.²⁴⁹ En 2016, en Wallonie²⁵⁰, près de 28000 femmes déclarent avoir enduré, au cours des 12 derniers mois, des violences physiques et/ou sexuelles ; plus de 25% des coups et blessures volontaires rapportés aux parquets ont lieu au sein du couple ; plus d'une femme sur quatre qui passe par un hébergement en maison d'accueil a entre 18 et 25 ans.
- Dans cinq affaires d'homicides conjugaux sur six, le prévenu est un homme. 39 féminicides (des femmes tuées parce qu'elles sont femmes) ont été commis en Belgique en 2017, 35 en 2018.²⁵¹
- Depuis 2014, une loi est entrée en vigueur en Belgique tendant à lutter contre le sexisme dans l'espace public. La loi stipule que toute personne ayant un comportement ou un geste, en public ou en présence de témoins, visant à considérer une personne comme inférieure ou à la mépriser en raison de son sexe ou encore de la réduire à sa dimension sexuelle, peut être punie. En 2017, seules 14 femmes avaient porté plainte pour harcèlement de rue. Alors que selon une récente étude de l'Université de Gand, 9 femmes sur 10 ont déjà été confrontées à du harcèlement dans les rues de Bruxelles et 50% d'entre elles ont même subi des agressions physiques.²⁵²

248/ Blogie Elodie, « Communales 2018 : à peine 18% de femmes bourgmestres en Wallonie », Le Soir, 17 octobre 2018.

249/ Amnesty International Belgium, www.amnesty.be, consulté en octobre 2018.

250/ Région Wallonne, « Les violences faites aux femmes en Wallonie - État des lieux en chiffres », février 2016.

251/ Site stopfemicide.blogspot.com, consulté en novembre 2018.

252/ « Le harcèlement en rue? Quand on est une femme à Bruxelles, c'est tous les jours », RTBF.be, 3 août 2018.

Aujourd'hui, dans le monde et en Belgique, les discriminations envers les femmes sont toujours présentes, agissantes et quantifiables. Même s'il est fondamental que des principes d'égalité soient inscrits dans la loi, il apparaît clairement que l'égalité de jure n'induit pas automatiquement une égalité de facto. Ainsi, l'instauration de quotas dans l'organisation de diverses institutions et instances décisionnelles, ainsi qu'en politique, a certainement favorisé l'accessibilité des femmes à divers postes de représentation et de pouvoir, il n'empêche que les stéréotypes sexués et les assignations de genre, toujours bien à l'œuvre, influencent encore la répartition des compétences, rôles et tâches, entre hommes et femmes. La parité, qui vise à lutter contre les discriminations faites aux femmes, a certaines limites : avoir une échevine de la petite enfance et un échevin des travaux publics dans une commune par exemple, ne déconstruit en rien les assignations dont sont victimes chacun-e à titre individuel.

D'où la nécessité de mettre en œuvre, au-delà d'un cadre légal (nécessaire et fondateur) délimitant les interactions attendues entre les femmes et les hommes dans une société, des démarches de conscientisation des individus autour des stéréotypes et assignations de genre dont ils sont consciemment ou inconsciemment porteurs.

D'où peut venir l'idée d'une « égalité déjà là » ?

L'idée que l'égalité entre hommes et femmes serait atteinte est un argument utilisé par certain-e-s, à la fois pour nier les réalités inégalitaires encore bien présentes dans la société, mais aussi pour critiquer l'action et les revendications des mouvements féministes.

*« Il est aujourd'hui un sentiment qui se développe de manière subtile et sournoise : l'idée que dans nos sociétés, l'égalité soit acquise et que le féminisme n'ait plus de raison d'être. Les inégalités existeraient dans les autres cultures, mais plus chez nous, elles s'arrêteraient à nos frontières... Ce genre d'idées, conjuguée à l'individualisme de nos sociétés contemporaines aboutit à une démobilitation et à l'abandon des femmes à elles-mêmes et/ou à leur psychothérapeute. »*²⁵³

253/ Bruyer Marie^a et Van Enis Nicole, « Le mythe de l'égalité-déjà-là », Analyse, Barricade, 2010.



« Auto-portrait avec sa fille » - Elisabeth-Louise Vigée Le Brun

« Le mythe de l'égalité-déjà-là »²⁵⁴ pour reprendre les mots de la sociologue **Christine Delphy**^B, consiste à dire que les inégalités entre hommes et femmes ont effectivement existé autrefois chez nous (et existent encore certainement ailleurs), mais qu'elles ne sont plus effectives dans notre société aujourd'hui. On en trouve encore peut-être quelques traces, quelques reliquats, mais qui vont disparaître d'eux-mêmes avec le renouvellement des générations... Le mythe se fonde sur divers éléments présentés comme des « preuves » de l'évolution positive de la société, qui sont essentiellement des lois anti-discrimination. Or, nous l'avons vu dans ce qui précède, l'inscription dans un cadre légal ne signifie pas que l'égalité est effective.

L'idée d'une égalité désormais acquise est alimentée par divers courants essentialistes, véhiculés dans des livres comme le best-seller mondial « Les hommes viennent de mars, les femmes viennent de Vénus » de **John Gray**, paru en 1992. Théoricien de la différence sexuelle, John Gray y traite de la relation entre hommes et femmes d'un point de vue essentialiste et propose une lecture stéréotypée des comportements, visant soi-disant à permettre à chacun des deux sexes de mieux comprendre le sexe opposé. Ce type de littérature, qualifiée par Christine Delphy^B de « psychopop » (psychologie populaire), avance que les différences sociales et cognitives sont le résultat de différences biologiques : les choses iraient bien mieux si « la nature » était respectée et que l'on revienne à l'idée de complémentarité et non d'égalité.

Pour les partisan-e-s du mythe de l'égalité-déjà-là, tout serait donc aujourd'hui accessible et possible dans notre société pour tous les individus, en fonction de leurs capacités personnelles : les déterminants sociaux (sexe et genre, classe, race, orientation sexuelle...) n'ont plus qu'une influence marginale sur leurs choix, leurs actes et leurs réalisations. Cette croyance, qui rejoint le concept « d'égalité des chances » décrit précédemment, renferme évidemment le risque de faire porter aux individus la responsabilité de leurs difficultés ou de leurs échecs. On attribue ainsi la responsabilité de l'inégalité à l'individu plutôt qu'à l'organisation sociale et collective.

254/ Conférence de Christine Delphy^B à Montréal, « Le mythe de l'égalité-déjà-là, un poison ! », 11 octobre 2007.

255/ Beauchesne Emilie^B, « Le mythe de l'égalité déjà-là », A bâbord !, n°44, 2012.

Un autre aspect du mythe est de faire croire que les discriminations sont géographiquement circonscrites. « Chez nous », tout va bien : les vrais problèmes d'inégalités se trouvent « ailleurs », où l'action des féministes aurait tout son sens et sa légitimité.

*« Cette rhétorique fallacieuse permet notamment de hiérarchiser les pays développés et non développés sur la base des droits des femmes. Ici comme ailleurs, les femmes n'ont toujours pas atteint l'égalité, l'égalité réelle. Non seulement le discours antiféministe-masculiniste est mensonger, mais il s'attaque directement à la crédibilité et à la pertinence du mouvement féministe. »*²⁵⁵

Le fait que la problématique ne se pose pas à l'identique dans notre société par rapport à d'autres pays ou que les discriminations portent sur d'autres dimensions, ne signifie pas que l'égalité est acquise « chez nous ».



« Autoportrait en Allégorie de la peinture (La Pittura) »
Artemisia Gentileschi

→ Pour aller plus loin...

Le bonheur individuel vs la conscience collective

Dans son livre « Faut-il renoncer à la liberté pour être heureux »²⁵⁶, **Roland Gori**^B démontre comment la promesse de bonheur faite au peuple et aux individus constitue, à l'instar des religions et des idéologies, un opium qui les prive de leur liberté. Au nom du bonheur et de la sécurité auxquels chacun-e aspire, le pouvoir libéral prescrit un mode d'emploi du vivant qui remplace le lien social par la dépendance à des procédures techniques et normatives.

La sociologue **Eva Illouz**^B dénonce quant à elle²⁵⁷ l'injonction qui nous est faite d'être heureux et heureuses par des théories de psychologie positive, qui expliquent

que le bonheur se construirait, s'enseignerait et s'apprendrait... « L'industrie du bonheur », qui brasse des millions d'euros, affirme ainsi pouvoir façonner les individus en créatures capables de faire obstruction aux sentiments négatifs, de tirer le meilleur parti d'elles-mêmes en contrôlant totalement leurs désirs improductifs et leurs pensées défaitistes. L'auteure dénonce une stratégie destinée à convaincre que la richesse et la pauvreté, le succès et l'échec, la santé et la maladie sont de la seule responsabilité de chacun-e : la pseudo-science du bonheur vise à atteindre un modèle individualiste niant toute idée de société et tout rapport de domination.



"Little Girl in a Blue Armchair" - Mary Cassatt

→ Sources de ce chapitre

Adair Philippe, « La Théorie de la justice de John Rawls. Contrat social versus utilitarisme », Revue française de science politique, 41^e année, n°1, 1991

Beauchesne Emilie, « Le mythe de l'égalité déjà-là », A bâbord !, n°44, 2012

Bruyer Marie et **Van Enis Nicole**, « Le mythe de l'égalité-déjà-là », Analyse, Barricade, 2010

Chomsky Noam, « Le Profit avant l'homme », Édition 10/18, 2004

Chomsky Noam, « Raison & liberté. Sur la nature humaine, l'éducation & le rôle des intellectuels », Agone, 2010

Chomsky Noam, « La Fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie », Agone, 2008

Collectif, « Féminismes ! Maillons forts du changement social », Passerelle, Coredem-Ritimo, 2017

Collectif, « Pour un féminisme de la totalité », Amsterdam, 2017

Daune-Richard Anne-Marie et **Devreux Anne-Marie**, « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », Recherches féministes, vol. 5, 1992

De Cock Laurence et **Meyran Régis**, « Paniques identitaires. Identité(s) et idéologie(s) au prisme des sciences sociales », Éditions du croquant, 2017

Delphy Christine, « Classer, dominer. Qui sont les autres ? », La fabrique, 2008

Delphy Christine, « Théories du patriarcat » in « Dictionnaire critique du féminisme », PUF, 2000

Delphy Christine, « L'ennemi principal. Tome 1 : économie politique du patriarcat », Syllepse, 1998

Dorlin Elsa, « La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française », La Découverte, 2006

Dorlin Elsa, « Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe », PUF, 2008

Gori Roland, « Un monde sans esprit. La fabrique des terrorismes », Les Liens qui Libèrent, 2016

Gori Roland, « Faut-il renoncer à la liberté pour être heureux ? », Les Liens qui Libèrent, 2014

Guillaume Agnès et **Rossier Clémentine**, « L'avortement dans le monde. État des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences », Population, 2018

Illouz Eva, « Happycratie - Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies », Premier Parallèle, 2018

Jacquard Albert, « J'accuse l'économie triomphante », Calmann-Lévy, 1996, 2000

Maruani Margaret, « Les nouvelles frontières de l'inégalité hommes et femmes sur le marché du travail », Mage-La Découverte, 1998

Millett Kate, « La Politique du mâle », Stock, 1971

Perrot Michelle, « La place des femmes », La Découverte, 1995

Pétillon Catherine et **Chaverou Éric**, « Droit à l'avortement : un accès très inégal dans le monde », France Culture, 22 août 2017

Rawls John, « Théorie de la justice », Points Essai, 2009

Rowbotham Sheila, « Conscience des femmes, monde de l'homme », Éditions des femmes, 1976

256/ Gori Roland ^B, « Faut-il renoncer à la liberté pour être heureux ? », Les Liens qui Libèrent, 2014.

257/ Illouz Eva ^B, « Happycratie - Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies », Premier Parallèle, 2018.

→ Sites

www.adequations.org : Adéquations – Développement humain durable, diversité culturelle, solidarité internationale, égalité femmes/hommes

www.amnesty.be : Amnesty International Belgium

www.coredem.info : Coredem – Communauté des sites de ressources documentaires pour une démocratie mondiale

www.genreenaction.net : Réseau international francophone pour l'égalité des femmes et des hommes dans le développement

<http://igvm-iefh.belgium.be> : Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes

stopfemicide.blogspot.com : Blog consacré aux féminicides en Belgique

→ Liens avec d'autres mythes

Mythe 5 : « De toutes façons, les femmes au pouvoir, ça ne marche pas ! » (Tome 1)

Mythe 7 : « C'était quand même mieux avant, quand l'homme et la femme savaient où était leur place. » (Tome 2)

Mythe 9 : « Le capitalisme et le patriarcat, c'est ce qu'on a fait de mieux pour tout le monde ! » (Tome 2)

5. Bibliographie non exhaustive

Adair Philippe, « La Théorie de la justice de John Rawls. Contrat social versus utilitarisme », Revue française de science politique, 41e année, n°1, 1991

Adichie Chimamanda Ngozi, « Chère Ijeawele ou un manifeste pour une éducation féministe », Gallimard, 2017

Adichie Chimamanda Ngozi, « Nous sommes tous des féministes », Gallimard, 2015

Artous Antoine, « Oppression des femmes et capitalisme », Contretemps, avril 2013

Asselain Jean-Charles, « Le capitalisme : mutations et diversités », La Documentation française, n° 349, mars-avril 2009

Auffret Séverine, « Une histoire du féminisme de l'Antiquité grecque à nos jours », Éditions de l'Observatoire, 2018

Balthazart Jacques, « Biologie de l'homosexualité. On naît homosexuel, on ne choisit pas de l'être », Collection Psy-Théories, débats, synthèses, Mardaga, 2010

Barbiera Irene, « Priscille Touraille, Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'évolution biologique », Clio. Femmes, genre, histoire, n° 37, 2013

Barus-Michel Jacqueline, « Points de vue sur le mariage, la sexualité et la reproduction », Nouvelle revue de psychosociologie (n°15), 2013

Beauchesne Emilie, « Le mythe de l'égalité déjà-là », A bâbord !, n°44, 2012

Beaulieu Elsa, « La division sexuelle du travail », À bâbord !, La revue n°23, février-mars 2008

Berton-Schmitt Amandine, « La place des femmes dans les manuels d'histoire du secondaire », Observatoire de la Parité et Institut d'Études politiques de Grenoble, janvier 2005

Bidet-Mordrel Annie, « Les rapports sociaux de sexe », Actuel Marx, PUF, 2010

Biel Robert, « Le capitalisme a besoin des femmes », in « The new imperialism. Crisis and Contradiction in North/South relations », Zed books, 2000

Bilge Sirma, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », Diogène, n°225, 2009

Bouazzouni Nora, « Faiminisme – Quand le sexisme passe à table », Nouriturfu, 2017

Bourdieu Pierre, « La Domination masculine », Seuil, 1998

Brenot Philippe, « Dictionnaire de la sexualité humaine », L'Esprit du Temps, 2004

Brenot Philippe et **Coryn** Laetitia, « Une histoire du sexe », Les Arènes BD, 2017

Bruyer Marie et **Van Enis** Nicole, « Le mythe de l'égalité-déjà-là », Analyse, Barricade, 2010

Burguière André, « Le Mariage et l'Amour. en France, de la Renaissance à la Révolution », Seuil, 2011

Butler Judith, « Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité », La Découverte, 2006

Butler Judith, « Défaire le genre », Éditions Amsterdam, 2006, nouvelle édition augmentée 2013

Chomsky Noam, « Le Profit avant l'homme », Édition 10/18, 2004

Chomsky Noam, « Raison & liberté. Sur la nature humaine, l'éducation & le rôle des intellectuels », Agone, 2010

Clerget Stéphane, « Comment devient-on homo ou hétéro ? », JC Lattès, 2006

Cohen Claudine, « La Femme des origines, Images de la femme dans la préhistoire occidentale », Belin Herscher, 2003-2006

Collectif, « Genre et masculinités », Le Monde selon les femmes, Coll. « Les essentiels du genre », 2014

Collectif, « Guide des jeunes LGBTQI », Les CHEFF, 2016

Collectif, « Déclaration des Droits des Femmes illustrée », Éditions du Chêne, 2017

Collectif, « Féminismes – Les textes fondamentaux », Le Point Références, mai-juin 2018

Collectif, « Féminismes ! Maillons forts du changement social », Passerelle, Coredem-Ritimo, 2017

Collectif, « Patriarcat, capitalisme, racisme : trois logiques complices ? », Analyse Vie Féminine, octobre 2009

Collectif, « Pour un féminisme de la totalité », Amsterdam, 2017

Collectif, « Le sexe du travail. Structures familiales et système productif », Grenoble, PUG, 1984

Comanne Denise, « Comment le patriarcat et le capitalisme renforcent-ils conjointement l'oppression des femmes ? », CADTM, 28 mai 2016

Crenshaw Kimberlé, « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur », Les Cahiers du genre, n°39, 2005

Dafflon-Novelle Anne, « Filles-garçons. Socialisation différenciée ? », Grenoble, PUG, 2006

Daune-Richard Anne-Marie et **Devreux** Anne-Marie, « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », Recherches féministes, vol. 5, 1992

de Beauvoir Simone, « Le deuxième sexe – Tome 1 Les faits et les mythes – Tome 2 L'expérience vécue », Gallimard, 1949, réédition 1976

de Busscher Pierre-Olivier, « Le monde des bars gais parisiens : différenciation, socialisation et masculinité », Journal des anthropologues, 2000/3 (n° 82-83), 2000

De Cock Laurence et **Meyran** Régis, « Paniques identitaires. Identité(s) et idéologie(s) au prisme des sciences sociales », Éditions du croquant, 2017

de Gouges Olympe, « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », Emanuèle Gaulier, Mille et une nuits, 2003

Delphy Christine, « Classer, dominer. Qui sont les autres ? », La fabrique, 2008

Delphy Christine, « Théories du patriarcat » in « Dictionnaire critique du féminisme », PUF, 2000

Delphy Christine, « L'ennemi principal. Tome 1 : économie politique du patriarcat », Syllepse, 1998

Dermenjian Geneviève, « La place des femmes dans l'histoire : Une histoire mixte », Belin, 2010

Descarries Francine, « De la nécessité de l'analyse de l'interaction entre patriarcat et capitalisme mondial », colloque Université Concordia et UQAM, Montréal, 24 avril 2003

Dorlin Elsa, « Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe », PUF, coll. Philosophies, 2008

Dorlin Elsa, « La Matrice de la Race, Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française », La Découverte, 2006

Dorlin Elsa, « L'Évidence de l'égalité des sexes : une philosophie oubliée au 17^e siècle », L'Harmattan, 2001

Dortier Jean-François, « Naît-on homosexuel ou le devient-on ? », revue Sciences Humaines, 22 mai 2015

Dumont Micheline, « Pas d'histoire, les femmes ! Réflexions d'une historienne indignée », Les éditions du Remue-ménage, 2013

Dupuis-Déri Francis, « Le discours de la 'crise de la masculinité' comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe », Cahiers du Genre, n°52, 2012

Faludi Susan, « Backlash. La guerre froide contre les femmes », Éditions des femmes-Antoinette Fouque, 1993

Fassin Éric, « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », L'Homme, vol. 3-4, 2008

Fassin Éric, « Le Sexe politique. Genre et sexualité au miroir transatlantique », EHESS, 2009

Fausto-Sterling Anne, « Les cinq sexes – Pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants », Payot, 2018

Fillot Odile, « Le camion et la poupée : jeux de singes, jeux de vilains », Allodoxia, Observatoire critique de la vulgarisation, juillet 2014

Fillot Odile, « Max Bird et la biologie de l'homosexualité », Allodoxia, Observatoire critique de la vulgarisation, juin 2017

Fontayne Paul, « Les pratiques sportives des adolescents : une différenciation selon le genre », Staps, 2001

Foucault Michel, « Surveiller et punir », Gallimard, 1975

Fourest Caroline, « La dernière utopie », Grasset, 2009

Gallet Gaëlle, « Hétérosexualité : innée ou acquise ? Ou pourquoi l'homosexualité est encore étudiée comme le comportement déviant de la sexualité », Femmes Prévoyantes Socialistes, 2011

Gallioz Stéphanie, « Force physique et féminisation des métiers du bâtiment », Travail, genre et sociétés, 2006

Gazalé Olivia, « Le Mythe de la virilité – Un piège pour les deux sexes », Robert Laffont, 2017

Gori Roland, « Un monde sans esprit. La fabrique des terrorismes », Les Liens qui Libèrent, 2016

Gori Roland, « Faut-il renoncer à la liberté pour être heureux ? », Les Liens qui Libèrent, 2014

Groult Benoîte, « Le féminisme au masculin », Éditions Denoël, 1977 – Grasset, 2010

Guillaume Agnès et **Rossier** Clémentine, « L'avortement dans le monde. État des lieux des législations, mesures, tendances et conséquences », Population, 2018

Guillaumin Collette, « Sexe, race et pratique de pouvoir. L'idée de la nature », Côté-Femmes, 1992

Heenen-Wolff Susann, « Homosexualité et stigmatisation – bisexualité, homosexualité, homoparentalité, nouvelles approches », PUF, 2010

Héritier Françoise, « Masculin-Féminin », Odile Jacob, 2007

Héritier Françoise, **Perrot** Michelle, **Agacinski** Sylviane, **Bacharan** Nicole, « La Plus Belle Histoire des femmes », Seuil, 2011

Héritier Françoise, « Hommes, femmes : la construction de la différence », Le Pommier, 2010

Hirata Helena et **Le Doaré** Hélène, « Les paradoxes de la mondialisation », Cahiers du Gedisst, n°21, janvier 2003

Husson Michel, « L'extrême-droite contre les femmes », Luc Pire, 1995

Husson Michel, « Le capitalisme expliqué en dix leçons. Petit cours illustré d'économie hétérodoxe », La Découverte, 2012

Illouz Eva, « Happycratie – Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies », Premier Parallèle, 2018

Jacquard Albert, « J'accuse l'économie triomphante », Calmann-Lévy, 1996, 2000

Jonas Irène, « Moi Tarzan, toi Jane – critique de la réhabilitation « scientifique » de la différence hommes/femmes », Syllepse, 2011

Kergoat Danièle, « Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », PUF, 2001

Lauquer Thomas, « La fabrique du sexe », Gallimard 1992

Le Breton David, « Rites de virilité à l'adolescence », Yapaka.be, Coll. « Temps d'arrêt », 2015

Lecoq Titou, « Libérées, le combat féministe se gagne devant le panier de linge sale », Fayard, 2017

Lerner Gerda, « The Creation of Patriarchy », Oxford University Press, 1986

Louveau Catherine, « Les femmes dans le sport : inégalités et discriminations », La Revue du projet, n° 18, juin 2012

Louveau Catherine, « Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité », Cahiers du Genre, 2004

Maruani Margaret, « Les nouvelles frontières de l'inégalité hommes et femmes sur le marché du travail », Mage-La Découverte, 1998

Marx Karl, « Le Capital », 1867, Garnier-Flammarion, 1969

Mathieu Nicole-Claude, « Critiques épistémologiques de la problématique des sexes dans le discours ethno-anthropologique », Côté femmes-Recherches, 1991

Meillassoux Claude, « Femmes, grenier et capitaux », Maspero, 1975

Menesson Christine, « Être une femme dans un sport « masculin ». Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées », Sociétés contemporaines, 2004

Millett Kate, « La Politique du mâle », Stock, 1971

Morère Jean-Louis et **Pujol** Raymond, « Dictionnaire raisonné de biologie », Éditions Frison-Roche, 2003

Mukherjee Siddharta, « Il était une fois le gène – Percer le secret de la vie », Flammarion, 2016

Nussbaum Patrick, **Evéquo** Grégoire, « C'était mieux avant ou le syndrome du rétroviseur », Favre, 2014

Offen Karen, « Sur l'origine des mots féminisme et féministe », Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 34, juillet-septembre 1987

Pateman Carole, « The Sexual Contract », Stanford University Press, 1988

Perrot Michelle, « Mon histoire des femmes », Seuil, 2006

Perrot Michelle, « La place des femmes », La Découverte, 1995

Polanyi Karl, « La grande transformation », Gallimard, 1983

Rimbert Pierre, « Idée reçue: C'était mieux avant », Manuel d'histoire critique du Monde Diplomatique, 2014

Rowbotham Sheila, « Conscience des femmes, monde de l'homme », Éditions des femmes, 1976

Scott Joan, « Genre: une catégorie utile d'analyse historique », Les Cahiers du GRIF, 1988

Serres Michel, « C'était mieux avant ! », Le Pommier, 2017

Tabet Paola, « La Construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps. », L'Harmattan, 1998

Tarmagne Florence, « Mauvais genre: une histoire des représentations de l'homosexualité », La Martinière, 2001

Testart Alain, « Éléments de classification des sociétés », Errance, 2005

Testart Alain, « La servitude volontaire (2 vols.): I, Les morts d'accompagnement; II, L'origine de l'État », Errance, 2004

Tevanian Pierre, « La mécanique raciste », Dilecta, 2008

Tin Louis-Georges (dir), « Dictionnaire de l'homophobie », PUF, 2003

Touraille Priscille, « Hommes grands, femmes petites: une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'évolution biologique », Maison des Sciences de l'Homme, 2008

Van Enis Nicole, « Féminismes pluriels », Aden, 2012

Vecho Olivier et **Schneider** Benoît, « Homoparentalité et développement de l'enfant: bilan de trente ans de publications », La psychiatrie de l'enfant, Vol.48, 2005

Vecho Olivier et **Schneider** Benoît, « Que sait-on du développement des enfants de familles homoparentales ? Contribution à un examen critique de travaux empiriques et réflexion sur leur transférabilité au contexte français », Érès, 2004

Vidal Catherine, « Le cerveau, le sexe et l'idéologie dans les neurosciences », L'orientation scolaire et professionnelle, n°31/4, 2002

Vidal Catherine, « Féminin/Masculin: mythes et idéologie », Belin, 2006

Wunsch Serge, « Évolution du comportement de reproduction hétérosexuel des mammifères vers la bisexualité érotique humaine », Vol 10 Issue 2, 2010

Wunsch Serge, « Comprendre les origines de la sexualité humaine », revue Neurosciences, éthologie, anthropologie, L'Esprit du Temps, 2014

Crédit photos: www.wikimedia.org

6. Remerciements :

Ont participé à la réalisation du « Guide de survie en milieu sexiste » (tomes 1 et 2), les membres du groupe « Pour une éducation à l'égalité des genres » des CEMÉA: Cantillon Laurence, Couloubaritsis Ariane, Crahay Antoinette, De Decker Thomas, Delvigne Ghislaine, Duchêne Laurence, Gillow Marie, Griselin Élisabeth, Hainaut Benjamin, Hubaut Sophie, Jacmin Marie-Noëlle, Jacob Michel, Jacques Aline, Lardinois Lionel, Leroy Marie-Colline, Liens Jean-Paul, Locht Catherine, Mantello Cécile, Mélotte Patricia, Plateau Nadine, Pringels Robin, Quintart Aurélie, Sabbadini Sarah, Sterkendries Simon, Zicot Marie-France... que ce soit par leur contribution à la construction des réflexions ou à la rédaction-relecture de la publication.

La rédaction de certains chapitres a bénéficié des éclairages de Cédric De Longueville des CHEFF asbl (sur l'orientation sexuelle et les droits des LGBTQI) et de Mathias Mellaerts de la Fédération des centres pluralistes de planning familial (sur l'évolution de la notion de pornographie et de sexisme à travers l'histoire).

Cet ouvrage a bénéficié du soutien de la Commission Alter-Égales, dans le cadre de l'appel à projets « Égalité femmes-hommes au travail - 2015 », à l'initiative de la Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances, Isabelle Simonis.

Mouvement laïque, progressiste et humaniste, les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMÉA) fondent leur action sur des choix pour l'éducation:

- *chacun, chacune a le désir et les possibilités de se développer et de se transformer ;*
- *l'éducation est une, elle s'adresse à tous et toutes et est de tous les instants ;*
- *tout être a droit au respect, sans distinction d'âge, d'origine, de conviction, de culture, de sexe ou de situation sociale ;*
- *la formation naît du contact étroit et permanent avec la réalité ;*
- *l'activité est à la base de la formation personnelle et de l'acquisition de la culture, l'expérience personnelle en est un facteur indispensable ;*
- *le milieu est primordial dans le développement de la personne.*

ADHÉRER AUX CEMÉA...

**C'est marquer son accord avec
les valeurs éducatives portées
par les CEMEA dans la société,
vouloir les mettre en acte
et faire évoluer ses pratiques.**

**Pour adhérer aux CEMÉA,
complétez et retournez
le talon ci-dessous ou
complétez-le en ligne
www.cemea.be/adherer**

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date et lieu de Naissance :

Adresse privée :

.....

Téléphone privé :

GSM :

E-Mail :

☐ J'adhère aux valeurs éducatives portées par les CEMEA

☐ Je souhaite recevoir la Newsletter

Date et signature

Dépôt légal : D/2019/12.045/1

Tiré à 4000 exemplaires - 2019

Imprimé sur papier recyclé

Éditeur responsable: Geoffroy Carly, Avenue de la Porte de Hal 39/bte 3 - 1060 Bruxelles

www.cemea.be

- Programme
- Inscription en ligne
- Infos, courriers...
- Textes de référence
- Publications en ligne



*Illustration de couverture:
« La création d'Eve » - Lorenzo Maitani*